

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Progrès et emploi

Perturbations dans le trafic aérien: les mécaniciens navigants d'Air-France et d'Air-Inter ont déclenché hier une grève de 48 heures avec le soutien des syndicats de pilotes. Une grève de plus? Pas seulement. Ce débrayage traduit également un mouvement d'humeur contre l'automatisation, autrement dit contre le progrès de la technologie, quand il provoque des suppressions d'emplois, voire la disparition de certaines catégories professionnelles. Cette grève est exemplaire. Elle paraît aussi anachronique.

Air-France a décidé d'acheter 12 biréacteurs de 100 places Boeing 737 qui lui sont indispensables pour l'exploitation de ses lignes court et moyen-courrier. Ces appareils, produits par le premier constructeur du monde, ne sont plus offerts que dans leur version «avancée», c'est-à-dire équipés d'une électronique de bord très sophistiquée qui fait appel à la visualisation et à l'affichage digital. D'où la suppression de ce que l'on appelait autrefois «l'ingénieur de bord» ou le «mécanicien navigant», soit le troisième homme du cockpit.

Tous les avions de la dernière génération seront fabriqués selon ces principes, y compris les Airbus A 310 et les Boeing 767. Pour les constructeurs comme pour les compagnies exploitantes, cela représente un progrès tant sur le plan de la sécurité (facilité d'entretien, efficacité des systèmes, capacités de vol accrues) que de la rentabilité. Les équipages d'Air-France, soucieux de préserver l'avenir des mécaniciens navigants, contestent la fiabilité des équipements. Tout au moins revendiquent-ils un délai de quelques années pour leur introduction.

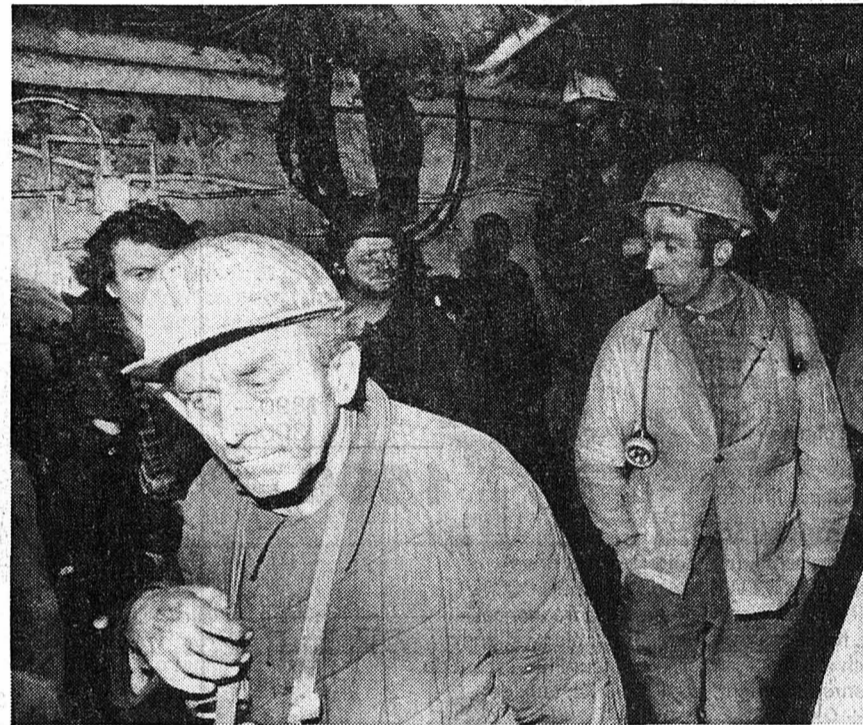
Ils ne tiennent pas compte de la raison économique et passent sous silence la pratique déjà courante dans d'autres compagnies. Ainsi de Swissair où les DC 9 sont pilotés depuis près d'une vingtaine d'années déjà par des équipages de deux pilotes seulement.

Les syndicats français du personnel navigant veulent faire passer la protection de l'emploi avant la rentabilité, indépendamment des questions de sécurité toujours sujettes à caution. Ils affirment que c'est sur le plan des tarifs et non sur celui des technologies les plus modernes que les transporteurs doivent se battre. Or, c'est évident, les deux éléments sont étroitement liés. C'est parce que les avions d'aujourd'hui consomment moins de carburant et nécessitent moins de personnel, parce qu'ils sont mieux conçus, que les grandes compagnies peuvent continuer à lutter sans diminuer leurs prestations et sans remettre en cause l'ensemble de l'emploi.

C'est sans doute aussi parce que les arguments du progrès sont incontestables que le ministre communiste des Transports, M. Charles Fiterman, a autorisé Air-France à acheter ses Boeing 737. Quitte à affronter une grève...
J.-A. LOMBARD

Selon la BBC, Jaruzelski perdrait le contrôle de la situation Le temps des incertitudes en Pologne

Alors qu'on se montrait plus optimiste dans les milieux religieux polonais sur les négociations avec les autorités militaires, et alors que Radio Varsovie annonçait la libération de neuf intellectuels, à Londres, la BBC a diffusé hier, au 10e jour de la loi martiale, des nouvelles plus alarmantes en provenance de Pologne. Selon la BBC, plus de 200 personnes ont été tuées en Pologne depuis l'imposition de la loi martiale. Les unités spéciales de sécurité sont en train de mettre l'armée à l'écart et le leader polonais, le général Jaruzelski, n'a plus le contrôle complet de la situation.



Des mineurs polonais enfermés sous terre. (Bélino AP)

Il y a une forte résistance au régime militaire polonais en Silésie, dans le port de Gdansk, à Wroclaw et ailleurs, a poursuivi la BBC, qui a ajouté que, selon ses informations, parmi les personnes arrêtées figurent «des prêtres détenus dans des camps».

En l'absence de liberté de communication entre la Pologne et le reste du monde, on ignore toujours exactement le nombre total des personnes détenues. Lundi soir, le porte-parole du gouvernement polonais M. Jerzy Urban avait démenti les chiffres de 50.000 personnes et avait affirmé, selon Radio Varsovie, que 5000 personnes environ avaient été arrêtées et 1200 condamnées sous le décret de loi martiale.

WAJDA ET WALESA

L'un des Polonais les plus célèbres dans le monde, le cinéaste Andrej Wajda, palme d'or du dernier Festival de Cannes, serait en détention, selon une chaîne de télévision.

Quant à M. Walesa, après une semaine de rumeurs, les autorités ont enfin donné officiellement de ses nouvelles. Le président de Solidarité se trouve à Varsovie. Il a accès à la radio, à la presse et à la télévision et «a reçu dimanche la visite d'un prêtre qui a célébré la messe, et de sa femme et ses enfants», a affirmé lundi soir M. Jerzy Urban, cité par Radio Varsovie. M. Walesa, selon M. Urban, sera remis en liberté «dès que la situation dans le pays le permettra».

► Page 3

Selon un communiqué anonyme non vérifié Le général Dozier aurait été jugé et exécuté

Le bureau de Beyrouth de l'agence de presse italienne Ansa a annoncé qu'un correspondant anonyme avait affirmé hier que les Brigades rouges avaient condamné le général Dozier à mort et que son corps serait rendu dans la soirée.

Selon l'agence italienne, le correspondant anonyme, qui s'exprimait en arabe, n'a pas précisé si le général américain, enlevé la semaine dernière, avait déjà été tué.

La police a fait savoir qu'elle prenait cet appel au sérieux, même si son authenticité n'a pas encore été établie.

«Nous essayons de trouver des similitudes entre ce message et ceux que nous avons déjà reçus», a déclaré un responsable.

«Les Brigades rouges Baader Meinhof revendiquent la responsabilité de la condamnation à mort et de l'exécution du général américain James Dozier, re-

connu coupable par un tribunal populaire», a dit le correspondant anonyme à l'agence Ansa.

Baader Meinhof, l'organisation extrémiste ouest-allemande, aurait eu, selon certains magistrats, des liens avec les extrémistes italiens.

«Il n'est pas besoin d'appeler la CIA, a ajouté le correspondant anonyme, parce que le corps de ce cochon d'impérialiste est maintenant dans une maison d'un

village et la police italienne le découvrirait après 20 heures».

Il a ajouté que le général Dozier avait été choisi parce qu'il représentait les intérêts américains en Italie.

LE FPLP ÉTONNÉ

Des sources palestiniennes à Beyrouth ont déclaré hier soir tout ignorer de la présence éventuelle de membres des Brigades rouges au Liban après l'appel du correspondant anonyme.

Un porte-parole du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) a cependant indiqué que son groupe avait des «relations limitées» avec les Brigades rouges.

«Autant que je sache, ils ne sont pas présents ici», a ajouté le porte-parole. (ap)

La longue attente des prisonniers soviétiques en Afghanistan

- par Barry SCHLACHTER -

Deux jeunes soldats soviétiques, prisonniers de résistants afghans depuis de longs mois, ont déclaré qu'ils s'attendaient à être exécutés, une fois que leurs géoliers ne les trouveraient plus utiles à des fins de propagande.

«On nous garde en vie pour nous montrer aux journalistes», a déclaré le sergent Youri Gregorivitch Povarnitsyne, 19 ans, à un groupe de journalistes occidentaux, chinois et iraniens, qui visitaient une base fortifiée rebelle, un ancien poste de l'armée afghane situé à une vingtaine de kilomètres de la frontière pakistanaise, dans la province de Zaboul.



Un camp de réfugiés afghans à Peshawar, au Pakistan. (Bélino AP)

Zaffarouddine Khan, 26 ans, le commandant de la base, a déclaré que les Soviétiques «resteraient prisonniers tant qu'ils pourront servir de symbole à la présence militaire soviétique en Afghanistan». Par la suite, ils seront jugés par un tribunal islamique et probablement exécutés, à moins qu'ils ne se convertissent à l'Islam.

Povarnitsyne et Didenko, le deuxième prisonnier soviétique, ont déclaré n'avoir aucune intention de devenir musulmans.

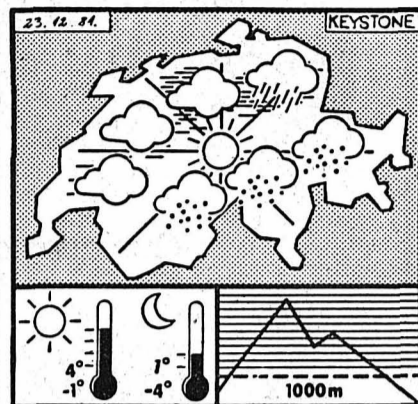
Un troisième prisonnier, Mohammed Yazkouliev Kouli, né de parents musulmans au Turkménistan soviétique, pourrait être épargné, car il étudie le Coran, a dit Khan.

ÉCHANGE DE PRISONNIERS

Si une autre faction du Hezbi, la faction Khalis, a offert d'échanger un géologue civil soviétique qu'elle détient prisonnier contre 50 Afghans détenus par le gouvernement de Kaboul, Khan et d'autres membres de la faction goulbiddine ont affirmé qu'un échange était hors de question, en ce qui les concerne.

Si nous échangeons nos prisonniers contre des Afghans emprisonnés, les Soviétiques et leurs fantoches en arrêteraient davantage et les exécuteraient», a déclaré Mangal Hussain, un porte-parole du Goulbiddine. Toutefois, a-t-il ajouté, aucune décision formelle n'a encore été arrêtée.

► Page 3



M

météo

Il y aura du stratus ou du brouillard en plaine avec une limite supérieure vers 800 m. Au-dessus et en montagne, la nébulosité sera changeante, parfois forte et quelques chutes de neige pourront encore se produire.

Suisse alémanique: nébulosité changeante souvent abondante. Sud des Alpes et Engadine: belles éclaircies.

Evolution pour jeudi et vendredi: au nord, nébulosité changeante souvent abondante, quelques précipitations, limite des chutes de neige entre 400 et 800 m. Au sud, jeudi, ciel nuageux et quelques précipitations, vendredi, temps en partie ensoleillé.

Mercredi 23 décembre 1981
52e semaine, 357e jour
Fête à souhaiter: Dagobert

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	8 h. 15	8 h. 15
Coucher du soleil	16 h. 45	16 h. 46

	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	751,38 m.	751,20 m.
Lac de Neuchâtel	429,44 m.	429,40 m.

S

sommaire

La Conférence de Madrid et la crise polonaise

SUISSE Page 5

Le minimum vital
MAGAZINE Page 9

Perspectives sous tension
ECONOMIE Page 11

R

région
2e cahier

Une ferme détruite par le feu à Cormoret

PAGE 15

Depuis 1796

HÔTEL FLEUR

DE LYS

NOËL

Menus à la carte

Jeudi 24
fermeture dès 19 h.

Vendredi 25
OUVERT

Salles pour banquets
et conférences

Boutique «Fiorella»

23974



Dans nos nouveaux studios Hi-Fi

5e étage

En démonstration :

12 microchaînes

17 chaînes en racks

au total **238 (!)** éléments Hi-Fi à votre disposition

Quelques exemples hors du commun :

JVC Système A 10 X



- A-10 X2 ampli 2 x 38 W sinus, final à couplage direct, réglage physiologique (loudness) continu
- T-10-XL tuner 3 ondes, démodulateur FM P11; accord silencieux en FM, sensibilité 0,9 µV I
- KD-A 11 enregistrement dolby, position métal, porte compartiment cassette à amortissement hydraulique
- Hi-Fi LA 21 platine avec retour automatique du bras. Tête et bras de lecture à faible masse. Ligne élégante extraplate
- S-10 enceintes 70 W maximum admissible, 35-20 000 KZ, bass reflex
- LKS 10 rack avec porte vitrée, grand compartiment à disques

1390.-

Notre prix étonnant :

Philips Système 1700

- F4212 ampli 2 x 32 W
- F2213 tuner OUC-OM-OL avec présélections OUC
- F7114 table de lecture toute automatique
- F6210 tape-deck Dolby B, métal
- F9217 haut-parleurs 2 voies/60 W
- Rack Philips 170 noyer ou anthracite
- rabais de chaîne

1880.-
190.-

1690.-

Net

Akaï Système Pro 52/b

- AM U02 ampli 2 x 26 W
- AT-KO2L tuner OM-OL-OUC
- AP-307 table de lecture quartz, automatique
- CS-F9 tape-deck Dolby B, 2 moteurs
- SR-H40 haut-parleurs 3 voies/60 W
- Rack Akaï RV-105
- rabais de chaîne

1890.-
300.-

1590.-

Net offre spéciale limitée

Pioneer Système X 550 CH

- PL-320 tourne-disques semi-automatique, direct drive
- SA-520 amplificateur, 2 x 32 W RMS distorsion, 0,003%
- TX-720L tuner synthétiseur avec affichage de la fréquence
- CT-520 tape-deck, fonctions commandées par électronique « Soft touch », musicscanner, indicateur Fluorescent du niveau d'enregistrement, 20-17000 Kz, taux de pleurage + 0,004%
- CS-454 haut-parleurs 3 voies
- CB-550 Rack vitrine

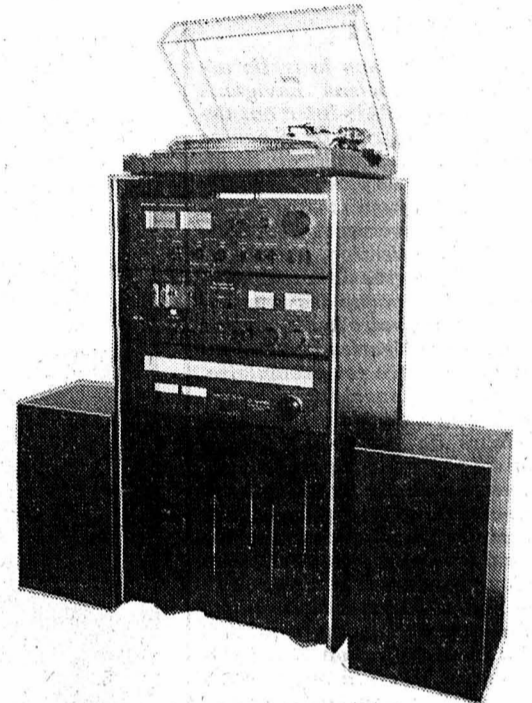
2480.-

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brugger

La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

Technics Système Z2K



- SU-Z2 ampli 2 x 32 W RMS
- ST-7300 tuner OM-OUC
- SL-D2 platine tourne-disques à entraînement direct semi-automatique
- RS-M5 deck Dolby B avec position métal
- SB-22 enceintes Technics 3 voies
- LA-42 rack, couleur anthracite 1790.-
- rabais de chaîne 100.-
- net 1690.-
- reprise de votre ancien radio ou triocentre 240.-

1450.-

A payer

32642

Soyez exigeant...
Doublez vos chances
Un seul billet
2 TIRAGES
2 GROS LOTS
et
78'780 chances de gains.
TIRAGE MAINTENANT
et le 9 janvier 1982.
Loterie Romande

83-300

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à La Chaux-de-Fonds

ANCIENNE FERME NEUCHÂTELOISE

complètement restaurée, 12 pièces, 2 salles de bain, chauffage central, très bonne isolation thermique. Proximité école, piscine-pati-noire, accès facile été-hiver, bus.

Ecrire sous chiffre NR 32424, au bureau de L'Impartial.

A vendre à Neuchâtel

villa rénovée

6 pièces, jardin d'agrément, vigne et arbres fruitiers. Libre tout de suite.

Fr. 540 000.-, financement assuré.

Ecrire sous chiffre 28-900259 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel 28-623

À VENDRE

HÔTEL-RESTAURANT

situé dans le Jura neuchâtelois, café 50 places, restaurant 60 places, 2 salles de société, cuisine moderne, dépendances.

Terrain: 6 000 m2 environ.

Nécessaire pour traiter: Fr. 100 000.-

Renseignements complets sous chiffre 28-950103 à Publicitas, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel 28-12189

A louer à Saint-Imier

joli appartement

de 3 pièces

Libre dès le 1.3.82. Tout confort, tapis tendus, cuisine agencée, chambre mansardée. 420 francs, charges comprises.

Tél. 039/41 11 83. 31810

A louer avenue Léopold-Robert 51

appartement 4 pièces

tout confort, libre dès le 1er février 1982 ou à convenir, ainsi que

locaux commerciaux

de différentes surfaces.

S'adresser à Roland Zwahlen, agent général, Winterthur Assurances, tél. 91-31249

A LOUER pour le 1er février 1982, rue du Locle 38

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

de 2 pièces, avec grand balcon, aux 12e, 8e et 1er étages.

Loyer: Fr. 368.50 à Fr. 392.50 charges comprises. Tél. (039) 26 78 16 31346

A louer rue du Bois-Noir 41, tout de suite

studio non meublé

Loyer mensuel charges comprises. Fr. 246.-

Tél. (039) 26 06 64 32575



À LOUER POUR TOUT DE SUITE

APPARTEMENT

de 3 pièces, dans immeuble rénové, salle de bain, rue des Jardins. 32412

APPARTEMENTS

de 2 et 3 pièces, dans immeubles anciens, douche, fourneau à mazout relié à la citerne centrale, compteur individuel, rue du Progrès. 32413

APPARTEMENT

de 1 pièce, dans immeuble moderne, service de conciergerie, dans le quartier des Forges 32414

APPARTEMENT

de 2 1/2 pièces, dans petite maison, tout confort, cheminée de salon, dans le quartier de l'Est 32415

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

MONDE

E

entre autres

Paradis soviétique

Les faiseuses d'anges. Où donc prospèrent-elles le mieux ? - Naturellement au paradis... soviétique.

Les données sur cette production sont, hélas ! extrêmement rares. Alors que la propagande moscovite fournit à foison les chiffres sur le développement industriel, elle est d'une discrétion toute bancaire sur ce chapitre.

Un fonctionnaire russe a toutefois révélé que les femmes de son pays subissaient davantage d'avortements qu'elles ne donnaient naissance à des bébés.

Pour leur part, les démographes occidentaux estiment que, en moyenne, chaque Soviétique du sexe féminin a recours, durant sa vie, à six interruptions de grossesse au minimum.

Abstraction faite de toutes considérations morales, cette hécatombe a déjà fait pousser plus d'un cheveu blanc aux dirigeants du Kremlin.

Le phénomène atteint, en effet, principalement les femmes slaves. Et les moyennes des statistiques masquent le fait qu'il y a beaucoup plus de petits anges « fabriqués » par des mères ukrainiennes et russes proprement dites que par des génitrices musulmanes soviétiques.

Il en résulte que l'équilibre démographique entre Slaves et non-Slaves bascule à une vitesse beaucoup plus forte qu'on ne l'avait prévu.

Pour contrecarrer cette tendance, le Kremlin vient d'augmenter les allocations et les congés de maternité. Il s'efforce également d'accroître le nombre des jardins d'enfants.

Mais les femmes slaves soviétiques ne semblent guère varier dans leur attitude.

La plupart, en dépit des bonnes paroles sur l'égalité des sexes, travaillent comme les hommes dans les fabriques et les bureaux et, de surplus, doivent faire leurs ménages quasi seules. Car plutôt que de nettoyer ou de donner la bouteille à bébé, leurs conjoints préfèrent hiberner en solitaires.

A moins que le Kremlin ne trouve un pape russe pour succéder à Jean Paul II, il paraît donc presque assuré qu'il devra, dans très peu de décennies, remplacer sur son drapeau la faucille par un croissant.

Willy BRANDT

En Afrique du Sud

Conductrice de choc

Pourquoi tant d'histoires ? Je l'aurais reconduit au garage...

La conductrice d'autobus a été toute étonnée d'être interceptée par la police, après une course poursuite ponctuée de coups de feu à travers les rues du faubourg de Roodepoort.

Il est vrai que la jeune femme, dont l'identité n'a pas été divulguée, n'avait pas fait les choses à moitié. Manifestement en état d'ébriété, elle avait décidé d'utiliser son véhicule pour rendre visite à sa sœur. Et, en cours de route, elle a pratiquement applati plusieurs voitures en stationnement et accroché plusieurs maisons en riant aux éclats à chaque choc, au grand effroi des deux voyageurs demeurés à l'intérieur du bus. (ap)

M. Assad en Arabie séoudite

Le président syrien Hafez Assad est arrivé hier en Arabie séoudite, première étape d'un voyage dans la Péninsule arabe pour demander à tous les dirigeants de s'unir contre l'annexion par Israël des hauteurs du Golan, a annoncé l'agence séoudienne.

Le roi Khaled et le prince Fhad ont accueilli M. Assad à sa descente d'avion dans l'aéroport de Riyad, ajoute l'agence qui ne donne pas d'autre précision.

« Nous avons besoins de toutes les armes arabes pour faire échec à l'agression et obliger les sionistes à revenir sur leur décision (d'annexer le Golan) », avait dit la radio syrienne avant le voyage surprise de M. Assad.

« Le rétablissement de la solidarité arabe effective est l'une de ces armes, tout comme l'engagement de tout le potentiel arabe dans la confrontation et la bataille du destin arabe... C'est dans ce contexte que la visite du président Assad dans la région du Golfe et la Péninsule arabe se place aujourd'hui (mardi) », a poursuivi la radio. (ap)

La longue attente des prisonniers soviétiques en Afghanistan

Page 1

Les dissidents et les guérilleros dans les prisons afghanes doivent s'en remettre à eux-mêmes et s'ils sont exécutés, « ils recevront leur récompense d'Allah au paradis », a dit Hussain.

Didenko, 18 ans, a déclaré : « Avant d'arriver en Afghanistan, en juin dernier, on m'avait dit que notre mission était de défendre la révolution (afghane)... à la demande du président Daoud ».

On sait que l'Union Soviétique a affirmé qu'une aide militaire lui a été demandée par l'actuel gouvernement du président Babrak Karmal, qui a renversé le gouvernement de Hafizullah Amin, en décembre 1979. Mohammed Daoud a été

tué en 1978 au cours d'un coup de force de ses successeurs pro-soviétiques.

DANS L'INTÉRÊT DE L'AMITIÉ

Povarnitsyne, lui, a déclaré : « Nous avons été envoyés dans l'intérêt de l'amitié, parce que c'était utile pour l'Union Soviétique, parce qu'il y avait une révolution en Afghanistan et qu'un nouvel Etat socialiste était en train de naître ».

« J'AI ACCEPTÉ MA MORT »

Les trois prisonniers semblaient pâles, mais en bonne santé. Ils avaient le cheveu hirsute et portaient des vêtements chauds. Ils se plaignent de leur existence monotone.

« Lorsque nous nous réveillons, nous prenons le petit déjeuner, puis nous re-

tourmons nous coucher, à déclaré Povarnitsyne.

« Ensuite, nous déjeunons et nous retournons dormir. Puis nous dinons et nous allons encore dormir. Nous ne sommes pas autorisés à sortir, sinon cinq minutes environ par jour ».

Leur cellule est un petit bunker, aux murs de terre, décorés de slogans religieux et de portraits de Hekmetyar, chef du Goulbiddine.

Un garde, armé d'une kalachnikov soviétique, était assis à la porte et un gros chien était attaché tout près.

Malgré leur avenir sombre, les jeunes Soviétiques ne paraissent pas déprimés et avaient même réussi à garder un certain sens de l'humour.

Tous trois, pour des raisons différentes, ont refusé une offre des journalistes occidentaux qui leur proposaient de transmettre des lettres à leurs familles par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale.

Comme les autres, Didenko a refusé d'écrire chez lui, ajoutant : « J'ai accepté ma mort ».

Le temps des incertitudes en Pologne

Page 1

A Rome, le journal italien « La Stampa », citant des informations parvenues à Paris « par des canaux officiels », a affirmé hier que M. Walesa avait essayé de s'évader de la résidence du gouvernement polonais où il est assigné à résidence. Selon le journal, le président de Solidarité a peut-être été transféré en prison à la suite de cette tentative d'évasion.

MINEURS SOUS TERRE

Dans le pays, la résistance aux militaires continue. Radio Varsovie a confirmé hier que les grèves continuaient aux houillères de Ziemowit et de Piast et dans les aciéries de Katowice (en Silésie, dans le sud de la Pologne). A la mine de Piast 1740 mineurs sont sous terre et à celle de Ziemowit 1154, a précisé la radio, qui a ajouté qu'au cours des dernières 24 heures de nombreux grévistes avaient cessé le mouvement. Les autorités polonaises ont affirmé qu'elles n'utilisaient pas la force pour déloger ceux qui restaient au fond.

raient pas la force pour déloger ceux qui restaient au fond.

Selon des dépêches non censurées, des chars continueraient d'encercler deux raffineries, à Gdansk et à Plock, où des ouvriers seraient en grève. Cependant Radio Varsovie a annoncé qu'à la suite de l'amélioration de la situation, le couvre-feu avait été allégé à Gdansk.

NÉGOCIATIONS DE L'ÉGLISE

Parallèlement, on affirmait hier de sources catholiques avoir observé des signes encourageants dans les négociations avec les autorités militaires.

Mais la nature des négociations de l'Eglise n'est pas claire. L'Eglise avait demandé immédiatement la libération des personnes emprisonnées en échange de son soutien pour maintenir le calme. Par ailleurs, selon diverses sources, Mgr Glomp refuserait de rencontrer M. Jaruzelski sans M. Walesa - de même que M. Walesa refuserait de rencontrer le chef de la junte sans le primat. (ap)

Comité central du FLN algérien

Plusieurs personnalités écartées

Les deux figures de proue de l'ère boumedienne, l'ancien ministre des Affaires étrangères Abdelaziz Bouteflika et le père de l'industrialisation de l'Algérie Belaid Abdesslam, ont été écartés hier

du comité central du FLN, le parti au pouvoir réuni le même jour à Alger.

Un troisième ancien ministre, M. Sid Ahmed Ghazali, qui fut pendant longtemps le patron de la Société nationale des hydrocarbures Sonatrach, puis ministre de l'énergie, est touché par la même mesure, ainsi qu'un dirigeant de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA), M. Abdelkader Ghali.

Ces sanctions, prises par la plus haute instance politique du pays sur proposition de sa commission de discipline, font suite à l'éviction du bureau politique du FLN, en juin dernier, de MM. Bouteflika et de Mohamed Salah Yahiaoui, ancien coordinateur du FLN, considérés tous les deux comme candidats potentiels à la succession du président Houari Boumedienne, au lendemain de son décès, en décembre 1978.

M. Bouteflika, qui avait dirigé pendant quinze ans la diplomatie algérienne jusqu'à la mort du président Boumedienne, est le troisième membre de l'ancien Conseil de la révolution (organe dirigeant de la révolution de 1965 à 1979) à être éliminé du comité central, après la « suspension », l'été dernier. (ats)

Rapt à Bruxelles

Une rançon de 20 millions de francs belges (1 million de francs) a été exigée par les deux malfaiteurs qui ont enlevé l'épouse d'un entrepreneur dans le faubourg de Meise, à Bruxelles.

Selon la police, les deux malfaiteurs armés et masqués ont sonné à la porte de l'appartement de M. Jan Stallaert. Son épouse a ouvert et a été aussitôt maîtrisée et repoussée à l'intérieur. Les ravisseurs ont ensuite enfermé l'entrepreneur dans la salle de bains avant de prendre la fuite en emmenant leur otage.

Les auteurs du rapt ont laissé sur place une note rédigée en hollandais et réclamant une rançon de 20 millions de FB en échange de la libération de Mme Stallaert. (ap)

Armes: M. Brejnev demande un équilibre authentique

M. Leonid Brejnev, président de l'Union soviétique, estime qu'un accord sur la réduction des euromissiles peut être réalisé en 1982 si les Etats-Unis sont prêts à accepter « un équilibre authentique ».

Le journaliste américain Marvin Kalb, correspondant diplomatique de la chaîne de télévision NBC, a fait état des réponses écrites de M. Brejnev à une série de

questions sur les relations stratégiques entre les deux super-puissances qui lui avaient été soumises le 4 décembre.

Sur l'Italie du Nord Mauvais temps

La neige et le vent ont désorganisé la circulation dans une grande partie de l'Italie et provoqué les plus graves inondations que Venise ait connues depuis deux ans.

Les eaux, poussées par le vent, ont reflué dans la lagune vénitienne où le niveau dépassait de 1 m. 45 celui de la mer. De nombreuses voies ainsi que des places dans le centre de la ville ont été inondées.

Les deux aéroports de Milan ont dû être fermés en raison de la neige, qui a rendu la circulation très difficile dans les rues de la ville.

La Riviera a enregistré sa première chute de neige depuis 25 ans, et de dangereuses plaques de verglas sont apparues sur les routes. L'aéroport de Gênes a dû lui aussi être fermé. (ap)

Extrémistes croates Belgrade critique les médias suisses

L'agence officielle yougoslave Tanyoug a critiqué hier la presse suisse à qui elle reproche son attitude à l'égard des « extrémistes » croates, qu'elle juge susceptible d'aggraver les relations entre les deux pays.

La Yougoslavie a officiellement protesté auprès du gouvernement suisse au sujet d'une récente émission de télévision qui a laissé s'exprimer des séparatistes croates que les autorités yougoslaves accusent d'avoir publié un appel à la destruction de la Yougoslavie socialiste.

Tanyoug a accusé hier la presse suisse d'essayer de justifier l'émission télévisée sous le prétexte de liberté de la presse ce qui, selon l'agence, constitue une autre provocation à l'égard de la Yougoslavie.

Pour l'agence yougoslave, la récente émission de télévision pourrait avoir des conséquences négatives sur les relations helvético-yougoslaves. (ap)

Sur le prix du gaz Accord franco-algérien

Un accord a été conclu dimanche entre la France et l'Algérie sur le prix du gaz, a annoncé hier soir le Ministère français des relations extérieures.

A l'issue de la visite en Algérie du président François Mitterrand (les 30 novembre et 1er décembre), les ministres des Affaires étrangères algérien et français avaient été chargés de préciser les principes directeurs d'un accord de prix sur la fourniture de gaz naturel liquéfié algérien à la France.

Au terme de leur travaux, précise le Quai d'Orsay, il a été convenu que pour assurer l'exécution de cet accord, les entreprises et services intéressés commenceront leurs discussions le 28 décembre, en vue d'établir des contrats définitifs avant la fin de février 1982. (ap)

Des comptes d'Andersen au Danemark

La marguerite qui se fane sur le trône danois doit s'arracher les derniers pétales.

Le leader social-démocrate Anker Joergensen est en passe de former son cinquième gouvernement minoritaire depuis 1972. Caractérisée par l'instabilité parlementaire, la tradition politique danoise est sauve.

Les élections législatives anticipées du 8 décembre n'ont vu se dégager aucune majorité. Comme en Belgique, les social-démocrates au pouvoir ont perdu de nombreux sièges, gagnés par la gauche et la droite.

Une telle radicalisation des forces politiques est généralement le reflet de tensions économiques. Chaque courant de pensée proposant des solutions opposées.

C'est vrai pour le Danemark.

Deux chocs pétroliers impitoyables pour un pays sans ressources propres, une inflation et un chômage qui flirtent avec les 10%, des déficits de la balance commerciale et du budget qui ne cessent d'enfler, des secteurs clés - le bâtiment et l'agriculture - qui périssent, et... le tableau suffit.

Tous les partis sont d'accord pour relancer les investissements, pas sur la manière.

Joergensen propose - ce qui lui a valu la chute de son précédent gouvernement - de puiser l'argent dans les bénéfices des compagnies d'assurances, des caisses d'épargne ou de retraite, pour fournir des capitaux à bas taux d'intérêt et relancer l'industrie.

Avec un tel programme, il ne peut espérer obtenir l'appui de la droite qui penche vers des mesures musclées, à la « Reagan », soit la réduction drastique des dépenses de l'Etat et des allocations de chômage. Il faut dire que ces dernières sont particulièrement généreuses.

La très puissante centrale syndicale L.O. - qui compte sur plus 1.200.000 membres - pourrait soutenir les vues de Joergensen, à condition qu'elles ne s'accompagnent pas d'une nouvelle perte du pouvoir d'achat des salariés.

De la même manière, le premier ministre pressenti pourrait s'entendre avec la gauche politique, s'ils n'y avaient les différends fondamentaux en matière de

politique extérieure: OTAN et CEE entre autres.

Ce n'est pas demain que le Danemark s'écartera de la voie chaotique des gouvernements minoritaires. Le pays s'en accommode assez bien, reposant sur une société décentralisée aux pouvoirs locaux relativement autonomes.

Patrick FISCHER

Coopération Peugeot - Honda

Peugeot va fournir des moteurs deux temps pour les cyclomoteurs Honda fabriqués à Alost (Belgique), aux termes d'un protocole de coopération technique et industrielle conclu entre les deux constructeurs.

Ces moteurs remplaceront ceux qui sont actuellement exportés du Japon; mais Peugeot fabriquera de son côté sous licence pour ses propres besoins des moteurs étudiés par le constructeur japonais. La fabrication de ces moteurs deux temps débarrera en octobre 1982 dans les usines Peugeot de Saint-Louis et de Dannemarie.

Le protocole signé par les vice-présidents des deux entreprises, MM. Williams Desazars de Montgailhard et Noboru Okamura, prévoit que les bicyclettes Peugeot seront commercialisées au Japon par Honda à partir du printemps prochain. En outre, les deux constructeurs vont poursuivre leurs études en commun portant notamment sur des moteurs quatre temps.

L'accord définitif doit être ratifié avant le printemps 1982. (ap)

Incendie à Rungis

L'important incendie qui s'était déclaré hier peu après 19 heures dans l'entrepôt U-2 des halles de Rungis (Val-de-Marne), rue du Renard, a été maîtrisé à 20 h. 35, a indiqué l'état-major des sapeurs-pompiers.

On ne déplore aucune victime mais les dégâts matériels, quoique non encore chiffrés, sont importants. L'entrepôt de 1500 mètres carrés, qui contenait des légumes, a été entièrement détruit et les flammes ont endommagé les bureaux situés au-dessus.

Il a fallu les effectifs de plusieurs casernes de pompiers de la région et près de 1 h. 30 d'efforts pour venir à bout du sinistre.

Les causes de cet incendie n'étaient toujours pas connues hier soir. (ap)

Dans le Doubs Un adolescent s'étrangle

Un adolescent de 13 ans, Alain Mange, dont le père est employé à l'usine Peugeot de Sochaux, s'est étranglé accidentellement en jouant avec sa ceinture.

Le drame s'est déroulé dans sa chambre, au domicile familial de Fontaine-lès-Clerval (Doubs). (ap)

En bref

● WASHINGTON. - Le président Reagan affirme, dans une interview qui doit être diffusée demain, que les manifestations pacifistes qui ont eu lieu à l'automne dans diverses capitales européennes se sont toutes déroulées à l'instigation d'une organisation « financée par l'Union soviétique ».

● MOSCOU. - Une fusée soviétique a placé lundi en orbite un satellite comportant des expériences fournies par la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie.

Les spécialités «Favorit»

cuites dans leur propre jus, à réchauffer dans le sachet alu



Jambon roulé **17⁵⁰**
sans os, 800-1800 g le kg

Cou de porc **17⁵⁰**
sans os, 800-1500 g le kg

Les mets fumés traditionnels

à cuire

Jambon roulé **14.-**
sans os, 800-2500 g le kg

Palette **17⁵⁰**
sans os, 800-1800 g le kg

Langue de bœuf **18.-**
sans peau, 800-1200 g le kg

Palette **13.-**
avec os, 600-1500 g le kg

Bretzels salés

Offre spéciale
jusqu'au 31.12

paquet de 160 g
-80
au lieu de 1.-
(100 g = -.50)



Sticks au sel

Offre spéciale
jusqu'au 31.12

paquet de 190 g
-80
au lieu de 1.-
(100 g = -.42)

Non ouvert, se conserve
parfaitement env. 3 semaines
au-delà de Migros-data.

Multipack
jusqu'au 31.12

Petits pois
extra-fins

boîte de 870 g, 2.80
(poids égoutté 550 g)
2 boîtes
4⁵⁰
Eg (100 g = -.40,9)
au lieu de 5.60



Pour garnir vos plats de fête

Jardinière
de légumes
«Favorit»

boîte de 425 g, 2.60
(poids égoutté 260 g)
2 boîtes
4.-
Eg (100 g = -.76,9)
au lieu de 5.20



Légumes à
la mode chasseur
«Favorit»

boîte de 425 g, 2.60
(poids égoutté 260 g)
2 boîtes
4.-
Eg (100 g = -.76,9)
au lieu de 5.20

Pointes
d'asperges
«Del Monte»

boîte de 298 g, 2.20
(poids égoutté 198 g)
2 boîtes
3⁶⁰
Eg (100 g = -.90,9)
au lieu de 4.40



Moitiés
de pêches
«Del Monte»

boîte de 825 g, 2.-
(poids égoutté 510 g)
2 boîtes
3.-
Eg (100 g = -.29,4)
au lieu de 4.-



Moitiés
de poires

boîte de 820 g, 2.10
(poids égoutté 460 g)
2 boîtes
3²⁰
Eg (100 g = -.34,8)
au lieu de 4.20

Bigarreaux
rouges

boîte de 450 g, 1.85
(poids égoutté 250 g)
2 boîtes
2⁹⁰
Eg (100 g = -.58)
au lieu de 3.70



Griottes
dénoyautées

boîte de 450 g, 2.50
(poids égoutté 250 g)
2 boîtes
4²⁰
Eg (100 g = -.84)
au lieu de 5.-



Des desserts aux fruits exquis

Multipack
jusqu'au 31.12

Vacherin glacé

surgelé

Offre spéciale
jusqu'au 31.12

450 g **5⁵⁰**
(100 g = 1.22,2)
au lieu de 6.50

Tourte glacée «Forêt-Noire»

surgelée

Offre spéciale
jusqu'au 31.12

550 g **6.-**
(100 g = 1.09)
au lieu de 7.-

Non ouvert et surgelé
(à au-moins -20°),
se conserve
parfaitement 3 mois
au-delà de
Migros-data.

MIGROS
data



Crème entière

UP
UHT

MIGROS
data

Offre spéciale
jusqu'au 31.12

1/4 l
2³⁰
au lieu de 2.75

1/2 l
4²⁰
au lieu de 5.10



MIGROS



SUISSE

Conférence de Madrid La crise polonaise déterminante

«Seul un changement notable dans la crise polonaise permettra à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) d'aboutir à un résultat concret.» Telle a été en substance la conclusion de M. Edouard Brunner, chef de la délégation suisse à Madrid, lors d'une conférence de presse, tenue hier à Berne. Mentionnant les faits essentiels qui ont marqué cette conférence, M. Brunner a relevé l'importance de la CSCE pour les pays neutres ou non-alignés. Madrid est en effet le seul forum international où ces pays peuvent émettre leur opinion dans le dialogue Est-Ouest.

M. Brunner précisa que la Conférence de Madrid reflétait manifestement le problème des relations Est-Ouest. C'est pourquoi, des événements comme ceux de Pologne ont une influence déterminante sur son déroulement. Si la situation ne change pas dans ce pays, la

conférence sera donc soit ajournée sine die, soit poursuivie, mais dans ce cas, aucun document final ne pourra être adopté. Il est vraisemblable cependant, que la conférence reprendra dans quelques mois, ce qui est important avant tout pour les neutres et les non-alignés,

puisque placés sur un pied d'égalité par rapport aux super-puissances, ils ont la possibilité de faire entendre leur voix et de juger de manière critique le respect des accords d'Helsinki.

DIFFICILE POLITIQUEMENT

Avant les dramatiques événements de Pologne, les neutres et les non-alignés étaient parvenus à élaborer un nouveau projet de document final. Celui-ci aurait dû être présenté le 16 décembre, en présence des ministres des Affaires étrangères de ces huit pays. L'acceptabilité de ce projet était, selon M. Brunner, assurée. Mais le dimanche précédent, l'état d'urgence était décrété en Pologne. Malgré ce changement brutal de la situation, le document a tout de même été présenté, en l'absence toutefois des ministres et sans qu'une décision ne soit prise. «Politiquement et moralement on ne pouvait signer un acte traitant entre autres des droits de l'homme, alors que ceux-ci étaient bafoués dans un Etat participant à la conférence», précisa encore M. Brunner. Il a donc été décidé de laisser les 35 Etats membres étudier ce dossier et d'attendre une éventuelle évolution de la situation en Pologne.

Dans l'intervalle, il est vraisemblable que les neutres et les non-alignés se retrouveront dans le courant du mois de janvier à Vienne afin de débattre de leur future ligne de conduite. (ats)

M. Jamgotchian recourt contre son jugement

Mardiros Jamgotchian a recouru en cassation hier matin contre le jugement qui l'a condamné samedi dernier à 15 ans de réclusion et 15 ans d'expulsion du territoire suisse pour l'assassinat d'un employé du Consulat de Turquie à Genève le 9 juin dernier. Maître Gérard Benoit, son avocat, n'a pas voulu révéler les arguments à l'appui de ce recours.

Ce recours devait être déposé dans un délai de cinq jours à compter du

jour du jugement. Il sera plaidé devant la Cour de cassation ultérieurement. Mardiros Jamgotchian a été reconnu coupable par la Cour d'assises d'assassinat sans circonstance atténuante mais a bénéficié de la responsabilité restreinte. Me Benoit avait plaidé le meurtre avec la circonstance atténuante du mobile honorable ainsi que la responsabilité restreinte.

(ats)

A la mission catholique de Fribourg Grève de la faim pour la Pologne

De hier soir à ce soir, un groupe de personnes polonaises et suisses observera une grève de la faim à Fribourg pour protester contre les événements se déroulant en Pologne. La grève a lieu auprès de la Mission catholique polonaise en Suisse. Les participants exigent la libération immédiate des personnes arrêtées depuis le 13 décembre et le retour des libertés civiles et humaines en Pologne.

Défense économique Un exercice

Un exercice d'économie de guerre a eu lieu à Berne à mi-décembre. Son but était d'évoquer les problèmes pouvant apparaître sur le marché du travail en temps de guerre et de crise ainsi que de tester les mesures élaborées pour y remédier. Ont été traités en particulier: les pénuries de main-d'œuvre dans l'agriculture, l'économie forestière, l'industrie, les transports et les soins médicaux lors de la mobilisation de l'armée et de la mise sur pied de la protection civile.

L'accent a par ailleurs été porté sur le comportement des autorités en cas d'occupation, souligne un communiqué de l'Office fédéral de la défense économique, diffusé hier. (ats)

Chômage partiel et licenciements Hausse au mois de novembre

Les offices du travail ont enregistré, en novembre, un nombre total de 15.312 chômeurs partiels (7472 hommes et 7840 femmes), dont l'ensemble des horaires de travail a été réduit de quelque 734.200 heures, contre 11.610 chômeurs partiels et 486.600 heures le mois précédent. Les chiffres respectifs s'inscrivaient à 1637 et 58.700 en novembre de l'année dernière, souligne la dernière statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, diffusé hier.

Les entreprises qui ont fait état de chômage partiel étaient au nombre de 390, contre 281 en octobre et 120 en novembre 1980. 2253 chômeurs partiels, soit 14,7 % du nombre total, étaient des étrangers soumis à contrôle, contre 1680 ou 14,5 % le mois précédent et 686 ou 41,9 % une année auparavant. Le groupe professionnel le plus atteint est celui de l'horlogerie et de la bijouterie, où 9026 travailleurs ont été touchés par le chômage.

Le nombre des licenciements pour des motifs d'ordre économique s'est inscrit à 389 (197 hommes et 192 femmes).

En outre, des résiliations de contrats de travail ont été signifiées pour une date ultérieure à 539 personnes (256 hommes et 283 femmes). Les nombres respectifs atteignent 234 et 318 en octobre 1981, tandis qu'ils s'élevaient à 42 et 184 en novembre 1980.

(ats)

Disparus de Crans-Montana Sains et saufs

L'alerte a été chaude en Valais dans la nuit de lundi à hier à la suite de la disparition annoncée à la police et aux sauveteurs de six touristes dans la région de Crans-Montana.

On mobilisa un hélicoptère d'Air-Glaciers qui survola le secteur présumé de la disparition durant une partie de la nuit mais en vain. Les recherches reprirent hier matin. C'est ainsi que les six personnes, soit quatre Allemands et deux Hollandais, ont été retrouvées dans la région de la Lienne. Tout le monde est sain et sauf mais la nuit fut cuisante. (ats)

Zurich Pas de manif à Noël?

La police zurichoise annonçait hier qu'elle oppose un refus à la requête du Mouvement des jeunes qui demandent que soit autorisée une manifestation sur les bords de la Limmat le 24 décembre au soir.

La police déclare avoir pris cette décision en raison des débordements auxquels avait conduit la manifestation organisée l'année passée le soir de Noël et craindre de nouveaux désordres si un rassemblement du Mouvement des jeunes avait lieu le 24 décembre au soir. (ats)

Avions Swissair: trêve de Noël

Noël est le seul jour de l'année où presque tous les avions de Swissair restent au sol. Ainsi les membres d'équipage peuvent pour la plupart passer cette fête avec leurs familles.

Le 25 décembre, les vols européens de Swissair sont annulés, et six unités seulement sur la flotte de cinquante appareils seront en service ce jour-là. Il s'agit en l'occurrence de vols intercontinentaux partis le 24 décembre pour arriver en Suisse le 25, et de vols quittant la Suisse à destination de pays d'outre-mer. Les appareils ont reçu une décoration de fête, avec branches de sapin et boules multicolores, et des desserts avec des motifs de Noël seront servis aux passagers. (ats)

Toujours plus de Suisses vont à l'étranger

Les Suisses vont de plus en plus à l'étranger pour des séjours soit de vacances, d'affaires, de cure ou d'étude. Telle est la conclusion du rapport spécial établi par l'Office fédéral de la statistique. En effet, en 1980, 5,6 millions de Suisses se sont rendus à l'étranger, ce qui représente une augmentation de 6% par rapport à 1979. Ces chiffres comprennent les voyages multiples, mais non les simples séjours de 24 heures. Le nombre de nuitées que les voyageurs suisses ont fait inscrire à l'étranger s'est monté à environ 35 millions.

A l'exception des pays de l'Est, toutes les régions du globe ont enregistré un plus grand nombre de visiteurs en provenance de Suisse que l'année précédente. Toutefois, les pays européens de la Méditerranée gardent la préférence des Confédérés, puisque plus de la moitié des nuitées de Suisses à l'étranger y ont été enregistrées. Alors qu'une nuitée sur sept seulement a été inscrite dans un pays non-européen. Selon les données à disposition, et par ordre de préférence, c'est l'Italie qui arrive en tête, suivie de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Es-

Missions de secours en cas de catastrophes M. Arthur Bill fait le bilan



«C'est un privilège que de pouvoir aider, les Suisses en sont généralement conscients». La remarque est de M. Arthur Bill, qui a dressé hier à Berne, lors d'une conférence de presse, le bilan de ses activités comme délégué du Conseil fédéral aux missions de secours en cas de catastrophes à l'étranger.

Entré en fonction en 1972, M. Bill achèvera son mandat à la fin de cette année. Se tournant vers l'avenir, il estime qu'une des tâches «les plus importantes de notre temps restera celle qui consiste à apporter de l'aide dans le vaste concert des peuples, dont les systèmes sociaux semblent de plus en plus échapper à tout contrôle».

S'adressant à son successeur M. Edouard Blaser, M. Bill lui recommande de prendre à son tour soin des volontaires qui composent le capital le plus précieux du Corps suisse de secours en cas de catastrophes à l'étranger. Son système de milice, même s'il représente une «gagewe» à chaque nouvelle mission, suscite pres-

que toujours «un engagement dynamique et durable de la part de volontaires toujours enthousiastes», a souligné le délégué du Conseil fédéral.

En huit ans - de 1974 à 1981 - avec 42 millions de francs, 681 volontaires suisses, l'assistance de milliers d'indigènes et une équipe bernoise formée actuellement de dix collaborateurs, le Corps suisse de secours en cas de catastrophes à l'étranger a à son actif notamment les réalisations suivantes: aide médicale en faveur de quelque 200.000 malades et blessés, construction de plus de 4000 logements, de près de 170 centres communautaires et d'environ 180 étables, remise en état de quatre aéroports de ravitaillement, localisation de 50 sources et forage de 50 puits, participation à l'aide alimentaire d'environ 2 millions de personnes, ainsi que purification de 170.000 litres d'eau et préparation de 80.000 litres de lait.

LES INTERVENTIONS

Le Corps suisse de secours en cas de catastrophes est intervenu après des tremblements de terre en Turquie, de 1975 à 1979, au Frioul, de 1976 à 1980, au Guatemala, de 1976 à 1981, en Roumanie, en 1977, en Yougoslavie, de 1979 à 1980, en Algérie, de 1980 à 1981 et dans le sud de l'Italie, depuis 1980. Il a aussi participé à la lutte contre la sécheresse au Sahel, de 1974 à 1975 et en 1978, en Ethiopie, en 1974, et en Haute-Volta, de 1978 à 1979. Il a enfin aidé les réfugiés notamment au Zaïre en 1978-79, au Soudan en 1978, au Shaba en 1978-79, en Thaïlande de 1978 à 1981 et en Somalie en 1980-81.

Au passif de son activité, M. Bill a surtout déploré la mauvaise coordination avec d'autres aides internationales et des gouvernements locaux, qui a dans certains cas, notamment après le tremblement de terre dans le sud de l'Italie, nuit à l'efficacité des actions à entreprendre.

M. Bill a enfin tenu à remercier, au nom des bénéficiaires directs, par l'intermédiaire des médias, le peuple suisse qui a permis la mise sur pied de ces missions de secours en cas de catastrophes à l'étranger. (ats)

Situation en Pologne Déclaration du Parti suisse du travail

Le Bureau politique du ptd-pop, réuni à Lausanne le 20 décembre 1981, approuve la déclaration faite par le secrétaire du parti le jour même de l'instauration de l'état d'exception en Pologne. Cette déclaration traduit l'inquiétude et l'émotion de tous les démocrates sincères.

Le régime militaire a proclamé aussitôt qu'il ne s'agissait que de mesures passagères ne se substituant pas à l'ordre constitutionnel. Il est pourtant certain que le recours à des mesures d'exception n'aurait pas été nécessaire si la démocratie socialiste avait disposé des moyens institutionnels de régler les conflits évitables par le dialogue et la négociation, dans le domaine politique aussi bien que dans celui de l'économie, notamment par une participation plus directe des travailleurs à la conduite du pays.

Le Bureau politique estime qu'une solution véritable à la crise n'est possible qu'à travers le rétablissement des libertés démocratiques, des droits syndicaux, sans ingérences extérieures et la reprise des négociations entre les différentes composantes de la société polonaise, évitant tout ce qui, de part et d'autre, fait obstacle à cette concertation.

Une telle exigence répond aux principes défendus par le ptd-pop dans son programme d'action politique adopté à Regensdorf et qui souligne que notre parti «condamne toute atteinte aux droits fondamentaux et aux libertés démocratiques en Suisse comme partout ailleurs».

La solution des problèmes préoccupants posés par la crise polonaise est également liée au maintien de la paix et d'abord à la fin des graves tensions actuelles, à un aboutissement positif de la conférence de Genève, à la cessation de la course insensée aux armements, à un retour à une politique de détente et de coexistence pacifique ardemment désirée par tous les peuples, y compris le peuple suisse. (comm)

Contrôle des aliments

Pour plus d'information

La tolérance face aux substances étrangères dans les denrées alimentaires a été au centre des délibérations de la dernière séance de la Commission fédérale de l'alimentation, précise un communiqué diffusé hier.

Les représentants de l'Office fédéral de la santé publique ont proposé de définir, lors de la prochaine séance de la commission, les principes suivants:

- priorité à la toxicité éventuelle des substances étrangères analysées,
- proportionnalité des mesures prises,
- information aussi complète que possible du consommateur,

● sécurité du consommateur, qui doit avoir la certitude de bénéficier de la protection maximum contre les substances nuisibles qu'il ne peut identifier lui-même.

La commission a par ailleurs constaté que les résultats des analyses d'huiles végétales en provenance d'Espagne, toujours séquestrées à la frontière à titre préventif, ont jusqu'ici tous été négatifs. (ats)

90-1063

Bonjour tout le monde!

- et si votre fromage BAER préfère garnir votre petit déjeuner, il ne pourra plus rien vous arriver.

BAER

C'est tout simplement meilleur.

mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 17.20 Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande
17.30 Téléjournal
17.35 Klimbo
17.45 Dessin animé: Ted l'Ourson à la Recherche de Noël
18.15 Dessins animés: Droopy Pionnier - Quel Petit Cochon
18.30 Les grands feuilletons d'aujourd'hui: Le Chevalier de Maison-Rouge 3e épisode
18.55 Je t'enverrai des cartes postales...
19.00 Quand le souvenir revient: Ce soir: Anselme Roulin, un armailli qui se découvre un talent de peintre
19.30 Téléjournal
19.50 L'Etoile d'Or
20.45 Série: Gags à gogo
21.00 En direct et en stéréo de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève: Concert de l'Orchestre de la Suisse romande
22.00 Vaudevilles et vieilles chansons
22.25 Téléjournal

Vieux films suisses
22.35 La Dernière Chance



Un film de Leopold Lindtberg - Avec: Édouard Morrison - John Hoy - Leopold Biberti - (Version originale avec sous-titres français)

FRANCE 1

- 12.05 Réponse à tout: jeu
12.25 Une minute pour les femmes
12.30 Midi première: Variétés
13.00 TF1 actualités
13.35 Série: Mark Twain raconte...
14.25 Les visiteurs de Noël
15.50 Rancho Bravo
17.25 Etoiles sur glace
18.15 Flash TF1
18.25 1, Rue Sésame
18.50 Avis de recherche
19.20 Actualités régionales
19.45 Bonsoir, Fernand
19.53 Tirage de la Loterie nationale
20.00 TF1 actualités
20.30 Tirage du Loto
20.35 Les Papillons de la Garrigue
21.45 Qu'est-ce qu'on attend pour faire la fête?
22.45 Un Noël, une vie
23.00 TF1 actualités



Un film américain d'Andrew W. Mc Laglen - Avec: James Stewart - Sam Burnett - Maureen O'Hara: Martha Price - Brian Keith: Alexander Bowen - Juliette Mills: Hilary Price, etc.

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
11.15 A2 Antiope
12.05 Passez donc me voir: Par Philippe Bouvard
12.30 Les Amours des Années grises: Feuilleton: Trois sans Toit
12.45 Journal
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous: Par Jacqueline Alexandre
14.00 Les mercredis d'aujourd'hui Madame
15.00 Aux plaisirs de l'œil
16.00 Récré A2: enfants
18.10 La Vie de Jésus
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres: jeu
19.20 Actualités régionales
19.45 Les gens d'ici
20.00 Journal
20.35 Il y a 25 ans, La Colombe
21.50 Sonate d'Automne
23.20 Antenne 2 dernière



Un film d'Ingmar Bergman (1978) - Avec: Ingrid Bergman - Charlotte - Liv Ullmann: Eva - Lena Nyman: Hélène - Halvar Bjork: Victor - Gunnar Bjornstrand: Paul, etc.

FRANCE 3

- 15.00 FR3 Jeunesse
15.50 L'Enfance de Dominique
16.15 Bouba
16.40 Carroyage
16.50 Contes populaires et légendes de France
17.00 Le solitaire de Murder Lake
17.30 Comme les Six Doigts de la Main
17.50 Les Aventures du Capitaine Bobardov
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Ulysse 31
20.00 Les petits papiers de Noël
21.05 Le Fils du Désert
22.45 La planète au cœur naif
23.40 Soir 3: Informations
24.00 Mes meilleurs vœux

SUISSE ALEMANNIQUE

- 17.00 Machmit-Magazine
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Jeu: «3 Stühle»
19.05 Informations régionales
19.30 Téléjournal. Sports
20.00 Marco Paolo
21.20 Une circonstance miraculeuse
22.15 Téléjournal
22.25 Témoins du siècle

SUISSE ITALIENNE

- 15.00 Gambit
16.50 Animaux, animaux
17.00 La Grande Vallée
18.00 Les plus belles fables du monde
18.05 Top
18.45 Téléjournal
18.50 Fior di Favole
19.15 Magazine régional
19.50 L'Etoile d'Or
20.45 Téléjournal
21.10 Arguments
22.00 Los Villancios
22.45 Téléjournal

A PROPOS Voyage entre les lignes

Françoise Arnoul, nez garni de petites lunettes de lecture qui lui donnent l'air bien sage d'une intellectuelle, alors que sans lunettes, devant un décor peint comme dans «French-cancan», elle redevient la nini superbe d'un film superbe, et Marcel Dalio, acteur fétiche de Jean Renoir, le plus sensible film du monde, lisent des extraits de l'autobiographie de Jean Renoir.

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Téléjournal
16.15 Noël sous chapiteau
17.00 Des miracles explicables (2)
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Le Japon
21.45 Images de la science
22.30 Le fait du jour

ALLEMAGNE 2

- 14.30 Rock-pop à Berlin
16.30 Dent de lion
17.00 Die Küstenpiloten
17.40 Plaque tournante
18.20 Jouons avec Rosenthal
19.00 Téléjournal
19.30 Schwimmende Eisscholle
20.15 Bilan
21.00 Téléjournal
21.20 Die Profis
22.10 Cela vous concerne
22.15 Le pasteur Johannes Kuhn vous répond
22.45 Strassenräuber
0.15 Téléjournal

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

- 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine de l'actualité. 13.30 L'étoile de Noël. 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir. 18.15 Actual. régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse suisse alm. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Quel temps fait-il à Paris? 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Le Noël de la Petite Couturière. 22.55 Blues in the night. 24.00 Liste noire.
12.00 Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. Musique ancienne et contemporaine. 17.00 Informations. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 En direct de la Cathédrale St-Pierre à Genève. 22.00 Pages vives. 23.00 Informations. 23.05-6.00 Relais de RSR I, Liste noire avec J.-F. Acker et Cie.
12.00 Thierry Le Luron. 12.45 Le Jeu des milles francs: Lucien Jeunesse. 13.00 Inter-treize. Le point de vue de la rédaction. 13.30 Maurice de Paris: la vie de Maurice Chevalier racontée par Serge Lama. 14.30 M. Hess et B. Mabille. 15.00 Catin express. 15.30 P. Blanc-Francard. 17.00 Radioscopie: Jacques Chancel. 18.00 Radios pour rire: Olivier Nanteau. Spectacles int. 19.00 Journal. 19.20 Le téléphone sonne. Reporteur. Face au public. 20.05 J.-L. Foulquier. 21.00 Feed back. 22.05 Vous avez dit étrange: J. Pradel. 23.05 José Artur.
13.00 Un prodigieux petit divin. 14.00 «1791» inscription et projection de la Flûte enchantée. 15.30 L'opéra initiatique: La Flûte enchantée, Parsifal, La Femme sans ombre. 17.30 La flûte face à son jeune auditoire. 18.02 Concert: Mozart franc-maçon. 20.05 Pour suivre la Flûte enchantée. 20.30 Festival de Salzbouurg. 23.35 Mozart ou de la transparence.
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Les tournois du royaume de la musique. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture: Le monde au singulier. 15.45 Archimedia. 16.45 Contact. 17.00 Roue libre. 17.32 Musiciens français contemporains. 18.15 L'Odyssée d'Homère. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 La science en marche. 20.00 La musique et les hommes. Donizetti. 22.30 Nuits magnétiques.

- Informations - recueillies avec le concours de l'ATS - toutes les heures et à 12.30 et 22.30. 0.00 Liste noire. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. Aux ordres du Chef par Catherine Michel.
0.00 Liste noire. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Suisse-musique. Pages de Bach, Beethoven, Haydn. 9.00 Informations. 9.05 Connaissances; contes de Noël. 9.30 Mission et démission de l'Occident. 10.00 Miroir du Temps. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Informations. 11.05 Perspectives musicales. Musiciens suisses. 12.00 Vient de paraître.
Programme susceptible de modifications. 0.05 José Arthur. 1.00 Les grandes Manceuvre 81. 2.00 Programme non communiqué. 3.00 Au cœur de la nuit. 4.30 Bon pied, bon œil. 6.30 Pierre Douglas. 7.45 L'invité de Didier Lecat. 8.30 Revue de presse. Jacques Thévenin. 8.45 Eve Ruggieri et Bernard Grand. 11.00 Nicolas Hulot.
Toutes les émissions en stéréophonie. Informations à: 6.00, 7.00, 8.00, 8.30 Kiosque, 9.00, 12.00, 13.00, 18.00, 20.00, 24.00. 6.02 Quotidien musique, par Philippe Caloni: Sonate pour violon et piano, Mozart. 8.10 Pantomime. 9.02 Musique au futur par D. Lemery.
Inf.: 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55. 7.02 Matinales, magazine. 8.00 Les chemins de la connaissance, avec: à 8.00 Le métier, image latente d'une société: Anciens métiers manuels. 8.32 La civilisation ligure par C. Herviant. 8.50 La cendre écarlate. 9.07 Les matinées de France-Culture: La littérature. 10.45 Questions en zigzag. 11.02 Musiciens français contemporains.

qualité fraîcheur service

SAMEDI
26 DÉCEMBRE
OUVERT
de 8 à 12 h.

Toujours
à votre service !
91-251

ANDRE SPACK
laiterie alimentation
tél. 311066

Natation et thérapie pour rhumatisants

Lieu : piscine couverte régionale de Bévillard.

Date : dès le 11 janvier 1982, 17 h. 30

Certificat médical obligatoire.

Renseignements et inscription :
Service social en faveur des rhumatisants
(Pro Infirmis) Bienne
Rue d'Argent 31 - 2503 Bienne
Tél. (032) 23 10 33 06-26971

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre

terrain à bâtir

Quartier Est. 900 m² environ.
Situation ensoleillée et tranquille.

Ecrire sous chiffres P 28-950 102 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds. 28-12189

A louer Fritz-Courvoisier 24

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
tout confort, loyer Fr. 380.- + charges.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
tout confort, loyer Fr. 320.- + charges.

STUDIO
tout confort, loyer Fr. 211.- + charges.

S'adresser au concierge M. PEREZ Carrefour Etoile SA
M.E. Belle, Fritz-Courvoisier 24
Téléphone (039) 22 45 41 et (061) 47 80 88 31754



Toyota Hi-Lux 4 x 4 Pick-Up 1968 cm³, 66 kW (89 ch DIN), empattement de 2585 mm, 970 kg de charge utile, fr. 17 500.-

Toyota Hi-Lux 4 x 4 Pick-Up 1968 cm³, 66 kW (89 ch DIN), empattement de 2800 mm, 920 kg de charge utile, fr. 18 100.-

75-222

La Toyota Hi-Lux 4 x 4 escalade en puissance, même lourdement chargée, des déclivités de 50, 60, voire 75 pour cent. Et les dévers les plus prononcés ne la font pas verser. En un mot, elle franchit tous les obstacles. D'où sa brillante carrière. La Toyota Hi-Lux: 4 vitesses route, 4 tous terrains, traction sur les 4 roues enclenchable et déclenchable en marche, moyeux à roue libre pour économiser de l'essence, capacité de remorquage de 2 tonnes. Et une indéfectible ardeur au travail. C'est exactement l'utilitaire tous terrains, toutes saisons qu'il vous faut.

TOYOTA

AVANTAGEUX MULTI-LEASING TOYOTA, TÉLÉPHONE 01-495 24 95, TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11 **N°1 DES UTILITAIRES EN SUISSE.**

A remettre

ARCADES 45 m²
avec 2 magnifiques vitrines.
Loyer modéré.
Sans stock: Fr. 50 000.-

Ecrire sous chiffres 87-926 aux Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel 87-31397

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, montres, réveils et pendules en tous genres.
Service à domicile, sur demande.
Horlogerie Rochat, tél. (039) 31 89 22 ou 22 12 88 21200

MAURICE
20 ans, 175 cm, boulanger-pâtissier, costaud, sympathique et sérieux, s'intéressant au cinéma et à la musique, cherche jeune femme 18-24 ans, gentille, fidèle et sensible pour lui offrir son amitié sincère.

AGENCE HARMONY c.p. 132 93-571
2740 Moutier - Tél. (032) 93 40 88

URGENT

PORTIER
de nuit, de 20 h. à 4 h. (sauf lundi) demandé par cabaret.
Ecrire sous chiffre VJ 32689 au bureau de L'Impartial.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 3

Leonard Leokum et Paul Posnick

La guerre météo a commencé

Roman

Editions de Trévisé
Droits réservés Opéra Mundi, Paris

Les ennuis commencèrent lorsque nos braves policiers new-yorkais arrivés sur les lieux jugèrent qu'il y avait là quelque chose d'un peu illégal. Comme Miss La France refusait d'émerger de la fontaine, ils se jetèrent à l'eau pour l'attraper. Il devait s'ensuivre une jolie bagarre.

A ce moment, la caméra montra une mêlée confuse, les remous d'une bousculade de gens et de policiers avec, au beau milieu dans le plus simple appareil, une femme sur laquelle chacun espérait pouvoir jeter un coup d'œil. Cependant, en dépit du caractère merveilleux de la télévision et des techniques du cinéma, ce plaisir fut refusé au public du petit écran.

— On finit par la maîtriser et on l'emmena, enveloppée dans une couverture bleue, jusqu'au commissariat où elle fut verbalisée pour outrage

à la pudeur et incitation à la violence. Douze personnes ont été blessées, deux policiers sont à l'hôpital, et un cheval a été piétiné au cours de cette échauffourée. Mais le cheval se rétablit rapidement.

Roger Moss fixa la caméra d'un air impavide. Après tout, son aptitude à rester de marbre lui valait presque 250.000 dollars par an.

— Et maintenant, dit-il, sachant qu'il venait de jouer un mauvais tour à son confrère, voici Forest Hill et la météo.

Ce n'était que le journal de 6 heures du soir, il n'y avait là rien de particulièrement passionnant. C'était la même chose tous les jours, sur les réseaux de télévision, et, cependant, l'atmosphère était tendue. Le journal était une grosse opération commerciale. Ses vedettes attiraient les téléspectateurs, et le nombre de ceux-ci déterminait le volume des investissements des producteurs. Beaucoup d'argent était donc en jeu. Or Forest Hill était devenu une vedette, le premier météorologue dans l'histoire de la télévision qui fut l'attraction principale du journal. Il avait un genre qui tenait à la fois du comique de cirque et de la naïveté paysanne. Toutes ses émissions étaient marquées de l'originalité, la drôlerie, et les gens allumaient leur poste autant pour le regarder que pour s'informer du temps du lendemain.

S'allongeant dans son transat, aucunement

embarrassé de prendre le relais d'une histoire de femme nue, il entra dans le vif de son numéro.

— Quelle chaleur! Quelle chaleur! J'ai affreusement chaud!

Forest ôta une bretelle de son costume de bain.

— Est-ce que vous n'avez pas chaud, terriblement chaud, braves gens? Faites comme moi, enlevez vos fringues. Mettez-vous à l'aise. Et vous n'avez encore rien vu. D'ailleurs, à qui la faute? Pas à moi. Je vous avais dit qu'il allait faire chaud, pas vrai?

Les machinistes et les cameramen répondirent comme en écho:

— C'est vrai, Forest. Tu nous l'avais bien dit.

Forest bondit sur ses pieds et enleva l'autre bretelle de son costume de bain, nu jusqu'à la ceinture. Des sifflements, des hurlements de chien en chaleur se firent entendre dans le studio. Forest fit celui qui les ignorait et il se dirigea vers la carte du pays en pataugeant dans le sable.

— Voici maintenant ce qui va avoir lieu. Je vous promets, une amélioration. Vous voyez cette dépression? dit-il en montrant un nuage noir qui figurait sur la carte près de San Francisco.

Forest prit le nuage et lui fit traverser la carte pour le placer au-dessus de la région de New York.

— Eh bien, ce scripant devrait être ici cette nuit. Et nous allons avoir de la pluie... (Forest

entama une chanson.) «Parti de San Francisco...» (Puis il s'arrêta, consulta sa montre et précisa avec solennité:) il y a quatre jours, dix heures et dix-sept minutes. Depuis ce temps-là, il continue son joyeux petit bonhomme de chemin à travers le pays, pourchassant ce front d'air chaud à travers le Nebraska, le Missouri, la Virginie Occidentale et...

Il s'arrêta, regarda en l'air. Puis roula les yeux et insista:

— J'annonçais de la pluie pour ce soir entre 7 heures et 8 heures. Et puisque je ne me trompe jamais — ou presque jamais — je vous conseille de prendre votre parapluie.

A ce moment précis, il commença à pleuvoir dans le studio. Des cataractes qui tombaient sur Forest et convertirent son bac à sable en un tas de boue.

Forest regarda la pluie qui s'abattait sur lui, puis le public auquel il adressa un clin d'œil, comme s'il avait été victime d'une énorme plaisanterie.

— Ceci n'est pas de la pluie. Je vous ai dit qu'il n'y en aurait pas avant 7 heures ou 8 heures. Ce n'est que de l'eau provenant d'un tuyau d'arrosage tout à fait banal.

Forest sortit de son bac à sable et s'éloigna du plateau sous l'œil de la caméra. Et des millions de téléspectateurs purent surprendre le machiniste qui tenait le tuyau responsable du déluge. (à suivre)

SURPLUS 38

Avenue Léopold-Robert 38

annonce

PATINOIRE DES MÈLÈZES

LA CHAUX-DE-FONDS - FRIBOURG

LOCATION: Bar le Rallye - Girard Tabacs - La Tabatière - Tabacs des Forges - Tabacs F. Racheter, Hôtel-de-Ville 2 - Tabacs Maurer, Balance 14

29589

FIANCÉS

Déposez votre liste de mariage et choisissez parmi notre vaste assortiment de porcelaines, de verrerie et couverts de table



RIALTO

Un service de Langenthal pour vous qui appréciez la belle et fine porcelaine

A. & W. KAUFMANN & FILS

P.-A. KAUFMANN Succ.
Marché 8-10 - La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 10 56
Visitez nos expositions à notre premier étage

32138



RESTAURANT
Louis-Chevrolet 50
Tél. 039/26 51 52
La Chaux-de-Fonds

MENU DE NOËL

Midi et soir

- SAUMON NORVÉGIEN
 - CONSOMMÉ AU PORTO
 - DINDE FARCIE
 - MARRONS GLACÉS
 - CHOUX BRUXELLES
 - POMMES CROQUETTES
 - SALADE
 - FROMAGE ou BÛCHE DE NOËL
- Fr. 35.-

Prière de réserver votre table, pour les deux menus, tél. 039/26 51 52

MENU DE SYLVESTRE

- CANJA BRÉSILIENNE
 - BARQUETTES FRUITS DE MER RIZ CRÉOLE
 - SORBET AU CHAMPAGNE
 - TOURNEDOS ROSSINI
 - FONDS D'ARTICHAUTS CALMAR ÉPINARD À L'ITALIENNE
 - SCORSONNAIRES AU BEURRE POMMES CROQUETTES
 - SALADE
 - FROMAGES
 - PARFAIT FLAMBÉ À L'ORANGE
 - Fr. 55.-
 - TENNIS + SQUASH À GOGO dès 23 heures
 - SOUPE À L'OIGNON
 - MUSIQUE STÉRÉO - AMBIANCE COTILLONS
- 32709

A vendre LAMES À CHANFREIN (pin, sapin, etc.) dès Fr. 7.90 le m² PLATEAUX DE COPEAUX PRESSÉS, PLINTHES, DALLES A-prix rabaisé: ISOLATIONS Service de coupe. Le tout peut être livré sur place. Praticions continuellement des offres spéciales, demandez notre prix courant



4242 Laufen (BE)
Tél. 061/89 22 89 ou 061/89 36 36 03-6586

LA SUISSE Générale Assurances

VOTRE PARTENAIRE POUR TOUTES LES ASSURANCES

AGENCE GÉNÉRALE DE LA CHAUX-DE-FONDS

P.-A. Bôle

et ses collaborateurs

vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1982 ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

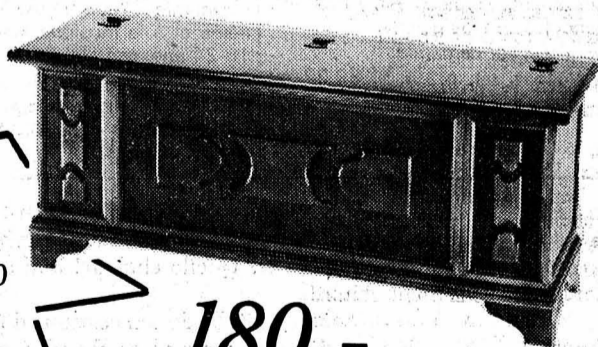
Les bureaux restent ouverts normalement.

91-45

VAC
RENE JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

VAC-AMEUBLEMENT

Connaissez-vous le style rustique italien?



180.-

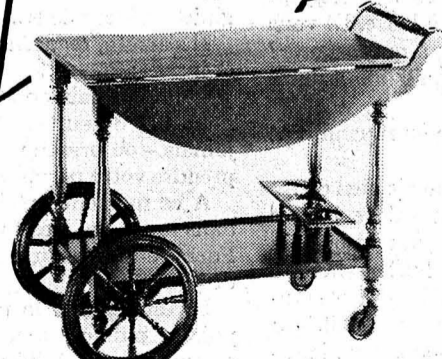
Merveilleux bahut en noyer comme on les faisait autrefois. Longueur 120 cm, hauteur 49 cm et profondeur 40 cm. Un prix qui défie le temps.



Dimensions ouverte, 77x77 cm

175.-

Vous trouverez d'autres meubles de tous styles dans notre grand magasin de la rue des Crêtets 130 à La Chaux-de-Fonds



Une ravissante table roulante avec deux abattants en demi-lune. Une allure campagnarde avec le sens du pratique. Dimensions: 77x40 cm, hauteur 69 cm. Finition artisanale, teinte noyer.

RENÉ JUNOD SA, 130, rue des Crêtets 2301 La Chaux-de-Fonds

75 ANS 1906-1981 TOUJOURS A VOTRE SERVICE



Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à: Banque Procrédit 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

60.155.245

MAGAZINE

vie pratique

Le minimum vital

Celui qui contracte des dettes est tenu, en principe, de les honorer; de même, celui qui cause un dommage peut être contraint de le réparer. On a vu, dans un précédent article, que l'ordre juridique prévoit divers moyens permettant à un créancier d'obtenir satisfaction. Mais, comme il se doit en pays civilisé, l'intérêt du débiteur à sa survie a été jugé préférable à celui du poursuivant au recouvrement d'une créance, aussi fondée soit-elle.

INSAISSABILITÉ ABSOLUE

C'est pourquoi la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, du 11 avril 1889, déclare insaisissable un certain nombre d'objets et de revenus, parmi lesquels on signalera:

- les vêtements et les effets personnels nécessaires au débiteur et à sa famille, les ustensiles de ménage et les meubles, en tant qu'ils sont indispensables au débiteur ou à sa famille, ou qu'ils sont sans valeur;
- les objets et livres de culte;
- Les outils, instruments et livres nécessaires au débiteur ou à sa famille pour l'exercice de leur profession, ou qui sont sans valeur;
- ou bien deux vaches laitières ou génisses, ou bien quatre chèvres ou moutons, avec les fourrages et la litière pour quatre mois, en tant que ces animaux sont indispensables à l'entretien du débiteur et de sa famille, ou au maintien de son entreprise;
- les denrées alimentaires et le combustible nécessaires au débiteur et à sa famille pour deux mois;
- les subsides alloués par une caisse ou société de secours en cas de maladie, d'indigence, de décès, etc., les pensions et capitaux dus ou versés à la victime ou à sa famille, à titre d'indemnité pour lésions corporelles

ou pour préjudice à la santé, les rentes selon l'article 20 de la loi sur l'AVS et les prestations des caisses de compensation pour allocations familiales.

conseil juridique

SAISSABILITÉ RELATIVE

De plus, le préposé ne peut saisir les salaires, usufuits, rentes et autres revenus que sous déduction de ce qu'il estime indispensable au débiteur et à sa famille. Pour éviter une détermination par trop fluctuante du minimum vital, les autorités cantonales de surveillance des offices de poursuite pour dettes et de faillite édictent périodiquement une circulaire à laquelle les offices de poursui-

Questions

Les lecteurs et lectrices qui désiraient que certaines questions les intéressent particulièrement soient traitées dans cette rubrique voudront bien le faire savoir, en s'adressant à la rédaction de «L'Impartial», 14 rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds.

tes se conformer. Dans le canton de Neuchâtel, en 1981, le minimum vital mensuel se calcule de la façon suivante: Une personne seule a «besoin» de 600 à 650 francs, un couple de 800 à 850 francs. On ajoute à ces montants le loyer mensuel et le douzième des frais annuels de chauffage, une somme de 135 francs par enfant jusqu'à 6 ans, 170 francs par enfant de 6 à 12 ans, 210 francs par enfant de 12 à 16 ans et de 210 à 295 francs par enfant de plus de 16 ans. On ajoute aussi au revenu du débi-

teur le gain de sa femme, jusqu'à la moitié, voire aux deux tiers de celui-ci selon les besoins vitaux de la famille, les ressources et les charges de chacun des conjoints et les contributions passées de la femme au ménage. En revanche, le gain des enfants n'est pas pris en considération; cependant, il faut tenir compte d'une contribution équitable d'un enfant mineur à son entretien et d'une éventuelle participation au coût du logement d'un enfant majeur, lorsque ces enfants font ménage commun avec le débiteur.

S'agissant des prestations en nature, il faut déterminer dans quelle mesure le débiteur doit faire face à des dépenses nécessaires. Lorsque le débiteur est logé, nourri et blanchi par son employeur, le salaire insaisissable est de 285 francs pour une personne seule et de 335 francs pour un couple. Lorsque le logis n'est pas compris dans les prestations de l'employeur, les frais de loyer, chauffage et éclairage sont ajoutés à ces montants.

On déduit du revenu les frais liés à son acquisition et les frais professionnels, les cotisations d'assurances AVS, AI, APG, caisse de retraite, maladie, accident, chômage, etc.

Le préposé peut descendre au-dessous de ces normes lorsque l'équité l'exige, par exemple pour une personne seule vivant en ménage commun avec d'autres personnes.

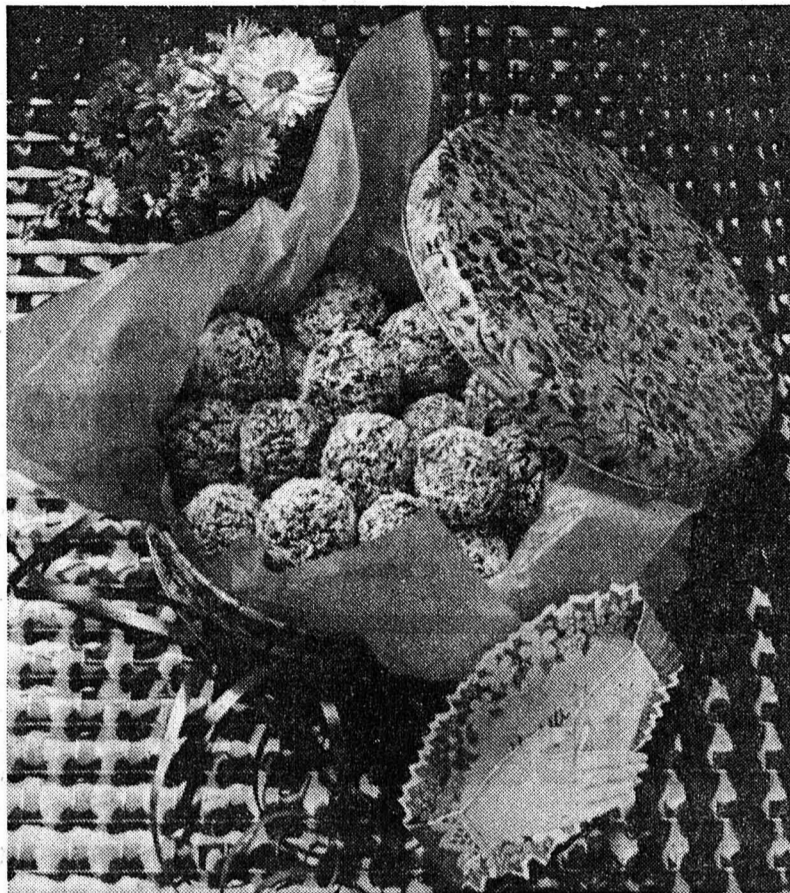
Le gain de la femme mariée est saisissable, sous déduction de sa contribution aux charges du ménage.

Rappelons enfin que c'est également à ces chiffres que les autorités administratives et judiciaires doivent se référer pour décider s'il y a indigence au sens de la Loi sur l'assistance judiciaire et administrative (cf l'article du 28 octobre dernier).

Philippe SCHWEIZER

Pour les fêtes de fin d'année

Confectionnez vos truffes au rhum



Ce qu'il vous faut:

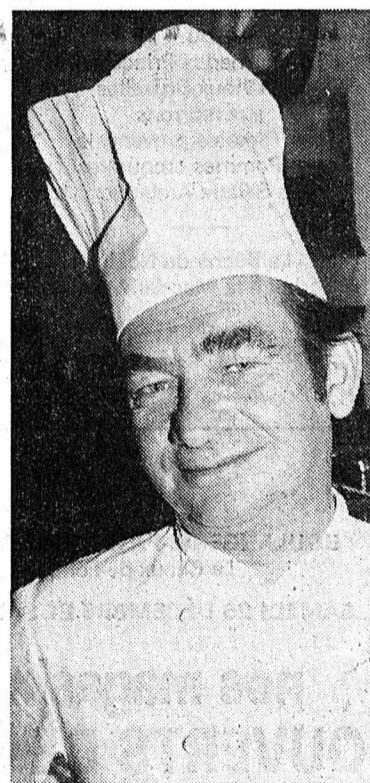
- 5 feuilles de gélatine
- 2 dl de double crème
- 450 gr de chocolat de ménage noir, coupé en petits morceaux
- Rhum selon goût (au min. 4 cuill. à soupe)
- 50 gr de raisins secs; faire macérer dans le rhum durant 1 heure
- 50 gr de gingembre (du bocal), coupé en petits cubes
- 200 gr de beurre fondu
- 50 gr de flocons de coco

Attendrir la gélatine dans de l'eau tiède. Porter la crème à ébullition. Laisser mijoter 5 minutes env. puis y faire fondre le chocolat et la gélatine ramollie. Ajouter les raisins secs macérés dans le rhum et les petits cubes de gingembre. Verser le tout dans une terrine et incorporer lentement, au fouet, le beurre fondu. Mettre à refroidir dans le réfrigérateur. Travailler quelques instants la masse avec une spatule en bois et prélever

des petites portions avec lesquelles on forme des boules. Enrober chaque truffe de flocons de coco.

Tapisser l'intérieur d'une boîte en fer blanc finement décorée avec un papier de soie de couleur et y déposer les truffes avec précaution. Orner la boîte d'un ruban assorti.

la recette du chef



M. Charles-André Buhler
Cuisinier du réfectoire Dixi
Le Locle

Cailles aux raisins

POUR 4 PERSONNES:

- 8 cailles
- 500 grammes de raisins blancs,
- 8 petites bandes de lard blanc,
- 80 grammes de beurre,
- 200 grammes de sucre,
- 5 dl d'eau,
- 3 dl de marc,
- sel et poivre,

La préparation se passe en deux temps:

- Mélangez l'eau, le sucre et le marc, portez à ébullition, ajoutez le raisin dégrappé et laissez reposer un jour.
- Assaisonnez les cailles à l'intérieur, y glissez 2 à 3 grains de raisin. Bardez avec le lard et ficellez. Faites blondir les cailles dans le beurre, 15 minutes environ. Ensuite déglacez avec les raisins et le jus. Laissez encore mijoter 5 minutes. Bon appétit.

Beau légume, d'où viens-tu ?

Les légumes cultivés au Moyen-Age n'étaient pas tous d'introduction récente. Les Romains, les Egyptiens les connaissaient bien avant notre ère. Il est

à notre époque assez curieux de savoir à quelles croyances ou superstitions donnait lieu l'usage des légumes. Rappelons l'efficacité présumée de l'ail contre les épidémies. Le persil était apprécié pour ses qualités digestives, mais par ailleurs on le considérait comme une plante magique. Il fallait le faire semer par un innocent ou en faisant le fou. Personne ne se serait avisé de le repiquer de peur de mourir dans l'année.

Le scorsonère à racine noire, à ne pas confondre avec le salsifis, avait, paraît-il, la vertu d'être un excellent antidote du venin de vipère. Fait curieux, les Anglais le désignent encore actuellement sous le vocable de «Viper's grass». Ambroise Paré, chirurgien des rois de France, prescrivit le cresson pilé contre les piqûres de mouches et les morsures de chenilles.

jardinage

L'habitude est encore bien ancrée dans nos campagnes de frotter les piqûres de guêpes avec un oignon pilé. L'on n'était pas toujours du même avis sur les vertus des légumes. Saint Jérôme croyait les fèves riches de vertus aphrodisiaques, aussi pour préserver sa vertu et celle de ses conseurs, avait fait interdire de les servir aux moniales. Mais, Clément d'Alexandrie les accusait au contraire de causer la stérilité. Qui croire ?

On prête aux Romains d'avoir été les grands propagateurs d'espèces nouvelles. Certes, ils ont fait une immense part dans l'introduction d'espèces légumières. Les Arabes eux aussi ont introduit en Europe des espèces nouvelles, dont le chou-fleur déjà cité. Ils cultivaient l'épinard à Séville au XIe S. Ils ont surtout propagé de nouvelles méthodes de culture que l'on suppose héritées des Egyptiens. Ils ont démontré l'efficacité de leurs méthodes de culture et surtout d'irrigation à la Huerta de Valence et dans bien d'autres régions d'Espagne. En disciplinant la rivière la Tuna, ils avaient créé un réseau d'irrigation modèle permettant la production de légumes variés. Cette tradition s'est perpétuée dans certaines régions espagnoles et les riches plaines du Guadalquivir en Andalousie sont irriguées au moyen de systèmes modernes et efficaces.

Certains légumes cultivés au Moyen-Age ont été abandonnés, tel le panais, encore cultivé ça et là dans le nord de la

France. Ce légume-racine, a la forme d'une rave mais il a un goût d'ombellifère très prononcé qui l'a fait abandonner. La raiponce, sorte de radis blanc de la famille des campanulacées n'est plus cultivée. Les pois chiches ont disparu de nos menus, mais ils sont toujours abondamment cultivés et consommés dans le sud de l'Europe et en Afrique du Nord.

Il est regrettable que la pollution en général ne permette plus la culture du cresson de fontaines car il exige une eau courante de bonne qualité. Cette excellente salade ne se trouve plus actuellement que sur la table de quelques rares privilégiés. Il était un mets de roi, si bien que Saint-Louis passant à Vernon un jour de grande chaleur se vit offrir par la population une salade de cresson en guise de rafraîchissement. Reconnaisant, Saint-Louis accorda à la ville de Vernon les armes suivantes: D'argent à trois bottes de cresson de sinople au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or. Ce sont toujours les armes de la bonne ville de Vernon.

Avignon, la cité des Papes, elle aussi, a apporté en France un légume bien connu, la laitue d'Avignon que nous connaissons mieux sous le nom de Laitue romaine. Apportée dans les coffres des jardiniers de Clément VI en 1348, de là elle fut introduite à Paris par le ministre de Charles V, Bureau de la Rivière. Bonne comme la Romaine, c'est vrai qu'elles sont délicieuses à croquer. Les légumes n'auraient pas toujours été bénéfiques aux Papes car Pie II serait mort d'apoplexie en ayant trop mangé de melon. Plus tard, le roi de France Henri IV en eut une indigestion, ce qui suggéra à son historiographe une plaquette intitulée: «Le procès du melon» où cet excellent légume est accusé de crime de lèse-majesté. Il eut mieux valu qu'il subisse le sort de Pie II plutôt que de mourir du poignard de Ravallac. Le melon dit «Cantaloup» doit son nom au fait qu'il était cultivé dans les jardins de plaisance des Papes, la villa Cantallupi près de Rome. Il est toujours désigné sous le nom de Melone Cantallupi en Italie. Le melon brodé, lui, a été importé d'Italie par les expéditions militaires de Charles VIII vers 1490. C'est aussi les mêmes expéditions militaires françaises qui apportèrent en échange en Italie ce que les péninsulaires ont appelé depuis «Le mal français», mais il ne s'agit pas là d'une histoire de légume. (Tiré de: L'agriculture à travers les âges.)

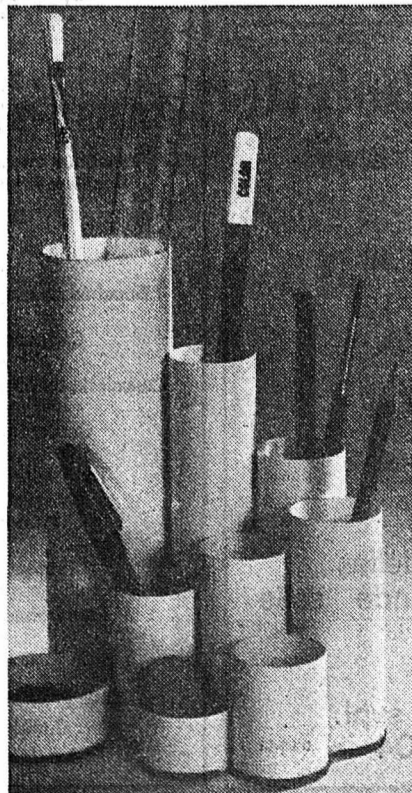
Michel Bertuchoz

bricolage

Un joli porte-crayons

MARCHE A SUIVRE

- Trouver des cylindres soit étui à poster, rouleau papier WC.
- rouleau papier alu.
- les couper à différentes grandeurs
- les recouvrir de jolis papiers ou les vernir
- les recouvrir d'étoffe autocollante
- les disposer selon ses goûts pour les coller et
- fixer le tout sur un carton fort que l'on aura aussi décoré.



troc de trucs

Mois de décembre: c'est la période des soirées de sociétés d'une part, de la préparation des cadeaux de Noël d'autre part. Au cours des premières, des loteries sont généralement organisées et les lots recueillis à gauche et à droite sont donnés par des personnes qui les ont elles-mêmes reçus ou gagnés. Saura-t-on un jour le nombre de services à crème ainsi répandus dans une ville ou un village par un couple de jeunes mariés?

Il y a fort longtemps, j'étais membre d'une société qui préparait elle aussi une soirée avec loterie. J'avais gagné un horrible vase vert et bleu, aux teintes criardes réhaussées encore de motifs exotiques dorés. Ne pouvant décemment l'offrir à une connaissance, je l'avais conservé et remis en jeu l'année suivante.

J'avais applaudi en voyant la personne qui l'avait gagné... je n'avais aucune sympathie pour elle. Mais quelle ne fut ma surprise, douze mois plus tard, de retrouver cette horreur parmi les lots que nous classions.

C'en était trop. J'ai eu un geste malheureux et le vase s'est transformé en un petit monceau de débris.

Hypocritement, j'ai feint un immense désespoir. J'ai réussi à convaincre mes amis de ma maladresse et j'ai même eu droit à une remarque qui m'a obligée à me pincer les jesses pour ne pas éclater de rire:

- Le mal n'est pas grand, il n'était vraiment pas très joli ce vase...

Cette expérience a eu un effet bénéfique: lorsque j'achète des billets de loterie à gauche et à droite lors d'une soirée, je prie le ciel pour qu'ils ne portent pas de numéro. Ou alors, discrètement, je fais une virée du côté de l'étalage et je prends la précaution de vérifier la nature du lot gagné avant de tendre mon billet.

Avant de prendre une décision quant aux cadeaux que nous offrirons à Noël, posons-nous donc la question: aimerions-nous les recevoir nous-mêmes?

Armène

Calame
SPORTS
Perret et Sautaux succ.
Tél. 039/23 38 10 - Neuve 3 - La Chaux-de-Fonds

OUVERT
le
26 DÉCEMBRE
de 9 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.
avec
"notre service dans votre ambiance"
SKIS DE PISTE ET SKIS DE FOND
MONTAGE RAPIDE DES FIXATIONS

Nous remercions notre fidèle clientèle de la confiance qu'elle nous accorde et souhaitons à chacun de bonnes fêtes de fin d'année

32710

Flûtes au beurre
Jambon en croûte
Tranches de pâté

J.P. Freyburger
Parc 29, La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 30 52

TEA-ROOM
Livraisons à domicile pendant les fêtes

Votre journal:
L'IMPARTIAL
Pâtisserie de la Poste à Verbier, cherche une
vendeuse
Entrée tout de suite.
Tél. (026) 7 68 80 dès 19 h. 30
36-33269

ON MANGE BIEN AUX ROCHETTES
Tél. 039/22 33 12 29333

PIZZERIA
la gondola
SERVICE À DOMICILE de 18 à 21 h.
Tél. 039/23 74 74 31735

CAFÉ-RESTAURANT DE LA GARE
LA CIBOURG
FERMÉ les 24, 25 décembre et 31 décembre, 1er janvier
Nous profitons de cette occasion pour souhaiter à notre fidèle clientèle et amis un
JOYEUX NOËL et une HEUREUSE ANNÉE
Famille Francis WYSS
32684

POUR LES FÊTES

Fondue chinoise
Fondue bourguignonne
Fondue charolaise
Filets mignons de porc et de veau
Rognons de veau
Magnifiques rôtis de bœuf et de veau
Rognons de veau
Poitrine de veau farcie
Beaux choix de salamis, fumés et pâtés

Nous présentons à notre fidèle clientèle et amis, nos meilleurs vœux de Joyeux Noël et Bonne Année

BOUCHERIE NOUVELLE
P.-A. Lambercier - Jardinière 89
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 22 26 46 32683

Hôtel Bellevue - Saignelégier
Tél. 039/51 16 20
Tél. 039/51 17 98

MENU DE NOEL 1981	MENU DE SAINT-SYLVESTRE	MENU DU 1er JANVIER 1982 MIDI	MENU DU 1er JANVIER 1982
Le Consommé aux cheveux d'Anges	Dîner aux chandelles	La Terrine du Chef garnie	Dîner aux chandelles
La Danseuse du Doubs	Le Saumon en Bellevue	Le Consommé Madrilène	Le Saumon fumé
Le Beurre Noisette	La Sauce verte	Les Coquilles Jacques à la Bisque de Homard	Le Toast au beurre
Les Pommes Vapeur ou	Le Consommé royal	Le Canard à l'Orange ou	Le Consommé au Sandeman
Le Foie gras de Strasbourg	Les Délices de la Forêt en feuilleté	Le Tournedos Rossini	Le Feuilleté Forestière
Le Toast au beurre ou	La Salade « Endives de Bruxelles » aux noix	La Bouquetière de légumes	La Rognonnade de veau primeurs ou
La Timable de fruits de mer	Le Cordon rouge à la Parisienne	Les Pommes frites	Le Gigot d'Agneau provençale
La Dinde de Bresse truffée	La Parade de légumes	La Salade panachée	Les Haricots fins au beurre
La Sauce Périgieux ou	Les Pommes Williams	La Coupe Melba ou	Les Salsifis à la Milanaise
Le Tournedos Princesse	La Ronde des Fromages	Le Vacherin glacé	Les Pommes croquettes
Les Choux Bruxelles aux marrons	Le Parfait Grand-Marnier		La Salade Mimosa
Les Tomates provençale	La Coupe de Champagne		L'Eventail du Fromager
Les Pommes croquettes	Les Friandises		La Surprise de l'An nouveau
La Salade Archiduc			La Coupe de Champagne
			Se recommande: H. Marini

Cotillons - Serpentins - Danse - Orchestre: **Les Decibels**

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

D 14-8232

SALLE DE SPECTACLES - COUVET
Dimanche 27 décembre 1981
dès 15 heures

splendide loto du FC Couvet

35 tours-double à 2 x 3 quines, comprenant :
lots de Fr. 100.- de marchandise Réveillons - Jambons à profusion ainsi que lapins, dindes, rôtis, choucroutes et paniers garnis, etc.

Abonnement à Fr. 20.- (3 pour 2)
Abonnement partiel à Fr. 7.- (12 tickets)

87-31341

AVIS
BOULANGERIE-PÂTISSERIE MARENDING SA
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
SAMEDI 26 DÉCEMBRE ET SAMEDI 2 JANVIER
nos magasins sont
OUVERTS DE 8 à 12 h.

31874

HOTEL
2610 ST-IMIER
Tél. 039 41 22 64
ERGUEL
P. OBRECHT, CHEF DE CUISINE

Café du Globe
Hôtel-de-Ville 39, tél. 039/22 49 71
JEUDI 24 DÉCEMBRE OUVERT
VENDREDI 25 DÉCEMBRE fermé dès 18 h.
SAMEDI 26 DÉCEMBRE OUVERT
Nous souhaitons à tout le monde un Joyeux Noël.
Les Patrons 32644

Hôtel de La Vue-des-Alpes
M. & MME TATTINI CH-2208 LA VUE-DES-ALPES/NE TEL. 039/53 07 53
diners d'affaires, d'entreprises - Repas jubilaire, de Noël
Sortie de bureau
038/53 37 53 91-411

Hôtel du Soleil
2725 le Noirmont
24 décembre fermé dès 18 heures
jour de Noël ouvert

Saint-Sylvestre
soirée privée
Souper aux chandelles dans notre grande salle voûtée
Orchestre, danse.
Prière de réserver svpl.
tél. (039) 53 11 04

D 93-43

SAINT-SYLVESTRE
Dîner aux chandelles avec soirée familière réservée aux dineurs

MENU
Tortue claire
Bouchée de langoustines au gratin
Carrousel de salades
Cassolette de ris de veau Marie Stuart
Sorbet au champagne
Tournedos à la Bordelaise
Bouquet de légumes
Pommes Berry
Fromages du pays
Framboises en chaussons
Fr. 55.-

Soirée animée par **Carlo Seppi**
Cotillons - Danse
Prière de réserver s.v.pl. 93-56090

Hôtel Restaurant LA PUCE
2616 Renan

Menu de Sylvestre
Cocktail de crevettes
Consommé à la moëlle
Magret de canard
Légumes
Nouilles
Salade mée
Bûche glacée
Fr. 38.-
Musique/Ambiance
Prière de réserver svp.
Tél. 039/63 11 44
Fermé du 21 au 24.12.81 compris

D 93-156

Restaurant BEL-ÉTAGE
Av. Léopold-Robert 45 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 93 66

Notre menu de
SAINT-SYLVESTRE 1981
Le pâté de Strasbourg
Le consommé aux diabolos
Les médaillons de baudroie au vin jaune d'Arbois
Le filet de bœuf torrero aux morilles
La ronde de légumes
Les pommes soufflées
Les 3 sorbets aux champagne
Friandises
Fr. 55.-
DANSE avec stéréo
MIGNARDISES - COTILLONS - AMBIANCE

MENU DU 1er JANVIER
L'aïoli de langoustines
Le consommé au sherry
Le steak de veau princesse
Les nouilles au beurre
La salade mée
La surprise de l'An nouveau
Menu complet Fr. 25.-
Sans entrée Fr. 20.-

Nous présentons à notre fidèle clientèle et amis nos vœux sincères pour la nouvelle année

31751 Famille José ROBERT

ECONOMIE

T

topo

Perspectives sous tension

Dès le début des opérations entreprises par les forces armées polonaises, les cours de l'or et du dollar ont joué aux montagnes russes.

Cependant, le réveil de l'or n'a été que passager, rapidement suivi d'une accalmie. Actuellement il est à la baisse, lors même que la situation semble encore se dégrader en Pologne.

On a évoqué au sujet de cette baisse du métal jaune, les ventes d'or soviétique destinées à payer entre autres, les importations de denrées alimentaires. Cependant, l'explication ne paraît pas suffisante.

L'évolution du dollar sur les places boursières a constitué la semaine dernière une réaction normale face à tout regain d'agitation.

Pour ces deux éléments: or et dollar, il s'agira d'observer la situation jusqu'à la fin de l'année. Quoiqu'il se pourrait fort bien que les investisseurs respectent la «trêve des confiseurs» et que ces deux dernières semaines soient calmes.

Sur un tout autre front, le foyer de tension polonaise s'il se révèle durable, signifierait sans aucun doute une relance des cours des matières premières. Cela d'autant mieux qu'ils sont exprimés en dollars.

Pétrole compris, puisque toute hausse de la monnaie américaine s'applique à l'or noir plus particulièrement. Heureusement, les cuves sont pleines et la nécessité de faire des réserves n'est pas immédiate en ce qui concerne le pétrole tout au moins.

Cependant, toute crise est un facteur de flambée des prix et celle-ci se produit au moment où l'économie achève de digérer le dernier choc pétrolier.

Autre aspect de la crise polonaise qui affecte l'Occident: beaucoup de banques sont créancières de cet Etat. Or, dans l'état actuel des choses, il est difficile de dire dans quels délais ces banques seront en mesure de récupérer leur argent. Les échéances ont été reportées et la question qui se pose aujourd'hui dans les milieux bancaires est moins de savoir si elles seront honorées au dates prévues, que si elles seront tout simplement honorées.

A supposer que l'on remette la Pologne au travail, l'ambiance de résistance passive actuelle ne laisse pas augurer un retour très rapide à une productivité normale. De plus, le risque de destruction de l'outil de travail: puits de mine, hauts-fourneaux, usines, subsiste aujourd'hui.

Les grandes banques risquent donc fort d'appeler à la rescousse les Etats dont elles dépendent et, par voie de conséquence, ce sont les contribuables qui finiront par avancer l'argent qui ne parviendrait pas de Pologne...

Reste la possibilité d'une intervention extérieure et de ses retombées sur le commerce international.

Les USA ont promis l'application d'un embargo très strict dans une telle éventualité, qui compromettrait évidemment le commerce est-ouest.

Ces perspectives inquiétantes signifieraient-elles une addition d'effets négatifs propres à compromettre la reprise généralement attendue pour 1982?

La froideur des faits et des expériences antérieures nous obligent à constater que les commandes militaires en augmentation, la reconstitution de stocks et de réserves, pour ne citer que deux exemples, laissent présumer que la reprise ne serait pas compromise à l'Occident, mais ses bases seraient plus malsaines.

Une probabilité se vérifierait en effet certainement dans ce cas: une relance générale de l'inflation ne manquerait pas de se produire - en même temps qu'une certaine baisse du chômage il est vrai, dans les pays qui en sont le plus affectés.

Roland CARRERA

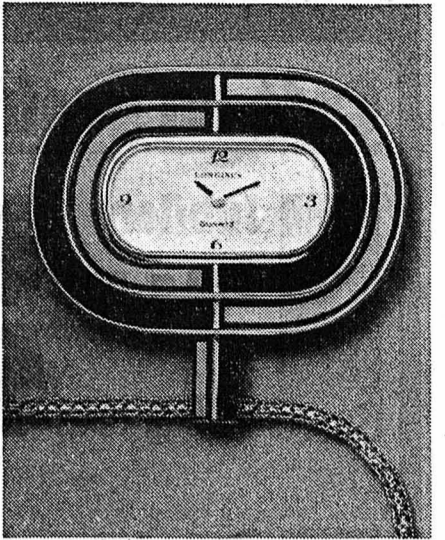
L'or par Longines

L'horlogerie de luxe s'aime en or... Une technologie de pointe s'habille tout naturellement de métal précieux. Ainsi sur cent montres Longines, dix sont entièrement ou partiellement en or...

C'est ce que nous rappelle une plaquette très récemment éditée par la grande manufacture imérienne, dans laquelle sont reprises les notions

fondamentales concernant l'exploitation et l'utilisation du métal jaune, puis illustrées les opérations conduisant, au sein de Longines, du dessin aux précieux boîtiers d'or aux couleurs multiples mariées aux pierres ornant les pièces joaillerie.

Tressages délicats des bracelets, choix des gemmes, subtiles alliages, savantes nuances: le résultat du sa-

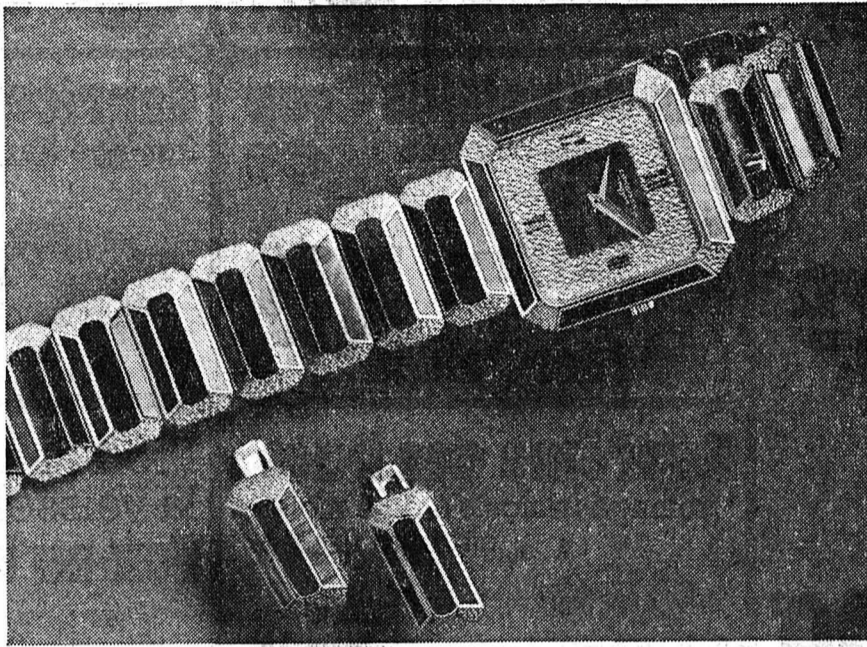


Montre sautoir sertie d'onyx et de corail blanc, une composition incluant suivant les modèles de l'agate grise et du corail saumon, dans des formes différentes.

voir-faire des artisans de Longines est présenté de luxueuse manière, dans une collection d'une soixantaine d'illustrations où la vérité photographique cerne de près l'authenticité de l'œuvre.

L'ouvrage imprimé est gainé d'un étui digne des grandes éditions et de la marque qui le présente, dans le style qui lui est propre.

Les modèles témoignent d'une recherche esthétique poussée où la beauté des formes se joint à la maîtrise de la fonction. Une collection riche de laquelle nous avons extrait deux modèles originaux.



Parure interprétée en or gris serti de nacre, ou or jaune et gris délicatement ciselé à la main.

Horlogerie

Chômage partiel: une enquête fragmentaire

La plupart des entreprises horlogères qui ont introduit le chômage partiel - indique l'Agence télégraphique suisse après une enquête menée auprès de certaines fabriques ou groupes horlogers - maintiendront ces mesures au début de l'année prochaine. Toutefois, les personnes interrogées estiment que la situation devrait s'améliorer.

L'ATS rappelle les conditions économiques générales qui ont engendré la situation dans laquelle les entreprises ont été conduites à prendre certaines mesures.

Elle dresse une sorte d'inventaire où figurent: le groupe ASUAG, Omega, Bulova, Portescap et Baumgartner Frères SA Granges, et calcule que la part du chômage oscille entre 10 et 60%.

Un atelier, celui de Heuer-Léonidas St-Imier, est également compté dans une statistique à vrai dire très incomplète. En effet, il ne faut pas oublier que

l'horlogerie ne se compose pas uniquement des deux groupes SSIH et ASUAG, de Bulova Bienne et de Portescap. Plusieurs fabriques de boîtes métal et or, n'arrivent que difficilement à donner suite aux commandes de leurs fournisseurs, faute de pouvoir investir, avec le concours des banques, dans les quantités de matières précieuses notamment, qu'il faudrait avoir en stock pour tenir les délais.

Par ailleurs, des établissements connaissent une «presse» de bon aloi et ils ne sont pas rares dans cette situation.

En réalité, faut-il le répéter une nouvelle fois, des différences parfois très importantes existent dans chaque secteur de production et à l'intérieur de ceux-ci dans chaque maison.

Des enquêtes fragmentaires nuisent davantage à l'industrie de la montre qu'elles ne la servent!

R. Ca.

Prix de l'énergie

Produits pétroliers en gros		
Rotterdam (US\$/T)	14.12.81	21.12.81
Gasoil	315.—	324.—
Super	349.—	342.—
Normale	343.—	335.—
Bâle (F.S./T)		
Gasoil	603.—	610.—
Super	670.—	670.—
Normale	658.—	658.—
Produits pétroliers au détail		
(Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle)		
Essence (cts/L)		
Prix officiels		
Super	1.27	1.27
Normale	1.26	1.26
Diesel	1.26	1.26
Fuel dom. (F.S./100 kg)		
Citerne de ménage	67.60 % lit.	67.60 % lit.
2000 à 5000 L.	73.50 % kg	73.50 % kg
5000 à 8000 L.	72.— % kg	72.— % kg
8000 à 11000 L.	71.— % kg	71.— % kg
Bois de cheminée	19.50 le sac	19.50 le sac
Briques (pq 25 kg)	46.90 % kg	46.90 % kg
Anthracite	69.80 % kg	69.80 % kg
CICA + Groupement des marchands		

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

(A = cours du 21.12.81) (B = cours du 22.12.81)

NEUCHÂTEL	
A	B
Cr. Fonc. Ne.	590 550
La Neuchâtel.	510 500
Cortaillood	1325 1325
Dubied	185 185

HORS BOURSE	
A	A
Roche b/jce	63250 63250
Roche 1/10	6300 6300
Asug	150 130
Buehrle b.p.	345 345
Galencia b.p.	280 280
Kuoni	3825 3825
Astra	-17 -18

ACTIONS SUISSES	
A	B
Swissair p.	688 680
Swissair n.	635 630
Bank Leu p.	4300 4270
UBS p.	3095 3060
UBS n.	500 502
SBS p.	318 319
SBS n.	204 202
SBS b.p.	236 230
C.S. p.	1970 1960
C.S. n.	360 360
BPS	970 980
BPS b.p.	92 91.5
B. Centr. Coop.	810 815
Adia Int.	2025 2075
Elektrowatt	2220 2200
Holder p.	630 640
Interfood B	5350 5400
Landis B	1020 1020
Motor col.	450 450
Moeven p.	2800 2900
Buehrle p.	1400 1390
Buehrle n.	322 322
Schindler p.	1390 1400
Bâloise n.	550 540
Rueckv p.	6350 6400
Rueckv n.	2740 2760
W'thur p.	2650 2675

W'thur n.	1430	1440	IBM	105.—	102.50
Zurich p.	16200	15800	Litton	109.—	107.50
Zurich n.	9000	9000	MMM	99.75	98.—
BBC I -A-	1350	1350	Mobil corp	45.75	45.—
Ciba-gy p.	1040	1045	Owens-Illin	54.—	52.75
Ciba-gy n.	1270	1285	Pepsico Inc	65.50	65.50
Ciba-gy b.p.	528	528	Pfizer	96.25	96.75
Jelmoli	950	955	Phil Morris	88.—	87.25
Hermes p.	1360	1350	Phillips pet	77.—	73.—
Globus p.	310	310	Proct Gamb	144.50	144.—
Nestlé p.	1920	1900	Rockwell	61.—	59.75
Sandoz p.	3170	3180	Sears Roeb	30.—	30.—
Sandoz n.	1880	1890	Smithkline	125.—	122.—
Sandoz b.p.	4100	4050	Sperry corp	65.—	65.75
Alusuisse p.	1450	1450	STD Oil ind	95.50	93.50
Alusuisse n.	524	520	Sun co inc	85.—	83.50
Sulzer n.	620	635	Texaco	62.—	61.75
	255	255	Warner Lamb.	39.50	40.50
	1850	1875	Woolworth	33.50	33.—
			Xerox	74.50	74.—
			Zenith radio	21.—	20.50
			Akzo	16.—	16.25
			Amro Bank	38.50	38.75
			Anglo-am	23.75	23.25
			Amgold	155.50	152.—
			Suez	98.50	97.50
			Mach. Bull	8.50	8.25
			Saint-Gobain	45.50	45.25
			Cons. Goldf I	19.—	18.50
			De Beers n.	12.50	12.50
			De Beers n.	12.75	12.50
			Gen. Shopping	380.—	380.—
			Norsk Hyd n.	132.—	130.50
			Pechiney	30.—	30.—
			Phillips	14.—	13.75
			Rio Tinto p.	16.—	15.75
			Rolinco	161.—	158.50
			Robeco	163.50	162.—
			Royal Dutch	63.—	61.50
			Sanyo eletr.	3.90	3.95
			Schlumberger	103.—	102.—
			Aquitaine	49.—	48.75
			Sony	32.75	32.50
			Unilever NV	109.—	107.50
			AEG	36.—	38.—
			Basf AG	109.50	108.50
			Bayer AG	91.25	91.25

ACTIONS ÉTRANGÈRES	
A	B
Abbott Labor	50.75 50.25
Aetna LF cas	80.— 79.25
Nestlé	90.50 96.75
Am Cyanamid	51.75 51.25
ATT	107.— 106.50
ATL Richf	86.75 87.—
Baker Intl. C	72.75 72.25
Boeing	43.— 42.25
Burroughs	62.75 62.25
Caterpillar	104.— 102.—
Citicorp	47.— 46.50
Coca Cola	62.50 61.50
Control Data	67.50 68.—
Du Pont	69.75 70.—
Eastm Kodak	129.50 130.—
Exxon	57.— 56.50
Fluor corp	56.75 56.—
Gén. elec	107.50 104.50
Gén. Motors	68.50 68.—
Gulf Oil	68.50 67.50
Gulf West	29.50 28.—
Halliburton	102.— 100.—
Homestake	74.— 71.25
Honeywell	135.— 134.—
Inco ltd	25.75 25.25

BOURSE

BILLETS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	1.75	1.87
1 \$ canadien	1.47	1.59
1 £ sterling	3.25	3.60
100 fr. français	30.50	33.—
100 livres	-14	-16.50
100 DM	78.25	81.25
100 fl. hollandais	71.50	74.50
100 fr. belges	4.05	4.45
100 pesetas	1.65	1.95
100 schilling autr.	11.20	11.60
100 escudos	2.45	3.05

DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	1.8050	1.8350
1 \$ canadien	1.5150	1.5450
1 £ sterling	3.39	3.47
100 fr. français	31.30	32.10
100 livres	-1470	-1550
100 DM	79.60	80.40
100 yen	-8150	-84
100 fl. hollandais	72.60	73.40
100 fr. belges	4.72	4.80
100 pesetas	1.83	1.91
100 schilling autr.	11.36	11.48
100 escudos	2.70	2.90

MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	401.—	406.—
Lingot	23350.—	23700.—
Vreneli	188.—	206.—
Napoléon	186.—	204.—
Souverain	201.—	219.—
Double Eagle	880.—	970.—

CONVENTION OR		
	Achat	Vente
1981		
Plage		23800.—
Achat		23390.—
Base argent		520.—

Commerzbank	102.—	101.50
Daimler Benz	233.—	229.50
Degussa	192.—	192.—
Dresdner BK	103.50	104.—
Hoechst	95.50	95.75
Mannesmann	121.50	121.50
Mercedes	199.—	199.—
Rwe ST	131.50	134.—
Schering	221.—	222.—
Siemens	159.—	152.50
Thyssen AG	54.25	56.—
VW	103.—	105.50

NEW YORK		
	A	B
Aetna LF & CASX	43%	43%
Alcan	21%	22%
Alcoa	24%	24%
Amex	47%	47%
Att	58%	58%
Atl Richfld	48%	48%
Baker Intl	39%	38%
Boeing CO	23%	22%
Burroughs	34%	34%
Canpac	35%	35%
Caterpillar	56%	56%
Citicorp	25%	26.—
Coca Cola	34%	34%
Crown Zeller	29%	28%
Dow chem.	27.—	26%
Du Pont	38%	38.—
Eastm. Kodak	71%	71%
Exxon	30%	31.—
Fluor corp	30%	30%
Gen. dynamics	26%	25%
Gen. elec.	57%	58.—
Gen. Motors	37%	37%
Genstar	19	



Coop-informations:

Hits hebdo 23-31 décembre 1981

Café en grains

Jubilor
250 g **3.-** au lieu de 3.60
500 g **5.70** au lieu de 6.70

Bonsoir
sans caféine
250 g **3.-** au lieu de 3.60

Café du Connaisseur
250 g **3.20** au lieu de 3.80

Pommes Chips Zweifel
nature
270 g **3.10** au lieu de 4.45

Jus de raisins Coop
rouge ou blanc
2 x 1 litre en Pure-Pak **3.30** au lieu de 3.80

Suprême des Ducs
fromage français à pâte molle à croûte fleurie
200 g **3.10** au lieu de 3.65

Concombres midi
verre de 400 g poids égoutté 230 g
2 verres **2.40** au lieu de 3.-

Caprice des Dieux
fromage français à pâte molle à croûte fleurie
200 g **3.10** au lieu de 3.70

Produit à laver la vaisselle Fox au Dermafin
2 bouteilles de 700 g **2.40** au lieu de 3.-

Tourte à la crème glacée

Forêt noire
550 g (4-6 portions) **5.20** au lieu de 6.80

Nougat
475 g (4-6 portions) **5.90** au lieu de 7.50

Actions de vins

...avec recommandation du maître de chais



Gigondas ac. <CHATEAU ST-ANDRÉ>
Bouquet magnifique, robe rouge foncé. Léger goût de framboise. - Bonne conservation.
7 dl **7.70**

Mâcon Lugny ac. blanc <LA ROCHE ST-PIERRE>
Cépage Chardonnay. Bouquet généreux et fruité. Conservation 2-3 ans.
7 dl **6.90**

Bordeaux ac. <MAÎTRE D'ESTOURNEL>
Plutôt doux pour un Bordeaux, mais fruité et élégant. A boire dans les 2-3 ans; ce n'est pas un vin de conservation.
7 dl **6.20**

Brouilly ac. <ST-FORTUNAT>
Cru du Beaujolais, agréablement gouléant, frais et agréable. A consommer jeune et à la température de la cave (env. 14°C).
7 dl **6.90**

Prix choc

Rouleaux de papier-ménage
Qualité Tissue, impression marginale
2 paquets de 2 rouleaux **3.60**

„Entre les Fêtes”
le moment idéal
pour vos achats chez:



FT 20

ATTENTION:

SUHR - Centre suisse de l'ameublement
le 26.12.81 et 2.1.82 **OUVERT!**

Groupe de médecins exploitant ensemble un laboratoire d'analyses médicales cherche

LABORANTINE MÉDICALE

à plein temps

Dès le 1er mars 1982 ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre MC 32650 au bureau de L'Impartial. 32650

La Chancellerie d'Etat du canton de Berne

met au concours le poste de

juriste de langue française

pour le SERVICE CENTRAL DE TRADUCTION

Exigences:

Formation juridique complète, si possible à l'Université de Berne. Intérêt pour la législation. Expérience de la traduction. Langue maternelle française. Parfaite connaissance de l'allemand. Sens de l'organisation. Goût pour le travail en équipe.

Activités:

Révision des traductions et traduction des textes législatifs de l'allemand en français. Responsabilité de la rédaction française de la législation cantonale lors des phases successives de son élaboration.

Traitement:

à convenir, dans le cadre des dispositions cantonales.

Entrée en fonctions:

1er mars 1982 ou à convenir.

Prière d'adresser les candidatures jusqu'au 31 janvier 1982 à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne, case postale, 3000 Berne 8 (tél. 031/64 40 83, Mme Etter, vice-chancelier).

05-5179

Nouveau



Le spécialiste

BANDES DESSINÉES

1er Mars 4 Suz. SAAM 30723

A vendre

AUDI 100 L

modèle 1978, 80 000 km. Gris-métal. Radio-cassettes. Prix: Fr. 7 000.-, à discuter. Excellent état. Tél. 039/41 29 43. D 06-121793

FUST Super Offre FUST

Aspirateur Electrolux D-720
Le super-silencieux au moteur de 1000 watts.

- Boîtier acier
- Suceur automatique
- Enrouleur automatique du câble

Prix- **FUST Fr. 448.-**
Location Fr. 25.-/ms. Durée minimum 4 mois

- Le plus grand choix en marques de qualité telles: AEG, Electrolux, Miele, Nilfisk, Volta, Rotel, Philips
- Constamment des appareils d'exposition à prix bas.

Garantie de prix Fust: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 succursales

05-2669

Votre spécialiste pour électro-ménager

SPORTS

Pour le dixième anniversaire du Club de l'Erguel Le BBC Saint-Imier à la recherche de jeunes joueurs

L'animation est constante tous les mardis et jeudis au complexe des halles de gymnastique de Saint-Imier dès 20 heures. Les équipes du Basketball-Club Saint-Imier sont présentes pour les entraînements bi-hebdomadaires. Depuis (officiellement) dix ans, la société sportive de la cité d'Erguel travaille dans l'ombre, mais récolte ponctuellement de nouveaux lauriers. Actuellement d'ailleurs, Saint-Imier I occupe la première place du classement de 2e ligue neuchâteloise. Mais les responsables imériens sont parfaitement conscients de leurs limites. Une éventuelle ascension en première ligue nationale passe par la formation de jeunes éléments capables de renforcer l'effectif de l'équipe-fanion. Avant sa fondation officielle en 1971, le BBC Saint-Imier a connu ses premières expériences de basketball en tant que sous-section de l'UCJG depuis 1956 environ. A l'époque une seule équipe a évolué en 1re ligue cantonale. Entre 1965 et 1969, l'UCJG Saint-Imier a remporté consécutivement cinq titres de champion bernois avant d'échouer lors des promotions en LNB.

DES HEURS ET MALHEURS

Lors de sa constitution en mars 1971, le BBC Saint-Imier a pu compter sur un effectif de 28 membres. Les actifs et les juniors ont formé deux équipes. Les résultats ne se sont pas fait attendre pour l'équipe-fanion. Cette dernière remporte le titre de champion bernois de 1re ligue lors de la saison 1971-72. L'assiduité des membres est à l'origine d'ailleurs de la création d'une seconde équipe pour la saison 71-72. Les réservistes se classent à la 3e place du championnat de 2e ligue. Les juniors obtiennent cette même place en championnat intercantonal. La vie de la société comporte, comme tout partout, des hauts et des bas. En 1973-74, la deuxième équipe disparaît. Une équipe junior féminine est formée. Dès la saison 1973-74, la 1re ligue devient nationale, le BBC Saint-Imier évolue alors en 2e ligue.

En 1976-77, la relève disparaît en raison d'un manque d'effectif. La première équipe masculine, en revanche, accumule les places d'honneur: 2e en 76-77 et 78-79, 1er en 77-78, 79-80 et 80-81, finaliste de la Coupe bernoise en 79-80.

UN OBJECTIF PRIMORDIAL

En plus des nombreuses victoires et places d'honneur lors de tournois en Suisse et en Alsace, le problème de la relève a toujours préoccupé les responsables du BBC Saint-Imier. La création d'une équipe de «profs» dès la saison 78-79 a permis de constituer une deuxième équipe dès la saison 1981-82. Une période où le BBC Saint-Imier passe de l'Association cantonale bernoise à l'Association neuchâteloise.

Une année auparavant, les dirigeants imériens ont renoncé à l'inscription, faute d'effectif, de l'équipe junior masculine dans le championnat.

Aujourd'hui l'objectif primordial du BBC Saint-Imier reste le recrutement de jeunes joueurs dans la région afin de reformer une équipe masculine juniors capable d'assurer la relève. A cet effet, un tournoi pour écoliers sera organisé au printemps 1982. Il s'agit là d'un premier pas pour former une équipe-fanion avec un nombre de joueurs suffisant pour braver l'ascension en première ligue nationale.



2e équipe, debout: Gouillon Christian, Flaig Fernand, Leuba Jean-Michel, Trummer Olivier. Accroupis: Walther Bernard, Finazzi Jean-Pierre (entraîneur), Aegerter André. Manquent: Ackermann Jean-René, Barbey Bernard, Fiechter Roger, Lautenschlager René, Meyrat Alain, Samnt Willy, Zumstein Jacques. (photo Impar-ig)

Toutes les personnes, principalement les jeunes, intéressés par le basketball peuvent prendre contact avec les membres du club lors des entraînements. Ces derniers se donnent le mardi et jeudi à la Halle de gymnastique de Saint-Imier à 20 heures.

Classements

2e LIGUE
Les rencontres suivantes n'ont pas encore été disputées: Union Neuchâtel - La

Chaux-de-Fonds II, La Chaux-de-Fonds II - Le Locle. 1. St-Imier I, 9 matchs et 16 points; 2. Union Neuchâtel II, 8-14; 3. Val-de-Ruz I, 9-14; 4. Université Neuchâtel, 9-12; 5. Corcelles, 9-10; 6. La Chaux-de-Fonds II, 7-6; 7. Fleurier I, 9-6; 8. La Chaux-de-Fonds I, 9-4; 9. Le Locle, 8-2; 10. Auvornier II, 9-2.

3e LIGUE

Les rencontres suivantes n'ont pas encore été disputées: Neuchâtel 50 - Cernier; Cernier - Val-de-Ruz II. 1. Etoile - La Coudre, 8 matchs et 16 points; 2. Neuchâtel 50, 7-12; 3. Val-de-Ruz II, 7-8; 4. Peseux, 8-8; 5. St-Imier II, 8-6; ex Auvornier III, 8-6; ex Union Neuchâtel III, 8-6; ex Fleurier II, 8-6; 9. Cernier, 6-0.

Laurent GUYOT



1re équipe, debout (g. à d.): Monnier Régis (entraîneur), Aubry François, Aubert Jean-Charles, Baertschi Tony, Parsy Philippe, Rohrer Serge (entraîneur). Accroupis: Barbey Daniel, Aubert Marc-Antoine, Tschanz Jean-Paul, Aubry Christophe, Zaugg Jean-Jacques. Manquent: Ozen Bulent, Schnegg Pierre. (Photo Impar-ig)

Le FC Barcelone déjà champion d'automne

Le FC Barcelone, vainqueur du Real Madrid (3-1) dimanche, a assuré, à une journée de la fin des matchs «aller» du championnat d'Espagne, son titre de «champion d'automne». Les Catalans comptent en effet 25 points après seize journées, soit deux points d'avance sur le Real Sociedad de San Sebastian, trois sur le Real Madrid, cinq sur Saragosse et... huit sur le Betis Seville, l'Atletico Bilbao et Valladolid qui emmènent le peloton compact du milieu de tableau.

matchs «retour», le 2 janvier, jour où les deux Real - Madrid et San Sebastian - s'affronteront au stade Santiago Bernabeu et se neutraliseront peut-être...

Nouvelles dates en première ligue

Le comité de première ligue a fixé au 28 février 1982 les matchs Delémont-Fé-tigny, Derendingen-Boncourt, Laufon-Berthoud, Estavayer-Soleure, Koeniz-Breitenbach, Buochs-Buchs, Oberentfelden-Baden, Suhr-Kriens, Bruttisellen-Balzers, Gossau-Turicum et Staefa-Schaffhouse.

Aucune date n'a été prévue pour les matchs Estavayer-Koeniz, Superga-Soleure, Buchs-Baden et Suhr-Olten mais il a été décidé que ces rencontres devront être jouées avant la fin du mois de mars 1982.

Hockey sur glace

Tournoi des «Izvestia»

L'URSS, comme prévu, a remporté, à la patinoire Luchniki de Moscou, le tournoi des «Izvestia». En finale, elle a battu la Tchécoslovaquie par 4-3 (2-2, 0-1, 2-0), au terme d'une rencontre âprement disputée. Pour la troisième place, la Suède a pris le meilleur sur la Finlande par 4-2 (1-1, 1-0, 2-1).

Réunis pour la cinquième année consécutive en finale, Soviétiques et Tchécoslovaques se sont livrés un duel sans merci. De toutes celles disputées au cours de la semaine, cette rencontre fut la plus passionnante mais surtout la plus acharnée, l'URSS ne faisant la décision qu'au cours de la dernière période après avoir été menée par 3-2.

Troisième défaite des juniors suisses

Les juniors suisses (moins de 18 ans) ont subi leur troisième défaite en trois jours face aux juniors tchécoslovaques (moins de 17 ans). A Mlada Boleslav, les jeunes Tchécoslovaques se sont imposés par 5-1 (2-0 1-0 2-1). C'est Philippe Neuschwander qui a sauvé l'honneur à la 56e minute. Circonstance atténuante pour la sélection helvétique: elle compte plusieurs blessés et elle n'a évolué qu'avec trois blocs au lieu de quatre.

CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Courrendlin - Crémines 1-3 (0-2, 1-1, 0-0).

Lutte

Fin du championnat suisse

Une surprise a été enregistrée lors de la dixième et dernière journée du championnat suisse par équipes: dernier du classement, Schmitten a en effet battu Kriessern. Cela ne suffira pourtant pas aux Fribourgeois pour éviter la relégation. Derniers résultats:

Bâle - Schattdorf 20-20; Kriessern - Schmitten 18-21; Martigny - Laengasse Berne 28,5-7,5. - Classement final (10 tours): 1. Martigny 10-20 (236,5 points individuels), champion suisse; 2. Kriessern 10-14; 3. Schattdorf 10-10; 4. Bâle 10-7; 5. Laengasse Berne 10-5; 6. Schmitten 10-4 (relégué).

Pour la promotion en ligue A, les trois champions régionaux de ligue B ont fait un double tour qui s'est achevé par la victoire de Einsiedeln. Résultats:

Einsiedeln - Domdidier 28,5-11,5 et 29-11; Einsiedeln - Moosseedorf 25-15 et 23-17; Domdidier - Moosseedorf 21-19 et 24-16.

DERBY ENFLAMMÉ

Même en cas de défaite du «Barca» face au Betis, le week-end prochain à Seville, et de victoire du Real Sociedad à Bilbao, dans un derby basque qui promet d'être enflammé, Udo Lattek et ses hommes décrocheront le titre officieux en raison d'une différence de buts très positive (+32 contre +15 aux Basques).

Dimanche, l'avant-centre Quini, auteur de deux buts, a été une nouvelle fois la grande vedette de la rencontre Barcelona-Real. Il fit d'ailleurs preuve d'un grand sang-froid puisqu'il dut tirer à deux reprises le penalty qui devait assurer le troisième but et la victoire des siens (60e minute).

Quini, avec 15 buts, soit sept de plus que ses seconds, Schuster et Dani, est en passe de remporter pour la cinquième fois le titre de meilleur buteur du cham-

pionnat. Il a d'ores et déjà dépassé le Hongrois Ferenc Puskas à la troisième place du classement de tous les temps.

SUPER FAVORI

Pourtant, les Madrilènes, emmenés par l'Allemand de l'Ouest Uli Stielike, ont le plus souvent dominé les Catalans. Mais ils se sont montrés moins opportunistes, en l'absence de leurs deux meilleurs attaquants, l'Anglais Laurie Cunningham et l'international Santillana. Barcelone, malgré l'absence de son «moteur» allemand Bernd Schuster, a fait preuve d'une plus grande homogénéité, grâce à la qualité de ses remplaçants, avec eux, le «Barca» fait plus que jamais figure de favori du championnat.

Les supporters catalans, qui ont longtemps fêté cette victoire sur les ramblas, espèrent que leur équipe augmentera son avance lors de la première journée des

Tennis: à qui le No 1 mondial féminin, Evert ou Austin?

Installée au sommet de la hiérarchie du tennis féminin par ordinateur interposé, l'Américaine Chris Evert-Lloyd ne mérite plus d'être la joueuse No 1 du monde, estiment ses suivantes immédiates.

Après la récente finale du «Masters» féminin, à East Rutherford, l'Américaine Tracy Austin, qui venait de battre sa compatriote Martina Navratilova, déclara sans ambages: «Je pense que je devrais être No 1». Pour sa part, Martina Navratilova - déjà battue par Austin en

finale de l'US open - a ajouté en écho: «Mon choix se porterait sur Tracy».

La jeune Californienne de 19 ans possède un argument de poids pour étayer sa thèse. Demi-finaliste, après une absence de plusieurs mois, du tournoi de Wimbledon (l'unique grand tournoi remporté cette saison par Evert), elle a ensuite comptabilisé de nombreux succès, dont l'US open et le Masters.

«Sur un match, Tracy est devant tout le monde, a encore précisé Navratilova. Je la crois plus forte que Chris».

Ces considérations n'entreront pas en ligne de compte dans l'ordinateur, dont les derniers classements ne plaçaient Austin qu'en troisième position, derrière Evert-Lloyd et Navratilova.

TANNER GAGNE UNE PLACE

L'Américain Roscoe Tanner est passé, cette semaine, de la huitième à la septième place du classement du Grand Prix, grâce aux 14 points marqués aux

championnats de la Nouvelle Galles du Sud. Le Grand Prix s'achèvera avec les Internationaux d'Australie, qui se termineront le 3 janvier 1982 à Melbourne. Les huit premiers de ce Grand Prix 1981 seront qualifiés pour le «Masters», qui sera joué à la mi-janvier à New York. En fait, le neuvième du classement - actuellement l'Américain Vitas Gerulaitis - accèdera à la phase finale car Bjorn Borg (sixième) a décidé depuis plusieurs mois de déclarer forfait. - Classement après 87 tournois:

1. Ivan Lendl (Tch) 20 tournois, 2413 points; 2. John McEnroe (EU) 14-2095; 3. Jimmy Connors (EU) 15-1717; 4. José-Luis Clerc (Arg) 14-1514; 5. Guillermo Vilas (Arg) 16-1438; 6. Bjorn Borg (Su) 9-1159; 7. Roscoe Tanner (EU) 19-1083; 8. Eliot Teltscher (EU) 17-1070; 9. Vitas Gerulaitis (EU) 16-1050; 10. Yannick Noah (Fr) 20-965; 11. Gene Mayer (EU) 13-954; 12. Brian Gottfried (EU) 22-788.

Hippisme: Melliger cinquième à Londres

A Londres, le Suisse Willi Melliger s'est qualifié, avec quatre autres cavaliers, pour le deuxième barrage de la sixième manche de la Coupe du monde, zone européenne. Avec «Trumpf Buur», il a réussi le meilleur temps du barrage mais les deux fautes commises l'ont relégué à la cinquième place. La victoire est revenue au Britannique David Broome, qui s'est imposé au temps devant son compatriote Derek Ricketts, auteur d'un «sans faute» lui aussi. Les résultats:

Sixième manche de la Coupe du monde: 1. David Broome (GB) Queensway 0, 32"8; 2. Derek Ricketts (GB) Goldstream 0, 35"9; 3. Thomas Fruhmann (Aut) Bandit 4, 34"4; 4. Edgar Cuepper (Be) Cyrano 4, 35"1; 5. Willi Melliger (S) Trumpf Buur 8, 32"6, tous au 2e barrage; 6. Ex-aequo, Liz Edgar (GB) Verest, Jean Germany (GB) Whistling Song, Gilles Bertran de Balanda (Fr) Malesan Galoubet, Paul Schockemoehle (RFA) Deister et Thomas Fuchs (S) Carpets 4 points; 11. Johan Heins (Ho) Larramy 6; 12. Gerd Wiltfang (RFA) Goldika, abandon au 1er barrage.

Classement provisoire de la Coupe du monde: 1. Broome 65 points; 2. Thomas Fuchs 50; 3. Nick Skelton (GB) 46; 4. Liz Edgar et Cuepper 41; 6. Fruhmann

35; 7. de Balanda 34; 8. Willi Melliger et Hugo Simon (Aut) 32; 10. Henk Nooren (Ho) 29.

Boxe

A Duran le premier round

Le Panaméen Roberto Duran a remporté le premier round du championnat du monde des super-welters (version WBC) qui l'opposera le 30 janvier prochain à Las Vegas au Porto-Ricain Wilfredo Benitez.

A l'issue d'une conférence de presse tenue à New York, après la traditionnelle pose pour les photographes, Duran, soudainement très énervé, poussa Benitez, ce dernier répliqua en giflant le Panaméen, qui riposta immédiatement par une droite à la face du tenant du titre, laissant une marque rouge sur son visage.

On en resta là, Duran menant aux points... Mais cet accrochage ne laisse rien présager de «classique» pour leur affrontement de janvier: «Ce sera un sacré combat, prévoit l'entraîneur de Duran, Ray Arcel, car, à l'évidence, les deux hommes se haïssent.

Ce soir sur la patinoire des Mélézes La Chaux-de-Fonds reçoit Fribourg



Le marqueur canadien Lussier, un danger pour les défenseurs chaux-de-fonniers. (asl)

Les Chaux-de-Fonniers ont conclu un match amical avec le HC Fribourg Gottéron ce soir à 20 heures, à la patinoire des Mélézes. Ce sera pour les supporters chaux-de-fonniers l'heure des retrouvailles avec une formation de ligue A, Gottéron comptant dans ses rangs les internationaux Meuwly (ex-La Chaux-de-Fonds) et Luthi. La formation des Mélézes abordera cette rencontre avec la ferme intention de prouver qu'elle vaut mieux que son actuel classement. Du beau sport en perspective, avant la venue des Tchèques de Pardubice, le 2 janvier à 17 heures.

SPORTS

Surprise de taille lors du géant féminin de Saint-Gervais

La Française Chaud devance Irène Epple et Erika Hess

Ce que Marie-Cécile Gros-Gaudenier avait réussi dans la première descente de Saalbach, Elisabeth Chaud l'a réédité dans le slalom géant de Saint-Gervais. Sur les pentes du Bettex, cette «inconnue» s'est permis de prendre le meilleur sur celles qui avaient dominé les deux premières épreuves de la saison, l'Allemande Irène Epple, deux fois victorieuse, et la Suisse Erika Hess, qui ont dû se contenter des places d'honneur.

SECONDE MANCHE DÉCISIVE

Originaire de Puy Saint-Vincent, Elisabeth Chaud a fêté son 21e anniversaire le 7 décembre dernier. Elle n'avait guère fait parler d'elle jusqu'ici, si ce n'est par exemple, la saison dernière, par une huitième place dans le géant de Wangs-Pizol ou une neuvième place en descente à Schruns. A ses débuts en Coupe d'Europe, Elisabeth était d'ailleurs avant tout une descendue mais elle n'avait jamais vraiment réussi à confirmer ses qualités. Elle l'a fait à Saint-Gervais, sur deux tracés très longs qui ressemblaient plus à des parcours de «super g» que de slalom géant féminin. La Française fut particulièrement impressionnante entre les 52 portes de la seconde manche. Elle se battit de bout en bout, prenant les portes très haut et arrachant quelques piquets au passage, ce qui lui valut de réussir le deuxième meilleur temps derrière Erika Hess. Mais la Suisse avait accumulé trop de retard sur le premier parcours pour pouvoir prétendre à la victoire.



Le tiercé de cette course. De gauche à droite, Irène Epple, Elisabeth Chaud et Erika Hess. (Bélino AP)

ERIKA EN VEDETTE

Après la surprenante Elisabeth Chaud, c'est indiscutablement Erika Hess qui a été la deuxième vedette de ce slalom géant disputé dans d'excellentes conditions, par un temps superbe.

La Suisse avait partiellement raté sa première manche, au terme de laquelle elle n'occupait que la huitième

place avec 1'26 de retard sur Irène Epple. Mais elle a totalement fait oublier cette petite contre-performance sur le second parcours.

Erika Hess a disputé là une deuxième manche «à la Stenmark» et si elle n'a pas réussi à renverser la situation, c'est que Elisabeth Chaud était vraiment forte mardi et que Irène Epple n'a commis

qu'un minimum de fautes sur les deux tracés. Autre résultat remarquable dans l'équipe suisse: la dixième place de Monika Hess, la cousine d'Erika. Onzième de la première manche avec le dossard No 45, elle a réussi le cinquième meilleur temps sur le second parcours, ce qui lui a permis de gagner un rang aux dépens de l'Américaine Abigail Fisher.

Belle réaction, mais... RFA - Suisse 5-3 (3-0, 1-0, 1-3)

Patinoire de Fribourg-en-Brigau, 4000 spectateurs. - ARBITRES: MM. Waschnig, Erne et Ornik (Aut). - BUTS: 5' Kreis, 1-0; 13' Steiger, 2-0; 17' Kuhl, 3-0; 33' Hoefner, 4-0; 41' Geiger, 4-1; 53' Jacques Soguel, 4-2; 59' Kuhnackl, 5-2; 60' Rogger, 5-3. - RFA: Engelbrecht (41' Hoppe); Kiessling, Krull; Berndaner, Gailer; Kreis, Murray et Reil; Steiger, Kuhnackl, Schiller; Reindl, Hoefner, Vacatko; Kuhl, Wolf, Roedger; Moerz, Egen, Holzmann. - SUISSE: Meuwly (31' Anken); Zenhäusern, Koelliker; Ritsch, Hofmann; Claude

Soguel, Mazzoleni et Sturzenegger; Conte, Loertscher, Geiger; Neining, Stampfli, Dekumbis; Peter Schlagenhauf, Schmid, Andreas Schlagenhauf; Ludi, Jacques Soguel, Rogger. - PÉNALITÉS: 10 x 2' plus 1 x 5' (Hoefner) contre la RFA, 12 x 2' plus 1 x 5' (Claude Soguel) contre la Suisse. - NOTES: la Suisse sans Kramer, Luthi et Jorns. En défense, Sturzenegger a joué tour à tour avec Koelliker et Zenhäusern. Le dernier tiers sans Stampfli, Dekumbis, Neining et Hofmann.

Association neuchâteloise de volleyball

Le point à la fin du premier tour, cat. M2

Deux équipes dominent le championnat, Colombier II et La Chaux-de-Fonds I. La rencontre les opposant n'a pas tenu toutes ses promesses. Bien que disputée en cinq sets, Colombier II n'a pas volé sa victoire, face aux Chaux-de-Fonds mal inspirés et «paralysés». Derrière, Val-de-Ruz I à une longueur et Marin II, ne manquent pas de saisir l'occasion si d'aventure les leaders commettaient un faux pas. En fin de classement, Bevaix I ne semble pas pouvoir éviter la relégation. Tandis que Le Locle II devrait être en mesure de se tirer d'affaire, les résultats des derniers matchs annoncent un deuxième tour difficile pour ses adversaires. Les derniers résultats et le classement: Le Locle II - Val-de-Ruz I 2-3; Colombier II - La Chaux-de-Fonds I 3-2; Bevaix I - Saint-Aubin 2-3; Marin II - NE Sports I 1-3.

1. Colombier II et La Chaux-de-Fonds I, 7-12; 3. Val-de-Ruz I 7-10; 4. Marin II 7-8; 5. Saint-Aubin 7-6; 6. NE Sports I 7-6; 7. Le Locle II 7-2; 8. Bevaix 7-0.

CATÉGORIE M3

Longtemps les quatre ténors du groupe se sont tenus: Sporeta, Val-de-Ruz II, La Chaux-de-Fonds et Val-de-Travers. Souvent les matchs se sont disputés en cinq sets et au-delà sur un rythme «à tout casser». Et les premiers à en faire les frais et y laisser leurs «savattes» furent La Chaux-de-Fonds II et Val-de-Ruz II. Avec en perspective, un deuxième tour aussi passionnant que le fut le premier et comme but la revanche. En fin de classement, Boudry semble bien à bout de souffle.

Les derniers résultats et le classement: Boudry - Sporeta 0-3; NE Sports II - Val-de-Ruz II 3-0; Val-de-Travers - La Chaux-de-Fonds II 3-1.

1. Sporeta et Val-de-Travers, 7 matchs, 12 points; 3. La Chaux-de-Fonds II et Val-de-Ruz II 7-8; 5. NE Sports II et Savagnier 7-6; 7. Colombier III 7-4; 8. Boudry 7-0.

CATÉGORIE M4

Belle lutte que vont se livrer Bevaix II, Cortaillod et Cressier-Lignières dans le deuxième tour. Ces trois équipes sont à égalité et nettement au-dessus du lot. On peut presque parler d'un championnat dans un championnat, puisque les viennent-ensuite se tiennent dans un mouchoir et se battent pour ne pas être la lanterne rouge. Les derniers résultats et le classement:

Uni NE - Diabolos 3-2; Bellevue CF - Bevaix II 0-3; Cressier-Lignières - Marin III 3-0; Bevaix II - Marin III 3-0; Cortaillod -

Bellevue CF 3-1; Cressier-Lignières - Diabolos 3-2.

1. Bevaix II, Cortaillod et Cressier-Lignières, 6 matchs, 10 points; 4. Bellevue CF et Uni NE 6-4; 6. Marin III et Diabolos 6-2.

CATÉGORIE JMA

Premier tour réussi pour Saint-Aubin sans défaite. A la deuxième place, La Chaux-de-Fonds rêve de revanche. Bien qu'à 4 points du leader, Val-de-Ruz n'a pas dit son dernier mot! Notons les bonnes prestations de NE Sports en net progrès.

Les derniers résultats et le classement: La Chaux-de-Fonds - Le Locle 3-0; Colombier - Val-de-Ruz 0-3; Saint-Aubin - Marin 3-0.

1. Saint-Aubin, 6 matchs, 12 points; 2. La Chaux-de-Fonds 6-10; 3. Val-de-Ruz 6-8; 4. NE Sports 6-6; 5. Le Locle 6-4; 6. Marin 6-2; 7. Colombier 6-0.

CATÉGORIE JMB

Dans un petit groupe composé de trois équipes, Cressier-Lignières domine nettement les «débats». Espérons que les progrès réalisés permettront aux suivants d'approcher le leader. Les derniers résultats et le classement:

Le Locle - Bevaix 3-2; Bevaix - Cressier-Lignières 0-3.

1. Cressier-Lignières, 6 matchs, 12 points; 2. Le Locle 6-6; 3. Bevaix 6-0.

CATÉGORIE F2

Est-ce que La Chaux-de-Fonds réussira le difficile «exploit» de faire un deuxième tour identique au premier tour, sans connaître la défaite? Uni NE ne l'entendra pas de cette oreille, pas plus que Le Locle qui a un peu de peine à trouver son rythme. Alors que Savagnier surprend en bien. Du côté de la relégation, il y a fort à penser que Marin, Cressier-Lignières et ANEPS passeront quelques «chaudes soirées». Les derniers résultats et le classement:

La Chaux-de-Fonds - ANEPS 3-0; Cressier-Lignières I - Uni NE 1-3; Marin - NE Sports III 0-3; Savagnier - Le Locle 3-0.

1. La Chaux-de-Fonds, 7 matchs, 14 points; 2. Uni NE 7-12; 3. Savagnier et Le Locle 7-8; 5. NE Sports III 7-6; 6. ANEPS 7-4; 7. Cressier-Lignières et Marin 7-2.

CATÉGORIE F3

Gorgier s'est fait «bousculer» par un Cressier-Lignières I bien inspiré, mais reste en tête. Le deuxième tour sera intéressant car Colombier II est aussi dans la course

pour le titre. Espérons que l'équipe des Ponts-de-Martel se reprenne un peu et améliore son classement. Derrière, si Val-de-Ruz peine, Boudry par contre est en plein naufrage. Les derniers résultats et le classement:

1. Gorgier, 7 matchs, 12 points; 2. Colombier II et Cressier-Lignières 7-10; 4. Saint-Aubin et Val-de-Travers I 7-8; 6. Les Ponts-de-Martel 7-6; 7. Val-de-Ruz 7-2; 8. Boudry 7-0.

CATÉGORIE F4 I et CATÉGORIE F4 II

A l'issue de ce premier tour, les trois équipes de F4 I et F4 II sont placées dans un groupe pour «le titre». Alors que les suivantes sont placées dans un autre groupe «de classement». Si Uni NE II semble favori, la deuxième place sera disputée et bien difficile à dire qui en sera le détenteur. Dans le groupe «de classement», Cortaillod possède une petite avance mais Diabolos et Saint-Blaise auront bien de la peine. Les derniers résultats et le classement:

Cat. F4 I: Uni NE II - ASGF Corcelles 3-0; Cortaillod - Cressier-Lignières III 1-3; Saint-Blaise - Val-de-Travers II 1-3.

1. Uni NE II, 5 matchs, 10 points; 2. ASGF Corcelles 5-8; 3. Cressier-Lignières III 5-6; 4. Cortaillod 5-4; 5. Val-de-Travers II 5-2; 6. Saint-Blaise 5-0.

Cat. F4 II: Bevaix - Diabolos 3-0; UBC Corcelles - Colombier III 2-3.

1. Bevaix, 4 matchs 8 points; 2. Colombier III 4-6; 3. UBC Corcelles 4-4; 4. Peseux 4-2; 5. Diabolos 4-0.

CATÉGORIE JFAI ET CATÉGORIE JFAII

Même principe qu'en catégorie F4. Un groupe pour «le titre» sera formé par les quatre premières équipes de JFAI et JFAII. Et un groupe pour «le classement» par les suivantes. Très intéressante représentation géographique dans le groupe pour «le titre» en effet, trois équipes «du Haut»: Les Ponts-de-Martel, La Chaux-de-Fonds I et Le Locle I, une équipe du «centre» Savagnier et quatre équipes «du Bas». Pronostic difficile, le champion sortant Le Locle I aura fort à faire et devra se méfier des équipes du Littoral. Les derniers résultats et le classement:

Cat. JFAI: NE Sports - La Chaux-de-Fonds II 3-1; Les Ponts-de-Martel - Colombier II 3-0; Le Locle I - Boudry 3-1.

1. Le Locle I, 6 matchs, 12 points; 2. NE Sports 6-10; 3. Les Ponts-de-Martel 6-8; 4. Gorgier 6-6; 5. La Chaux-de-Fonds II 6-4; 6. Boudry 6-2; 7. Colombier II 6-0.

R

résultats

Slalom géant

1. Elisabeth Chaud (Fr) 2'58"14 (91"64 + 86"53); 2. Irène Epple (RFA) 2'58"44 (90"82 + 87"62); 3. Erika Hess (S) 2'58"59 (92"08 + 86"51); 4. Christine Cooper (EU) 2'58"65 (91"54 + 87"11); 5. Ursula Konzett (Lie) 2'58"75 (92"12 + 86"63); 6. Cindy Nelson (EU) 2'58"77 (91"85 + 86"92); 7. Maria Epple (RFA) 2'58"87 (91"55 + 87"32); 8. Fabienne Serrat (Fr) 2'59"15 (91"95 + 87"20); 9. Roswitha Steiner (Aut) 2'59"42 (91"93 + 87"49); 10. Monika Hess (S) 2'59"44 (92"48 + 86"96); 11. Abigail Fisher (EU) 2'59"70 (92"43 + 87"27); 12. Perrine Helen (Fr) 2'59"87 (92"59 + 87"28); 13. Zoé Haas (S) 3'00"03 (92"80 + 87"23); 14. Carole Merle (Fr) 3'00"19 (92"69 + 87"50); 15. Ann Melander (Su) 3'00"27 (92"70 + 87"57). Puis: 19. Brigitte Gluhr (S) 3'01"85; 21. Maria Walliser (S) 3'01"97; 33. Brigitte Nansoz (S) 3'03"10; 35. Catherine Andeer (S) 3'04"23; 42. Corinne Schmidhauser (S) 3'05"09; 44. Brigitte Oertli (S) 3'05"20; 62. Simona De Agostini (S) 3'08"12.

La Coupe du monde

Dames, classement général: 1. Erika Hess (S) 148 points; 2. Irène Epple (RFA) 139; 3. Christine Cooper (EU) 88; 4. Hanni Wenzel (Lie) 72; 5. Perrine Pelen (Fr) 59; 6. Maria-Rosa Quario (It) 57; 7. Lea Solkner (Aut) 51; 8. Ursula Konzett (Lie) 50; 9. Doris De Agostini (S) et Marie-Cécile Gros-Gaudenier (Fr) 45.

Slalom géant (3 manches sur 9): 1. Irène Epple 70; 2. Erika Hess 46; 3. Maria Epple (RFA) 32; 4. Tamara McKinney (EU) 30; 5. Hanni Wenzel 27; 6. Elisabeth Chaud (Fr) 25. - Classement par nations: 1. Suisse 447 (Messieurs 215 + Dames 232) 2. Autriche 430 (253 + 177); 3. Etats-Unis 353 (176 + 177); 4. RFA 252 (16 + 236); 5. Liechtenstein 195 (66 + 129); 6. France 180 (12 + 168).

H

haltérophilie

Records du monde battus à la chaîne

Suivant l'exemple de Adam Sadoulaev, qui avait battu la veille le record du monde de l'arraché (90 kg.) avec 186 kg., les haltérophiles soviétiques ont amélioré plusieurs records du monde au cours de la Coupe d'URSS, à Donetsk (Ukraine). Sadoulaev lui-même a ajouté les records de l'épaulé (227,5 kg.) et des deux mouvements (412,5 kg.) à sa performance de l'arraché. En 100 kg., Youri Zakharevitch a également battu les trois records du monde de la catégorie avec 192,5 à l'arraché, 232,5 à l'épaulé et 425 aux deux mouvements. Enfin, Leonid Taranenko, le champion olympique des 110 kg., a amélioré de 500 grammes son propre record du monde de l'arraché, le portant à 192,5 kg., soit le même poids que Youri Zakharevitch dans la catégorie inférieure. En fait, ce sont avant tout les performances de Zakharevitch, âgé de 18 ans et ancien champion du monde junior, qui sont remarquables, puisque, à l'arraché, il a amélioré de 5 kg. le précédent record du Tchecoslovaque Ota Zarembo, le champion olympique de Moscou. Aux deux mouvements, l'amélioration qu'il a réussie est de 7,5 kg.

A

athlétisme

Le Brésilien de Oliveira victime d'un accident

Le Brésilien Joao de Oliveira, recordman du monde du triple saut avec 17 m. 89, a été victime d'un grave accident de la route dans les environs de Sao Paulo. Il a été hospitalisé à Campinas, où les médecins l'ont opéré de la mâchoire et à la jambe droite. La voiture dans laquelle il avait pris place avec son frère et un ami a percuté un autre véhicule dont le conducteur a été tué sur le coup.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales :

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 27 17
Tramelan (032) 97 58 58

la voix d'une région

R

regard

La clé sur la porte

Waouh ! on l'a !
Dans l'enthousiasme des conquêtes de haute lutte, un coup de peinture allégre avait tracé cette exclamation sur une vitre d'un vieil immeuble chaux-de-fonnier. Sous un grand «A» cerclé. A comme Anarchie. A comme Autonome.

Mots magiques.
La réalité l'est moins.
Au terme d'un processus exemplaire à plus d'un point de vue, un groupe de jeunes Chaux-de-Fonniers a obtenu par le dialogue ce que bien de leurs semblables d'autres cités n'ont pu obtenir, ou ne pas obtenir, que par des démonstrations plus ou moins violentes: un «centre autonome». C'est-à-dire un endroit qu'ils puissent aménager à leur gré, pour se retrouver entre eux et y faire ce qu'ils veulent. Ce qu'ils veulent ?

Pas tout à fait. N'en déplaise à ces bouillants tenants d'une société plus égalitaire, l'Autonomie totale, avec un grand A comme Absolu et Adolescence, constituerait, vis-à-vis des autres catégories sociales, un privilège aristocratique. Et même peu égalitaire, notre société n'en est tout de même pas à tolérer des «zones ex-légalisées», des endroits dont le seuil marquerait une limite au-delà de laquelle les lois applicables à tous n'auraient plus cours...

C'est pourquoi le «Centre autonome» mis à disposition des jeunes par la commune de La Chaux-de-Fonds est régi par une convention passée entre le Conseil communal et six représentants des jeunes. Trois pages très protocolaires, qui précisent à quelles conditions est remis et doit être utilisé l'immeuble.

Travaux d'aménagements et frais d'exploitation à la charge des utilisateurs. Débit de boissons non-alcooliques, de bière et de vin autorisé, mais vente d'alcool interdite aux moins de 16 ans, lesquels ne peuvent fréquenter le centre après 20 heures. Fermeture à minuit, le vendredi et le samedi à 2 heures. Aucun locataire, même temporaire. Stricte interdiction de toute drogue. Interdiction de gêner le voisinage par le bruit, la saleté ou des circulations inutiles. Libre accès en tout temps aux représentants de la commune.

La convention a été signée à minovembre. Les clés du «Centre autonome» sont depuis lors à disposition des utilisateurs potentiels. Ils ne sont pas encore allés les chercher.

«Waouh ! On l'a !» Reste à le faire. Un symbole vide ne convainc pas...

Michel-H. KREBS

Triste nuit à Cormoret Un violent incendie détruit une ferme avec habitation



Malgré l'intervention rapide des pompiers, la ferme construite en 1864 est devenue un gigantesque brasier éclairant le village de Cormoret. (Photos Impar-Ig)

Le hurlement lugubre de la sirène a réveillé en sursaut la population de Cormoret peu après 3 heures mardi matin. Survenant peu avant les fêtes, un violent incendie a complètement détruit la ferme avec habitation sise en bordure de la route cantonale Sonceboz - La Chaux-de-Fonds, propriété de M. Samuel Schlüchter. Malgré une prompt intervention, les sapeurs-pompiers de Cormoret commandés par M. Jean-Jacques Ganguillet et aidés par les premiers-se-

cours de Saint-Imier ainsi que les spécialistes de la moto-pompe de Courtelary sont restés impuissants devant l'ampleur prise par le sinistre. Les hommes du feu ont dû se contenter de protéger un bâtiment voisin. Les occupants de cette maison datant de 1864, M. et Mme Samuel Schlüchter, leur fils Jean et son amie, ont trouvé refuge chez des voisins. Quant aux animaux (cheval, vaches, petit bétail), les agriculteurs du lieu se sont chargés de les accueillir.

Selon les premiers éléments de l'enquête menée par la police de sûreté de Saint-Imier, la police cantonale de Courtelary et des spécialistes de l'identité judiciaire, un feu de cheminée a provoqué le sinistre. Les dégâts sont évalués à plus de 500.000 francs. Ce nouveau malheur frappant la famille Schlüchter a provoqué une vive émotion dans le village de Cormoret.

Un premier feu de cheminée s'est déclaré vers 21 heures, lundi soir, au 2e étage de la bâtisse de 1864 occupée par M. et Mme Samuel Schlüchter. Les premiers-secours de Cormoret se sont rendus maîtres de ce début d'incendie. Après quelque cinq heures de surveillance et de contrôles, les hommes du feu sont partis ne constatant plus rien d'anormal. Nonante minutes plus tard, un second feu de cheminée a bouté le feu à l'étage supérieur récemment rénové. Les flammes se sont propagées très rapidement. Les parents Schlüchter n'ont rien pu sauver. Mobiliers, vêtements et souvenirs sont restés dans le brasier illuminant tristement le petit village du Vallon.

LUTTE INÉGALE

L'ensemble du corps des sapeurs-pompiers de Cormoret sous le commandement de M. Jean-Jacques Ganguillet, les premiers-secours de Saint-Imier, les spécialistes de la moto-pompe de Courtelary ont combattu avec courage le sinistre.

Laurent GUYOT

► Page 23

Vers un hiver encore plus rigoureux que l'année dernière ? Déjà deux mètres et demi de neige à La Chaux-de-Fonds

Tombe la neige! Jamais cette chanson d'Adamo n'aura été autant d'actualité que ces jours derniers dans notre région. C'est à se demander si les vanes célestes ne sont pas en dérangement!

L'hiver 1981-1982 est peut-être sur le point de devenir l'un des plus rigoureux de ce siècle. Si son offensive devait se poursuivre ces prochaines semaines, il est vraisemblable que l'on assistera à de nouveaux records.

Depuis le début de décembre, selon l'un des responsables des Travaux publics, il est tombé au total 2,50 mètres de neige soit 50 centimètres de plus qu'il y a un an à pareille époque. Si l'on se réfère à l'hiver passé au cours duquel les chutes de neige avaient dépassé la barre des cinq mètres, on est en droit aujourd'hui de s'attendre à ce que les chiffres enregistrés alors soit largement dépassés.

Il est vrai toutefois que la présente saison est peut-être moins impressionnante, moins «spectaculaire» que la précédente et que le chiffre précité paraît exagéré. Mais il n'en est rien. Tout simplement la neige est tombée avec beaucoup plus de régularité, à chaque fois en moins grande quantité, mais sur une période beaucoup plus longue.

Il n'en demeure pas moins que les employés des Travaux publics ont déjà été mis à rude contribution.

M. D.

► Page 17



Déjà une montagne de neige aux Eplatures! où sont déversés les camions. (Photo Bernard)

billet

Ce n'était vraiment pas une vieille dame ordinaire. Elle arrivait péniblement au bout de son chemin. Mais, coquette, elle ne voulait pas admettre l'âge de ses artères. Noël passé, elle savait pourtant qu'il ne lui restait que quelques jours à vivre.

Comme aux plus beaux jours de son printemps, elle se parait de prés verdoyants, de ciels d'azur aux reflets ensoleillés. Le manteau blanc de sa prime jeunesse, hérité de ses aïeules? Elle prétendait l'avoir perdu. En fait, elle comptait sur ses suivantes pour en dénicher un autre, plus frais. Il est vrai que, depuis une quinzaine d'années, que l'on se repassait le même...

Egoïste, la vieille dame indigne ne pensait pas à tous ceux qui, de longue date, avaient prévu de fêter son trépas sur les pentes enneigées. Sans doute voulait-elle faire preuve d'originalité. Avant elle, rares étaient celles qui s'étaient montrées si irascibles. Condescendantes ou fatalistes, elles avaient toutes fini par se plier à la coutume. Bon gré mal gré, elles endos-

saient le manteau blanc, ne seraient-ce que pour quelques jours avant les funérailles.

Par tradition ou par politesse, on ne savait pas trop. Toujours est-il que cette année-là, il avait fallu se résigner à passer la période des fêtes sans le manteau blanc.

Quelque lustres plus tard, si gne des temps, la vieille dame a pris ses précautions. Elle a non seulement revêtu sa parure enneigée à temps, mais elle y a adossé une triple doublure. De joint une triple doublure. De quoi mourir au chaud... en nous laissant gretlotter.

La vieille dame 81 va laisser sa place à la fillette 82. Avec pour héritage un tapis blanc dont la splendeur... et l'épaisseur n'ont été que rarement aussi généreuses.

CAJ

Hier matin au Val-de-Travers Goupil et police: un vrai western!

Combien de renards ont passé de vie à trépas ces dernières années? Des milliers assurément. Victimes des chasseurs pour lesquels ils sont des concurrents trop rudes. Morts de la rage aussi, ou abattus par la police parce qu'ils portaient en eux ce terrible virus qui met la vie des gens en danger. A cause de cela, un goupil de plus est mort hier matin au Val-de-Travers. Paradoxalement, son élimination s'est déroulée dans des circonstances particulièrement amusantes. Les témoins, le garde-chasse et la police en rient encore. Nous aussi...

Il devait être environ 9 heures. Un renard visiblement enragé attaque deux chiens à Môtiers. Emoi des propriétaires qui se ruent sur leurs téléphones pour avvertir les gendarmes.

Pendant ce temps, goupil a fui du côté du Grand-Marais, en empruntant la voie de chemin de fer. Son entrée en gare de Couvet provoque la surprise du chef de

gare, plus habitué à voir les trains que les animaux à fourrure.

Sa stupéfaction à peine digérée, l'employé du RVT lance aussi un appel aux gendarmes. Et ces derniers, en compagnie d'un garde-chasse, foncent en aval pour organiser la réception. Tapis aux abords de la voie ferrée, près du Boccia-Club, ils attendent l'animal de pied ferme. Qui finit par arriver, à pas menus, en équilibre sur l'un des rails...

«Pour tromper ses poursuivants en ne laissant pas de traces dans la neige, rigole un gendarme».

Le garde-chasse, qui s'est emparé de la carabine de la police, vise le renard. Peu habitué à ce genre de fusil, il rate sa cible rousse. Et croyant disposer d'une arme automatique, il prend son temps pour viser une nouvelle fois. La deuxième balle ne part pas. Goupil passe tranquillement à cinq mètres à peine du petit groupe, partagé entre les éclats de rire (aux larmes) et le piétinement (rageur) dans la neige.

(jjc) ► Page 21



Q

quidam

«Après dix-sept ans de travail au Service des eaux, j'ai passé comme releveur des compteurs aux Services techniques de Saint-Imier. Depuis, chaque année, je visionne quelque 10.000 compteurs d'électricité, d'eau et de gaz dans tous les immeubles de la cité d'Erguel. Dans mon cahier des charges, il m'est demandé de faire ce travail pour ce qui est de l'eau à Mont-Soleil et de l'électricité aux Pontins».

C'est dire que M. Werner Fuegi ne manque pas de travail. Engagé le 15 avril 1956 comme employé au Service des eaux de la Municipalité de Saint-Imier, le contrôleur a été fêté comme il se doit par les autorités de la localité du Haut-Vallon. Hier soir, après sa dernière séance de l'année, le Conseil communal in corpore, présidé par le maire, M. Frédy Stauffer, a récompensé le quart de siècle de fidélité de M. Fuegi. Ce dernier sera pourtant encore au service des Imériens durant quelques années avant d'atteindre l'âge de la retraite. (lg)

B

bonne nouvelle

Les parents des enfants handicapés fréquentant la classe préscolaire de Plein Soleil, à Delémont, sont satisfaits, et ils l'ont fait savoir dans une lettre adressée aux journaux.

La classe avait commencé à fonctionner, à mi-temps, en février dernier. Au printemps, Plein Soleil adressait un rapport au canton, demandant notamment un renforcement des effectifs d'éducateurs, afin d'offrir aux enfants une scolarisation à plein temps. Cette requête a été appuyée par une démarche des parents eux-mêmes. Elle a été entendue. Après une visite de Plein Soleil par deux experts, le canton a donné son feu vert à l'institution pour l'engagement d'une éducatrice et s'est montré ouvert à l'idée d'un poste auxiliaire. Depuis fin octobre, les enfants fréquentent la classe à trois-quarts temps et ils pourront le faire à plein temps dès février prochain. (sp- Imp)

S

sommaire

AU LOCLE, POUR MIEUX LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE. - Nouveau système de collecte du verre usagé.

PAGE 19

ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE SAINT-IMIER. - Remise de diplômes à la première volée de la division d'électronique.

PAGE 23

AUX FRANCHES-MONTAGNES. - Bonne nouvelle pour les skieurs de randonnée.

PAGE 28

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Patinoire des Mélèzes: 20 h., La Chaux-de-Fonds - Fribourg.
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: 14-17 h.
Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h, ex-pos. Zoltan Kemeny.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
La Plume: expos. artisanat.
Centre de Rencontre: expos. Terre - bois - images. 20-22 h.
Galerie Manoir: expos. de Noël, 15-22 h.
Galerie Atelier: expos. art de l'Afrique rituelle, 10-12 h. 15, 15-19 h.
Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; expos. Roger Huguenin.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
Biblioth. SF: Recrètes 29, mercr. 17-19 h.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine Numa-Droz: mardi et jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Patinoire: 9-11 h. 45; lu., ma., je., ve., 14-16 h.; me., sa., 14-17 h.; ve., sa., 20 h. 30-22 h.; di., 15-17 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Ludothèque: mardi, 16-19 h.; jeudi, 16-18 h.
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
Centre de Rencontre: 16-18 h., 20-22 h.

Parents informations: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18 h.
Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.
Crèche de l'Amitié: Manège 11, lundi au vend. tél. 23 18 52.
Pro Infirmis: L.-Robert 90, tél. 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-19 h.
Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h., tous les jours, sauf jeudi.
Eglise réformée: secrétariat des paroisses, tél. 22 32 44.
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
Inform. diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.
Inform. allaitement: tél. 23 10 61 ou (038) 33 53 95.
Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30.
Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Fontaine, L.-Robert 13 bis. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

Fleuristes de service cet après-midi: tous les magasins OUVERTS

Cinémas
Corso: 15 h., 20 h. 30, Le livre de la jungle.
Eden: 15 h., 20 h. 30, La soupe aux choux; 18 h. 30, L'infirmière a le feu aux f...
Plaza: 20 h. 30, Dr Jekyll et les femmes.
Scala: 20 h. 45, Salut l'ami, adieu le trésor.

Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: Monts 24, 16 h. 15-18 h. 15 jeudi.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Patinoire: sem. 9-17 h.; mercr. et vendr. 20-22 h. Dim. 9 h. 30-17 h.
Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19.
Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.
La Main-Tendue: tél. No 143.
Inform. diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.
SPA: tél. 31 13 16.
Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30, jeudi.

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

Neuchâtel

Bibliothèque Ville: Lecture 10-12 h., 15-19 h., jeudi jusqu'à 21 h., lundi fermé. Prêt 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h.
Jazzland: 21 h. 15-2 h., Liz Mc Comb, Clementine Jones, Denis Progrins.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. Naître, vivre et mourir.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Galerie Ditesheim: expos. peintures Daphné Costopoulos, 10-12 h., 14-18 h. 30.
Centre culturel neuch: photos Christophe Brandt, 17-20 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Centrale, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
Inform. diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.
La Main-Tendue: tél. 143.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Salut l'ami, adieu le trésor.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Rox et Rouky.
Bio: 15 h., 18 h. 30, 20 h. 45, Le faussaire.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 45, 20 h. 45, La soupe aux choux.
Rex: 15 h., 20 h. 45, La guerre du feu.
Studio: 15 h., 21 h., Outland... loin de la terre.

Auvergnier

Galerie Et Caetera: expos. de Noël, 15-18 h.

Bevaix

Galerie arts anciens: expos. Charles L'Eplattenier.

Cortailod

Galerie Jonas: expos. Milos Noll, 14 h. 30-18 h. 30 h.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.
Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 93.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lundi au vendredi, 11-12 h. Tél. 53 15 31.
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.
Château Valangin: fermé jusqu'à fin février.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Les Bayards: Atelier Lermite, expos. lithographies P. Bichet, 14-18 h.
Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
Fleurier, collège primaire Longereuse: biblioth., lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.
Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.
Passage central: expos. de minéraux, 14-20 h.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
Bureau rens., rue Francillon 30, tél. 41 48 48.
Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Voirol, tél. 41 20 72.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelay

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomon (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma: relâche.
Bureau rég. de rens.: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 11. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.

Corgémont

Cinéma Rio: relâche.

Bévilard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.
Bureau rens. Pro Jura, r. Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors heures de bur. tél. 93 12 53.
Service du feu: tél. 93 18 18.
Police cantonale: tél. 93 38 31.
Police municipale: tél. 93 33 03.
Hôpital: tél. 93 61 11.
Ambulance: tél. 93 40 40.
Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
Sœur visitante: tél. 93 14 88.
Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.
Baby-sitting: tél. 93 38 84.
Pharmacie d'office: Liengme, tél. 93 17 70.

Bienne

Galerie Küpfer: expos. Christian Staub, 16-19 h.

Galerie Fritz Bühler: expos. Gianni Colombo, samedi 9-16 h.
Galerie d'art de l'Atelier: expos. de Noël, 14 h. 30-18 h. 30.

Cinémas

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Hurlements; 17 h. 45, Cet homme est un espion.
Capitole: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, La soupe aux choux.
Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 50, 20 h. 50, Teeny Buns.
Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 15, La dérobade.
Lido 2: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Arthur.
Métro: 19 h. 50, Les invincibles. Kung-Fu Champion.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Rox et Rouky.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Salut l'ami, adieu le trésor.
Studio: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Intimité secrète.

Canton du Jura

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.
La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

Saignelégier

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
Service ambulance: tél. 51 22 44.
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Blou-danis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Dingo et Donald champions olympiques.
Cinéma La Grange: 20 h. 30, Soleil rouge.
Galerie du Cénacle: expos. rétrospective «Paul Bové».
Bureau off. de rens.: tél. 22 66 86.
Services industr.: tél. 22 17 31.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 21 53 53.
Police municipale: tél. 22 44 22.
Hôpital et ambulance: tél. 22 55 34.
Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
Sœur visitante: tél. 22 20 36.
Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.
Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
Baby-sitting: tél. 22 28 41.
Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi, 15-19 h.; mercr., 16-20 h. 30; vendredi, 14-18 h., samedi 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi, 14-17 h. 30.
Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20 h. 30. Mercredi fermé.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Montavon, tél. 22 11 34.

Porrentruy

Cinéma Casino: 15 h., 20 h. 30, Condorman.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, Flash Gordon.
Galerie Terre d'Aube: expos. de grès et sculptures, 10-12 h., 14-18 h., 20-21 h.
Jardin Botanique: 8-17 h.; collec. serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 66 11 79.
Police municipale: tél. 66 10 18.
Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
Consultation conjugale: tél. 93 32 21.
Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Friedez, tél. 66 11 91.

AVIS URGENTS

Clémentines d'Espagne

le kilo **1.70**
MIGROS
32742

Hôtel de la Gare et de la Poste «LE PROVENÇAL»

La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 22.22.03

L'établissement sera FERMÉ le 24 décembre dès 17 heures

ET TOUT LE JOUR DE NOËL

32737

Demain 24 décembre

Tous nos magasins seront ouverts jusqu'à 17 h.

(sans interruption)
Samedi 26, fermé

MIGROS

32630

Horaire de fin d'année

jeudi 24 décembre: restaurant ouvert jusqu'à 18 h.
Vendredi 25 décembre: fermé
Samedi 26 décembre: ouvert de 7 h. à 19 h.
Dimanche 27 décembre: restaurant ouvert de 7 à 19 h.

Restaurant Bel-Etage

avenue Léopold-Robert 45, tél. (039) 23 93 66
Famille José Robert 31750

* Pour les fêtes: *
* VACHERINS ET BOMBES GLACÉS *
* EUGÉNIE *
* BÛCHES DE NOËL (divers arômes) *
* CONFISERIE A. MARINO *
* Av. L.-Robert 126 - Tél. 039/26 43 70 *
* Livraison à domicile *
* Pendant les fêtes, OUVERT tous les jours *
* 32610 Lundi 28 décembre, FERMÉ *

Samedi 26 décembre

ouverture

9 h. à 16 h. non stop

Bonnes fêtes et bonne année 82



LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Vers un hiver encore plus rigoureux que l'année dernière? Déjà deux mètres et demi de neige à La Chaux-de-Fonds



Avenue Léopold-Robert, un soin particulier pour assurer toute la circulation.

Page 15

A une ou deux exceptions près, depuis le début du mois, ils ont été réveillés tous les jours à 3 h. 30 du matin pour débayer les rues de la ville et les routes communales soit un réseau de plus de 70 kilomètres.

De plus, quotidiennement, 35 camions, appartenant pour la plupart à des entreprises privées, ont été «réquisitionnés» pour évacuer et acheminer la neige à la décharge des Bulles ou à l'ouest de la ville à proximité du nouveau Centre de tennis.

UN TRAIN DE 20 KM.

Quelque 50.000 mètres cubes ont ainsi déjà été transportés ce qui correspond à un train de 20 kilomètres de long, se composant de 2000 wagons. Ces chiffres toutefois changent continuellement et

surtout grossissent d'heure en heure. On n'ose donc imaginer la longueur de ce convoi en mars ou en avril prochain si d'adventure les chutes de neige devaient être encore aussi fréquentes et importantes!

Malgré tout, le déblaiement des rues se déroule de manière satisfaisante. Certes, tout n'est pas parfait. Mais il faut que chacun sache que les Travaux publics mettent tout en œuvre pour faciliter au maximum la vie de chacun, qu'il s'agisse des piétons et des automobilistes. En cette période hivernale, patience et compréhension sont donc de rigueur!

Jusqu'à présent, les hommes de la voirie n'ont pas rencontré de trop gros problèmes si ce n'est toujours le nombre trop grand de voitures «ventouses». Passablement d'automobilistes en effet se refusent à respecter la signalisation et parquent leur véhicule n'importe où,

n'importe quand, entravant ainsi le bon déroulement des travaux de déneigement. Et on a souvent remarqué ces derniers jours, que plusieurs rues n'avaient pu correctement être dégagées en raison des voitures garées en stationnement interdit!

FACTURE SALÉE?

Quant à la facture elle devrait aussi être élevée. L'année dernière, l'hiver avait coûté 1,8 million de francs aux contribuables chaux-de-fonniers. A l'heure actuelle, plus d'un demi-million de francs a déjà été dépensé soit 30.000 francs par jour environ et ce en moins d'un mois!

Reste donc à espérer qu'il n'en tombe pas six mètres... dans l'intérêt des finances communales!

M. D.



Les Travaux publics sont bien équipés pour le déblaiement de la neige, mais il faut aussi l'apport d'entreprises privées.

Raymond Barre au Club 44

L'Europe, des défis à relever

II
Nous publions ci-dessous la deuxième et dernière partie du résumé de la conférence que M. Raymond Barre, ancien premier ministre français, a donnée jeudi dernier au Club 44, à La Chaux-de-Fonds (voir «L'Impartial» d'avant-hier).

Pour M. Barre, beaucoup de pays ont vécu, vivent encore au-dessus de leurs moyens. Dans ces conditions, l'inflation augmente de plus en plus, cela pour trois raisons: tout d'abord, il y a les revendications des groupes sociaux qu'il faut satisfaire. Puis, la demande d'une croissance économique forte. Enfin, ce phénomène de la société du bien-être, qui comprend entre autres les indexations automatiques de salaires. Pourtant, devait préciser M. Barre, le temps de la facilité est révolu et le marché des capitaux, abondants, ne doit pas cacher les balances des paiements déficitaires des Occidentaux.

DÉTENTE EN PÉRIL

Afghanistan, Pologne, Iran, Moyen-Orient. La détente est en péril. Pour sa défense, sa sécurité, l'Europe ne doit non seulement compter sur les Etats-Unis mais aussi affirmer sa volonté. Si nous souhaitons vraiment la détente, il faut qu'il y ait équilibre. Après une période de forte expansion, sommes-nous condamnés au déclin? Il appartient d'éviter cela. Mais attention, devait conclure M. Barre sur ce point, ce n'est là pas seulement l'affaire des gouvernements, mais aussi des peuples.

Quels moyens doit employer l'Europe pour relever le défi?

Le redéploiement énergétique, soit des économies et des substitutions est absolument nécessaire. En France, devait indiquer M. Barre, les socialistes ont bien compris que le nucléaire était nécessaire pour une certaine forme d'indépendance.

Il faut aussi refuser le protectionnisme dans cette Europe qui est une vaste usine de transformation. Les matières

premières arrivent sur notre continent, sont travaillées, puis repartent sous la forme de produits à travers le monde. Le protectionnisme freinerait la productivité, et provoquerait à long terme plus de chômage encore. Il faut aussi une croissance ordonnée des échanges. Des accords comme celui dit «multifibres» représente un premier pas vers ce principe.

MONNAIE

L'instabilité en matière monétaire et budgétaire doit aussi être corrigée. Une mise en œuvre d'une politique budgétaire et monétaire est donc indispensable. Stabiliser les coûts sociaux, réduire les dépenses, favoriser l'épargne et baisser les impôts devraient redonner du nerf à l'économie.

Dollar enfin. Qu'il soit haut, qu'il soit bas, là n'est pas le problème primordial, devait poursuivre l'ancien premier mi-

TRIBUNE LIBRE

Feinte d'indien

Pourquoi ce titre? Eh bien, dans notre région, nous avons notre Grand Manitou, penseur affecté au service de déneigement. Je ne mets pas plus la faute sur la commune que sur l'Etat. Ils sont deux, mais de tribus non-identifiées. De toute façon, qu'ils soient rouges ou oranges, là n'est pas la question.

Mais deux quoi? Je vous le donne en mille. Deux gros guerriers qui occupent systématiquement la chaussée entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, ce qui n'est que très ordinaire pour la saison. Mais où les choses se gâtent, c'est quand on me demande à quelles heures ils opèrent. Là, je suis gêné pour répondre.

- Naturellement, aux heures de pointe. C'est tellement plus commode et agréable.

Moralité: ne pas confondre Bison fûté d'à côté et notre Grand Manitou des Montagnes. Pour ceux qui n'auraient pas compris: ne pas prendre un tire-bouchon pour un bouchonneur.

Ces réflexions n'ont pas un but critique, mais plutôt anecdotique. Il n'est en effet pas toujours facile de concilier les travaux de déneigement et le bon vouloir des gens mécontents. Un grand bravo tout de même à tous ceux qui œuvrent au déneigement des chaussées. Remarquons aussi que plusieurs cantons font moins bien que nous. Un peu de chauvinisme ne fait pas de mal.

Jean-Marie Christe
Forges 41
La Chaux-de-Fonds

ÉTAT CIVIL

Naissances

Gerber Yann, fils de Willy et de Francine Madeleine, née Haldimann. - Donzé Didier, fils de Bernard Gilbert et de Josiane, née Ulrich.

Mariage

Murgia David et Nowak Corinne Valérie Thérèse.

Décès

Zeltner, née Trestini Luigina Giuseppina, née en 1926, veuve de Zeltner Willy Gottfried. - Stockburger, née Couleru Jeanne Marguerite, née en 1889, veuve de Stockburger Charles Adrien.

nistre français. Il doit avant tout être stable, car c'est la monnaie mondiale, la monnaie du commerce international. Créer un espace mondial monétaire d'une grande stabilité est donc aussi indispensable. Une monnaie européenne? ce n'est pas pour demain, déclara M. Barre. Toutefois, le Système monétaire européen représente une tentative intéressante de créer un climat monétaire régulier.

Pour conclure, M. Barre s'est dit convaincu que nous avons besoin d'un système de valeurs. Nous sommes devant un choix: ou bien nous acceptons une société de liberté et de responsabilité, ou alors nous nous tournons vers une société d'Etat, une société d'assistés.

ATTITUDE COMMUNE

Face aux grands, l'Europe doit s'organiser et montrer une attitude commune. L'URSS est aux prises avec ses faiblesses, en matière économique notamment. Les Etats-Unis, qui ont traversé une profonde crise de confiance, ont le désir maintenant de redorer leur blason. En ont-ils les moyens?

Dans tout cela, l'Europe a la possibilité de saisir sa chance. Qu'a-t-on remarqué ces derniers temps? des clins d'œil des pays de l'Est européen, des pays arabes ou du tiers monde, le Japon même, cherchant à établir des liens à pouvoir compter avec l'Europe. Pourquoi l'Europe occidentale, donc, ne serait-elle pas?

POB

Sonnerie de cloches

Comme chaque année, la période de Noël est l'occasion de sonneries de cloches plus nombreuses qu'à l'accoutumée. Voici comment celles de la ville se manifesteront.

Jeudi 24 décembre: toutes les cloches des églises de la ville sonneront de 20 h. 30 à 20 h. 40, dans le cadre de l'appel international pour la paix. Elle sonneront en outre de 17 h. 15 à 17 h. 30 au Grand-Temple, au Temple Farel, au Temple de l'Abeille et à celui des Forges. On les entendra encore de 23 h. 15 à 23 h. 30 à l'Abeille et à Saint-Jean, tandis qu'aux Forges, il y aura une sonnerie de 23 h. 20 à 23 h. 30, puis à nouveau de minuit à minuit cinq.

Le jour de Noël, vendredi 25 décembre, les cloches sonneront de 9 h. 15 à 9 h. 30 aux Eplatures, de 9 h. 30 à 9 h. 45 au Grand-Temple, à l'Abeille et aux Forges, de 9 h. 35 à 9 h. 45 à Farel et de 9 h. 45 à 10 h. à Saint-Jean. Une nouvelle sonnerie est prévue de 14 h. 50 à 15 h. aux Eplatures, et de 17 h. 15 à 17 h. 30 au Grand-Temple. (sp-imp)

Collision

Hier à 12 h. 20, un automobiliste du Locle, M. J.-D. A., montait le boulevard des Endroits. Environ 50 mètres avant l'immeuble No 19, il est entré en collision avec l'auto conduite par M. J.-P. P., de la ville, qui arrivait normalement en sens inverse.

Conseil général des Planchettes Nouvelle échelle fiscale

Le législatif planchottier a siégé hier soir en séance ordinaire. Il a accepté un déficit présumé de 51.734 francs pour 1982 et a adopté également une nouvelle échelle fiscale dans le but d'améliorer les finances communales. Il a par ailleurs introduit une taxation pour les chiens différente de la précédente. Nous reviendrons sur cette séance dans une prochaine édition. (yb)



Chaque jour, le tas des Eplatures s'amoncelle et la place doit être faite aux camions pour le déversement de la neige.

Dernière soirée de l'année pour Jacques Frey et son équipe

Samedi soir au Cercle catholique on sentait Noël approcher à grands pas. Une ambiance de fête planait sur cette soirée organisée par Jacques Frey.

Un souper spaghetti pour commencer, du piano, de la batterie et des disques pour continuer. Deux jeunes Chaux-de-Fonniers, Jean-Jacques et Manuel ont fait des démonstrations de boogie-woogie et de blues avec deux pianos réunis spécialement pour l'occasion. Le talent des jeunes pianistes et le rythme propre au boogie firent des heureux dans le public, venu nombreux d'ailleurs.

Il y eut également une démonstration de batterie présentée par Jimmy. Les

rythmes allant de la samba au rock'n roll firent tremousser plus d'un.

Bref, une organisation bien réglée et l'entrain habituel de Jacques donnèrent satisfaction aux jeunes et moins jeunes.

Jacques Frey essaie de maintenir un prix d'entrée assez bas pour permettre aux jeunes de venir à ses soirées sans grands frais. Dans ces conditions, il est difficile d'engager des formations sans un soutien extérieur.

Peut-être verra-t-on revenir quelques groupes de musique l'année prochaine, si les moyens le permettent! Plusieurs le souhaitent.

(an - photo Bernard)



cela va se passer

Les jeunes de la région peuvent se réjouir. Ils auront de quoi s'amuser, se divertir en cette fin d'année. Au Pavillon des Sports en effet, trois grands bals seront organisés. Le premier, qui aura lieu le 31 décembre, réunira trois orchestres de La Chaux-de-Fonds: le groupe «Chrysalides», «Madès» et «Guy Gérard» ainsi qu'un disc-jockey. Cette manifestation sera mise sur pied par «Pro Rock», association dont le but est de promouvoir les jeunes musiciens de la région.

Les deux autres bals seront organisés par les juniors du FC La Chaux-de-Fonds. Le 1er janvier, jeunes et moins jeunes pourront danser au son de l'orchestre Pier Nieder's. Quant à la soirée du 2 janvier, elle promet d'être chaude. Pour la première fois en effet, le public chaux-de-fonnier aura l'occasion d'applaudir le grand orchestre de variétés Hubert Bannwarth de Colmar avec ses 14 musiciens, sa chanteuse et ses chanteurs. ce troisième et dernier bal sera de plus animé par France Inter qui l'enregistrera pour le diffuser dans le cadre de l'émission de Jo Dona «Interdanse». Celle-ci existe maintenant depuis 20 ans. C'est dire le succès populaire qu'elle rencontre au fil des semaines. Nul doute qu'il en ira de même dans moins de deux semaines au Pavillon des Sports!

LE LOCLE



SCHUMACHER-MIÉVILLE Opticiens spécialisés

2400 Le Locle

Grande-Rue 26

tél. 039/31 36 48

Notre magasin sera fermé du 24 décembre au 4 janvier 1982

Nous adressons à notre aimable clientèle nos meilleurs vœux pour 1982

LA BOULANGERIE MASONI SERA OUVERTE

de 7 à 12 h., LES SAMEDIS 26 décembre et 2 janvier

91-107

Restaurant «chez Sandro»

Le Locle, rue de la Gare 4, tél. 039/31 40 87

MENU DE NOËL

Vendredi 25 décembre

midi

Terrine maison

Consommé queue de bœuf

Mignons de veau aux bolets

Nouilles ou pommes frites

Salade

Coupe de Noël

La Bûche de Noël

MENU DE ST-SYLVESTRE

Jeudi 31 décembre

soir

Foie gras du Périgord

Feuilleté aux morilles

Sorbet au Champagne

Filet de bœuf Colbert

Epinards en branches

Croquettes

Dessert de l'An nouveau

Mignardises

COTILLONS - MUSIQUE AMBIANCE

Au gai matin:

LA SOUPE À L'OIGNON

LE RESTAURANT

SERA FERMÉ

jeudi 24 décembre

(Noël du personnel)

Merci

MERCI DE RÉSERVER VOS TABLES À L'AVANCE

Sandro et son aimable personnel souhaitent à chacun de joyeuses fêtes de Noël et une heureuse Nouvelle Année

91-207

Restaurant Frascati

«Chez Beppe»

RUE DES ENVERS 38 - LE LOCLE

Téléphone 039/31 31 41

MENU DE SYLVESTRE

LES DÉLICES DE PARME

LE SUPRÊME DE TURBOTIN AU CHAMPAGNE

LE CŒUR DE CHAROLAIS «Casino de Venise»

LES POMMES CROQUETTES

LES LÉGUMES DU PETIT JARDIN

LE PARFAIT GRAND-MARNIER

NOUVELLE ANNÉE

Et de gai matin: LA SOUPE À L'OIGNON

DANSE - COTILLONS

Réservez votre table svpl.

Mercredi 24 décembre fermé dès 15 h.

et le jour de Noël fermé

La direction et le personnel souhaitent à leur fidèle clientèle de bonnes fêtes de fin d'année

Une idée cadeau

Parfums, bains, foulards, colifichets, trousse, savons, etc.

+ double chèques fidélité + notre cadeau

Parfumerie Locloise

J. Huguenin, esthéticienne diplômée

Grande-Rue 18, Le Locle, tél. (039) 31 36 31

91-197

Garage du Stand

Le Locle, tél. 039/31 29 41

Fermetures

durant les fêtes de fin d'année VENTE - PIÈCES DÉTACHÉES - ATELIERS

Vendredi 25 décembre, fermé toute la journée

Jeudi 31 décembre, fermé dès 12 heures

Vendredi 1er janvier 82, fermé toute la journée

DÈS LUNDI 4 JANVIER 82

Horaire habituel, ateliers, pièces détachées, bureaux.

du lundi au vendredi: 7 h. 15 à 12 h.

13 h. 15 à 17 h. 30

samedi fermé.

Horaire habituel, station-service.

du lundi au vendredi: 6 h. à 22 h.

Samedi, dimanche, jours fériés: 7 h. à 22 h.

A notre aimable et fidèle clientèle, nous souhaitons de joyeuses fêtes et lui présentons nos meilleurs vœux pour 1982.

91-304

PAS DE PRIX CHOC - MAIS LES MEILLEURS PRIX DU JOUR pour du mazout de première qualité



SATEM LE LOCLE SA

anc. Chantier Chapuis

Grande-Rue 16 - 2400 Le Locle

Tél. 039/31 10 67

En tous temps - par tous les temps

91-309

Restaurant de la Place

M. et Mme André Maillard



LE LOCLE - Tél. (039) 31 24 54

Menu de Sylvestre

COCKTAIL DE CREVETTES

CONSOMMÉ XAVIER

BŒUF BOURGUIGNON JARDINIÈRE DE LÉGUMES POMMES CENDRILLON

BÛCHE GLACÉE.

Fr. 50.-

COTILLONS DANSE avec GILBERT SCHWAB, vedette du disque et de la radio.

91-250

Entreprise de nettoyages en tous genres

LA COLOMBE

J.-P. Charrière, Jeanneret 24, Le Locle, tél. 039/31 85 62, aux heures des repas (devis sans engagement)

Prix spéciaux pour les fêtes!

une attention sera offerte à tout client.

91-398

A louer au Locle appartement 3 pièces, confort, rue du Communal.

Libre tout de suite ou date à convenir. Loyer Fr. 478.- charges comprises. Téléphone 039/22 11 14-15

TRÈS AVANTAGEUX!

Tapis - Bahuts Meubles à chaussures Armoires Bureaux pour enfants Meubles en tous genres Maurice Meylan Ameublement Grande-Rue 1 LE LOCLE Tél. 039/31 23 79

91-31491

RESTAURANT «CHEZ SANDRO»

Gare 4 - LE LOCLE

FERMÉ

DU 22 au 24 décembre y compris

Noël du personnel

91-207

REMISE DE COMMERCE

Mme et M. Bernard JOSSI

informent leur fidèle clientèle et le public en général qu'ils remettent le

CAFÉ-RESTAURANT DES PILONS

à Mme et M. Silvio SALVI.

Ils les remercient de leur confiance et les prient de le reporter à leurs successeurs.

Mme et M. Bernard JOSSI

Suite à l'annonce ci-dessus, Mme et M. Silvio SALVI

se feront un plaisir de vous accueillir au

CAFÉ-RESTAURANT DES PILONS

dès le samedi 2 janvier 1982.

Par un service avenant et soigné, ils espèrent mériter la confiance qu'ils sollicitent.

A l'occasion de l'ouverture, le samedi 2 janvier

un apéritif sera offert de 10 à 12 h.

Ouvert exceptionnellement le dimanche 3 janvier.

Mme et M. Silvio SALVI

Pour cause d'inventaire fermé du 25 décembre 1981 au 1er janvier 1982 y compris.

91-31479

ANTIGEL À L'EMPORTER

Bidon de 3 litres, Fr. 7.50

CHAÎNES À NEIGE

pour toutes voitures

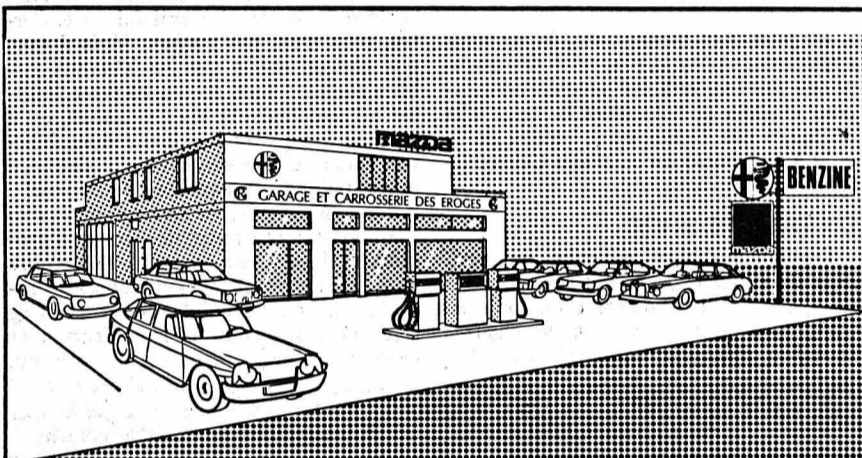
dès Fr. 46.- la paire

Vente tous les jours y compris le dimanche de 6 à 22 h. au

GARAGE DU STAND

LE LOCLE - Tél. (039) 31 29 41

91-304



Votre agence Alfa-Roméo!

Garage et Carrosserie des Eroges

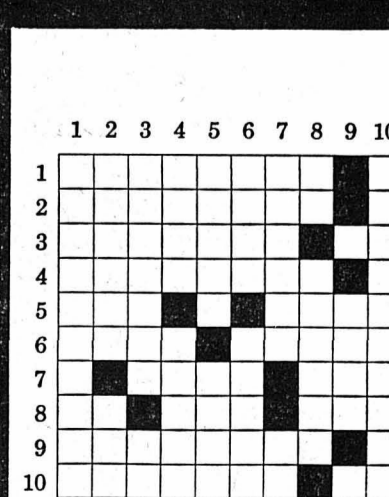
91-148

Rue de France 59, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 10 90

Nos occasions sélectionnées pour la fin de l'année, à des prix avantageux, livrables tout de suite ou hivernage compris

	Prix	Prix de fin d'année
AUDI 50 LS 1978/5, 14 000 km, garantie 3 mois	Fr. 6 900.-	Fr. 6 200.-
ALFA-ROMÉO GIULIETTA 1600 1978/6, 40 000 km, garantie 3 mois	Fr. 9 800.-	Fr. 8 800.-
ALFA-ROMÉO ALFASUD SPRINT 1500 1978/10, 34 000 km, garantie 3 mois, moteur neuf	Fr. 9 400.-	Fr. 8 450.-

MOTS CROISÉS



Solution dans ce numéro

HORIZONTALEMENT. - 1. A souvent un capuchon. 2. Porte-balle. 3. Augmentes; Révolution sans sang. 4. Aident la femme de ménage à entretenir ses parquets. 5. Poème; A 685 km au sud-ouest de Paris. 6. Démonstratif; Eau salée des marais salants. 7. Surveille les ponts de la Bérézina pendant la retraite de Russie; Cachés. 8. A l'intérieur; Se déguisa en femme; Levant. 9. Invitons une nouvelle fois. 10. Premier martyr du christianisme; Maintenant.

VERTICALEMENT. - 1. Grommelle en Afrique. 2. Descendant d'un fils de Jupiter; Franc. 3. Le suicide de cette dame amena l'établissement de la République à Rome; Rapport géométrique. 4. Individu; Vieil Espagnol. 5. Roi de France; Dans des intentions fort éloignées. 6. Mangeur de serpents; Bouc marchant en tête des troupeaux transhumants. 7. Le boucher y place parfois un brin de persil; Arrivé sur globe. 8. Sait docteur; Résultats. 9. Trop libres. 10. Ville d'Angleterre.

(Copyright by Cosmopress 5048)

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Pour mieux lutter contre le gaspillage Nouveau système de collecte du verre usagé

Depuis plusieurs années, bien que la situation soit encore loin d'être satisfaisante, on a pris conscience de l'importance de la lutte contre le gaspillage. Notamment en récupérant divers objets, métaux, papiers destinés au recyclage. C'est notamment le cas du verre usagé. A ce propos la commune du Locle participe à cet effort collectif.

Elle vient précisément de modifier quelque peu le système de récolte du verre usagé en vigueur depuis plusieurs années déjà. Le nouveau devrait être plus efficace et aussi plus pratique pour les habitants puisque le nombre des bennes sera augmenté.

Il est intéressant de constater qu'en 1973, en Suisse, on a récupéré 12.279 tonnes de verre. Ce chiffre a considérablement augmenté puisqu'il était, pour 1980 de 80.968 tonnes. Réparti sur l'ensemble de la population helvétique, cela donne une moyenne, par habitant, de 12 kilos 800. Ajoutons que dans notre pays toujours, l'an dernier 1992 collecteurs de verre étaient installés.

La commune du Locle vient de trouver un accord avec la maison Vetrocycling qui récupère le verre pour les trois verreries Vetropack de Saint-Prex, Bulach et Wauwil.

Quant à ces bennes elles sont enlevées par un transporteur privé, la maison Tanner.

DEUX BENNES DE PLUS

Jusqu'ici, trois containers étaient disposés en ville du Locle. Il y en aura maintenant cinq, de même modèle. Visibles de loin grâce à leur couleur bleue. Au centre de la ville, comme jusqu'à présent il y en aura un sur la place Bournot (derrière le bar du Rubis) et un le long de la route des Jeanneret, non loin des SI. En plus, les services communaux placeront une nouvelle benne à proximité

du centre Mireval. Celle du Quartier-Neuf sera remplacée et légèrement déplacée pour se trouver à côté du carrefour des rues Gérardmer et Combe-Girard.

Enfin, la dernière sera installée au Communal. Non loin d'un autre carrefour. Celui des routes des Fiottets, des Primevères et du Communal.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

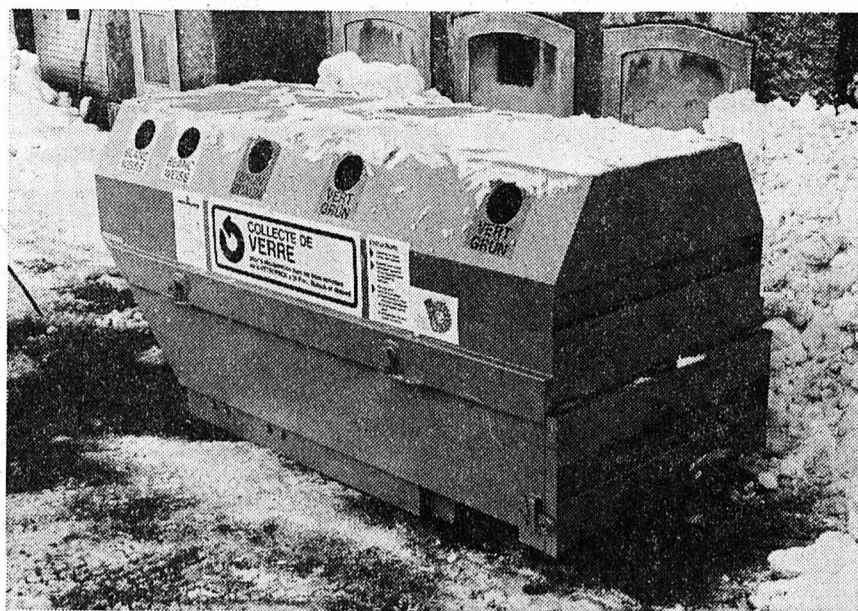
Afin que ce nouveau système de collecte de verre usagé se révèle efficace et simplifie la tâche des personnes qui s'en chargent, le public devra observer quelques règles.

Le verre devra d'abord être soigneusement trié en trois catégories: blanc, brun et vert. Des ouvertures séparées ont été ménagées spécialement à cet effet.

Le verre devra être débarrassé de tous corps étrangers et il ne faudra jeter dans ces containers aucune fermeture métallique, de céramique, de porcelaine ou de plastique. Ainsi, l'état de propreté, qui laissait parfois à désirer, autour de ces bennes devrait cette fois être parfait. D'autant plus que les TP installeront, d'ici quelques mois, des grandes poubelles à côté de ces bennes, pour que les utilisateurs puissent y jeter leur carton ou autres emballages qui ont servi au transport du verre.

En outre, durant l'hiver, les TP se chargeront de maintenir constamment un accès à ces bennes. C'est d'ici quelques jours que toutes seront mises en place.

(jcp)



Un programme varié pour le Noël des invalides

La salle Marie-Thérèse était, dimanche après-midi, remplie jusque dans ses moindres recoins pour le Noël de l'Association suisse des invalides, section Le Locle.

C'est M. Eric Reber, président, qui ouvrit la séance et salua les délégations de La Chaux-de-Fonds, Bienne, Neuchâtel, du Val-de-Ruz, ainsi que Mme Filippini, secrétaire romande. Relevons également, parmi les personnalités, la présence de M. Pierre Mindel, président de la paroisse catholique; M. Camille Gogniat, représentant des samaritains; Mme Hotz, représentante de la Croix-Rouge, section Le Locle; Mme Bachmann et M. Fritz Guye, anciens présidents de la section.

Le président mentionna l'absence de M. Pierre Jaquet, retenu par la maladie, qui fut la cheville ouvrière de la section. Il lui adressa des vœux de prompt rétablissement.

Le groupe sportif évolua dans un ravissant jeu de cloches et d'étoiles, accompagné par des chants de Noël. Le travail entrepris par ce groupe sous la direction de Mme et M. Jäggi et de Mme Bargetzi,

est magnifique. Un travail de patience et d'endurance pour certains membres fortement handicapés.

Ce fut ensuite au curé Gilles Dachou, d'apporter le message de Noël. Il rappela notamment les Noëls d'antan et tous les souvenirs qui s'y rattachent.

Le petit chœur de l'Eglise catholique, sous la direction de Mlle Manuelle della Patrona, donna ensuite un récital fort apprécié. Des mines réjouies, des voix claires et harmonieuses retentirent dans un ensemble parfait. Un moment également fort plaisant fut la chanson «Voulez-vous danser grand-mère» pour laquelle un joli blondinet et une brunette sortirent des rangs pour exécuter quelques pas de danse.

Pendant l'entracte l'accordéoniste M. Jean Baumberger joua plusieurs morceaux à la grande joie de l'assemblée.

Bien évidemment cette fête ne pouvait se terminer sans la visite attendue du Père Noël.

Bref, une belle rencontre pour des gens qui trouvèrent quelques moments de bonheur lors de ces retrouvailles. (je - Imp)

Ce week-end aux Brenets Les aînés et les familles ont célébré Noël



Les célébrations de Noël ont commencé samedi et dimanche aux Brenets. Ce sont tout d'abord les aînés du village qui, au nombre d'une cinquantaine, se sont retrouvés à la halle de gymnastique, autour de tables magnifiquement décorées par les organisateurs des deux paroisses qui se devouent pour que cette manifestation procure un peu de joie aux personnes âgées du village. Mmes Huguenin, Rosselet, Froidevaux, Mlle Guinand et MM. Kohly et Billod avaient prévu un programme divertissant composé des productions du Chœur mixte protestant, des pupillettes de la SFG et du petit chœur d'enfants qui furent très appréciés des participants. Le pasteur, M. Bridel et l'abbé L. Ecabert apportèrent le message des deux paroisses et les aînés reçurent une collation et un présent. L'ambiance fut excellente et chacun emporta un excellent souvenir.

à laquelle toute la population participait.

M. Marc Bridel, pasteur et l'abbé Raphaël Guillet furent les porte-parole des Eglises rappelant ainsi le sens chrétien de cette fête qui se déroula dans la joie et la ferveur et sous le signe de l'œcuménisme.

Les prochaines célébrations de Noël auront lieu jeudi avec un culte de la nuit de Noël au temple et une messe de minuit à la chapelle catholique. (Texte et photo dn)

Les célébrations de Noël ont commencé samedi et dimanche aux Brenets. Ce sont tout d'abord les aînés du village qui, au nombre d'une cinquantaine, se sont retrouvés à la halle de gymnastique, autour de tables magnifiquement décorées par les organisateurs des deux paroisses qui se devouent pour que cette manifestation procure un peu de joie aux personnes âgées du village. Mmes Huguenin, Rosselet, Froidevaux, Mlle Guinand et MM. Kohly et Billod avaient prévu un programme divertissant composé des productions du Chœur mixte protestant, des pupillettes de la SFG et du petit chœur d'enfants qui furent très appréciés des participants. Le pasteur, M. Bridel et l'abbé L. Ecabert apportèrent le message des deux paroisses et les aînés reçurent une collation et un présent. L'ambiance fut excellente et chacun emporta un excellent souvenir.

à laquelle toute la population participait.

M. Marc Bridel, pasteur et l'abbé Raphaël Guillet furent les porte-parole des Eglises rappelant ainsi le sens chrétien de cette fête qui se déroula dans la joie et la ferveur et sous le signe de l'œcuménisme.

Les prochaines célébrations de Noël auront lieu jeudi avec un culte de la nuit de Noël au temple et une messe de minuit à la chapelle catholique. (Texte et photo dn)

TRIBUNE LIBRE

«A quand la prochaine victime?»

L'Impartial du 10 décembre relate le jugement prononcé par le Tribunal correctionnel de Neuchâtel concernant un drame de la route qui s'est déroulé le 30 mai dernier à Cressier: M. R. pris de boisson (2,83‰) perd la maîtrise de son véhicule et percute de plein fouet une voiture venant en sens inverse. Il tue l'épouse du conducteur qui circulait tout à fait normalement.

Dans le passé M. R. a déjà été condamné deux fois pour ivresse au volant!

Le compte rendu du jugement mentionne six mois de prison ferme et 1300 francs de frais au total. On ne parle pas

de retrait de permis. J'ose espérer qu'il s'agit-là d'une omission. Il serait en effet absolument aberrant de penser que dans six mois chaque automobiliste sera à la merci d'un assassin en puissance dépourvu de toute conscience et de tout respect de son prochain. N'y a-t-il pas déjà suffisamment de chauffards sur la route? Pourquoi ne pas mettre hors d'état de nuire des individus de ce genre qui d'une part ont déjà assez coûté à la société et qui d'autre part, après trois récidives, sont irrécupérables?

Eric Peçon
Le Locle

Bonne année... et merci!

Chaque année à pareille époque nous ouvrons une rubrique spéciale rassemblant à la fois l'expression des vœux que nos lecteurs adressent à nos lecteurs et l'expression... de leur générosité.

A l'enseigne de «Bonne année... et merci!», nous publierons les noms et adresses de ceux qui, en lieu et place ou en sus des traditionnelles cartes de vœux, présentent des souhaits collectifs et publics de bonne année, moyennant versement d'un don à des œuvres d'entraide ou d'utilité publique.

Le succès de cette formule nous engage à la poursuivre. Noms et adresses apparaîtront, mais la liste ne fera pas mention du montant versé, afin d'éviter tout esprit de «comparaison». Nous ne mentionnons pas non plus les donateurs anonymes, puisque par définition quand on adresse des

vœux, on les signe; mais les personnes qui voudraient contribuer à cette rubrique d'entraide sans pour autant voir leur nom publié peuvent naturellement le faire!

Il s'agit en effet, à l'occasion des vœux de fin d'année, d'apporter un coup de pouce bienvenu à des organisations et institutions œuvrant, dans notre région, en faveur des jeunes, des personnes âgées et des malades. Il suffit de verser un montant minimum de 10 francs (les contributions plus importantes sont évidemment les bienvenues!) soit à notre compte de chèques postaux 23-325, «L'Impartial», La Chaux-de-Fonds, en indiquant vos noms et adresse, soit à nos bureaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle. La somme totale ainsi recueillie sera intégralement répartie par rotation et parts égales, entre:

- Les Billodes, Le Locle;
- Home d'enfants La Sombaille, La Chaux-de-Fonds;
- La Paix du Soir, La Chaux-de-Fonds;
- Oeuvres des Sœurs visitantes, Le Locle;
- Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité;
- Pro Senectute, La Chaux-de-Fonds;
- Pro Infirmis, filiale des Montagnes neuchâteloises.

Merci d'avance de vos nombreux bons vœux... et recevez les nôtres! (Imp)

Les Ponts-de-Martel Solidarité envers 91 enfants polonais



En trois jours un important matériel fut récolté et remis à ces 91 gosses polonais touchés par le geste des habitants des Ponts-de-Martel.

Nonante et un enfants polonais effectuent actuellement un séjour de quatre semaines à Jura Rosaly, un home d'enfants du Jura vaudois, à Ballaigues, près de Vallorbe. A l'occasion d'une livraison qu'il effectua dans cette région, un commerçant des Ponts-de-Martel eut vent de l'existence de ces enfants hébergés là pour un temps en raison des conditions de vie précaires qui sévissaient dans leur pays. Il en fit part à quelques-uns de ses concitoyens qui décidèrent de mettre tout en œuvre pour leur venir en aide. Cette initiative fut rapidement bouée de neige et après une enquête expresse sur les besoins de ces enfants et les appels lancés à la population pon-

lière, en trois jours un important matériel fut récolté.

La rapidité avec laquelle avaient été réunis des dons en quantité et en qualité depuis un village a suscité une vive émotion parmi les huit institutrices qui enseignent à ces enfants polonais. Pour leur part, ces gosses ont été étonnamment émerveillés de trouver des vêtements en excellent état, des jouets, de la confiserie, du café, des savonnets, du shampooing, du dentifrice...

«La nourriture est bonne. Les desserts sont excellents. Nous avons reçu beaucoup de vêtements, chaussures, des crayons. Aussi nos chambres sont presque trop petites. Nous apprenons beaucoup de cantiques en polonais et en français. Des chants spirituels et joyeux», confiait une petite Polonaise de 12 ans, prénommée Grazyna. Une autre fillette a relevé: «J'aimerais bien tomber malade deux jours avant de partir. Ainsi je pourrais rester en Suisse».

En aidant ces 91 gosses, les Pontiers ont dépassé leur seule réaction émotionnelle en manifestant leur désir de solidarité par un geste concret. (comm.-cm)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle
Semaine du 23 au 29 décembre
Chœur d'hommes Echo de l'Union. - Lundi 28, relâche. Bonne fête à tous. Reprise lundi 11 janvier 1982, à 20 h. au local.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES 1981 TALBOT CHAMPION DU MONDE.



10 Rallyes ont été cette année le théâtre d'une lutte acharnée entre les grands constructeurs mondiaux. Rallyes qui consacrent Talbot Champion du Monde 1981.

Une victoire qui, après les succès enregistrés en Formule 1, prouvent que les Talbot méritent totalement la confiance, sur piste comme sur route.



à partir du 31 décembre 1981

Hausse sur carnets de dépôt

5%

- Retraits jusqu'à Fr. 20.000.- par mois sans préavis.
(au delà, préavis de 1 mois seulement)
- Discrétion garantie.

Banque Procrédit

La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 23
Chèques postaux 23-921

Zurich Bâle St-Gall Aarau Berne Lucerne Soleure Bienne Winterthour
Genève Fribourg Lausanne Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Sion Lugano

Filiale de la
Société de Banque Suisse

60-155.245

A vendre cause santé
**accordéon chromatique
gradins, Borsini-Star IV**
rouge, sous garantie (acheté mars 1981,
Fr. 3 690.-).
Prix : Fr. 2 600.-

**Accordéon
Ranco Guglielmo**
(1934 de collection), révisé à neuf.
Prix : Fr. 2 300.-
Tél. (025) 35 34 55

32635

Spotv
**TV COULEUR
OCCASION**
révisé et garanti, à partir de
Fr. 490.-
chez votre spécialiste

Frésard
Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

31216

AU MARCHÉ

Les jeudis 24 et 31 décembre, au
banc de volaille, devant le Café de
la Place

VOLAILE FRAÎCHE DU PAYS ÉLEVAGE FERMIER

Dindes, oies, canards, poulardes,
poulets.
Petits coqs, pintades, poules à
bouillir, lapins du pays.
Cailles du pays et étrangers.
Cuisses de grenouilles fraîches,
escargots.

Se recommande:
MAISON CANTALUPPI
1580 Avenches
Tél. (037) 75 13 57

32613



Midi et soir:

Tripes à la neuchâteloise
Pommes nature

Fr. 8.50

Filets mignons saucé, grillés
Tomates grillées
Pommes frites

Fr. 10.50

28-022200

Salon de coiffure Peppino Prix Discount Rabais 20%

Avenue Léopold-Robert 76
Tél. 039/23 45 45

30715

AVIS - AVIS



En vue du prochain déplacement de
notre magasin, nous vendons le

70%

de notre stock à des prix super

IMBATTABLES

SUGGESTIONS

- 500 paires de Jeans, velours,
de marque, 2 paires **Fr. 69.-**
 - Bottes Western, tout cuir,
doublées à **Fr. 49.-**
 - Vestes Pilot **Fr. 29.-**
 - 300 paires de Jeans
velours, tailles 32, 34, 36 **Fr. 19.-**
 - 350 paires de Jeans noirs,
forme tubes, 2 paires **Fr. 59.-**
 - Vestes, blousons, cabans, pullovers,
chemises et tout vêtement d'hiver.
- OUVERT** dès 14 h.; samedi dès 9 h.;
lundi fermé. 91-112

ANNONCES CLASSÉES

«Immobilier»

Parution les: **lundi
mercredi
vendredi**

TOM and JERRY



7/0

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Au Conseil général des Hauts-Geneveys Budget adopté à l'unanimité

Vendredi dernier, le Conseil général était convoqué en séance ordinaire sous la présidence de M. A. Stamm. Manqué à l'appel Mme E. Bugnon et M. R. Jeanet, excusés. Le remplaçant de M. W. Keller au sein du groupe socialiste est enfin connu, il s'agit de M. J. Stohler, qui siègera dès la prochaine séance.

Comme chaque année le Conseil général reçoit les nouveaux citoyens âgés de 18 ans. M. Stamm souhaite que ces jeunes s'intéressent à la politique, en particulier à celle du village et espère que l'on retrouvera l'un ou l'autre assis au banc de conseiller général lors des prochaines législatures. M. J.-P. Pieren, président de commune, remet à chacun un livre-souvenir. Le budget présenté par le Conseil communal donne lieu aux commentaires suivants:

Intérêts actifs. - 150.000 francs du carnet d'épargne ont été placés en bons de caisse à un taux plus favorable, d'où un meilleur rendement.

Forêts. - La vente des bois rencontre des difficultés. La possibilité de 1100 silves reste la même, mais le prix de vente sera certainement réduit considérablement.

Impôts. - La recette 1981 est estimée à environ 600.000 francs. Une augmentation de 5 pour cent sur ce montant est envisageable.

Service des eaux. - Le coût du pompage revient à 7000 francs. En plus, il est prévu le changement d'une borne-hydrant, au parc de Beuregard, et six

compteurs sont à poser au Verger Bonhôte.

Hygiène publique. - L'entreprise chargée de l'enlèvement des ordures ménagères a fixé une augmentation de 1 fr. 50 par année, par habitant, ce qui porte le coût à 17 fr. 50.

Travaux publics. - La charge de ce poste a été réduite de 20.000 francs environ. Les amortissements passeront de 30.000 francs à 11.000 francs.

Une nouvelle fois le Conseil communal est en mesure de présenter un budget pratiquement équilibré. Aucune dépense «extraordinaire» n'a pu être budgétée. Les améliorations faites durant l'exercice 1981, votées par des crédits extraordinaires, montrent un solde à amortir de 325.000 francs environ au 31 décembre 81. Le déficit de 11.190 francs est accepté à l'unanimité.

La participation, avec les autres communes du Val-de-Ruz à la cautionnement de l'emprunt de 100.000 francs contracté par l'Association de la piscine du Val-de-Ruz est aussi acceptée à l'unanimité.

En vue d'adapter le règlement général (article 6 b) le Conseil général approuve les nouvelles dispositions sur l'exercice des droits politiques en faveur des étrangers. Ceux-ci, âgés de 18 ans révolus, qui sont au bénéfice d'un permis d'établissement (permis C) et qui ont leur domicile dans la commune depuis un an au moins, sont électeurs communaux.

Le Conseil communal propose d'augmenter la taxe des chiens de 30 francs à 60 francs. Pour les chiens stationnés au nord de la ligne de démarcation la taxe est fixée de 7 francs à 10 francs. M. O. Rumo propose la somme de 40 francs. Cette demande est refusée et la nouvelle taxe est acceptée par 10 voix.

La demande de transfert au domaine public de la route «Sous-le-Village» est acceptée par 10 voix.

Dans les divers, M. Corti souhaite qu'à l'avenir lors d'interventions, sur des crédits déjà votés, l'on s'en tienne uniquement au rapport voté par le Conseil général. M. R.-P. Pieren lui signale que chaque conseiller général est encore libre de soulever des points négatifs.

M. J.-P. Schwab informe que le chemin menant à Tête-de-Ran est utilisé par les skieurs et les lugeurs et que des voitures y circulent. En cas d'accident, qui est responsable vu qu'il n'y a aucune interdiction?

Le Conseil communal s'informerait. M. R.-P. Pieren s'étonne que des voitures stationnent sur l'emplacement que la commune a remblayé pour y déposer du bois, près du télésiège. En effet, lors d'une question posée à l'époque, le Conseil communal a clairement affirmé que cet emplacement serait utilisé uniquement pour y entreposer du bois. M. G. Soguel signale que la convention prévoit l'accès en voiture aux alentours du télésiège pour les employés et clients, ainsi cet emplacement est utilisé à cet effet contrairement à l'affirmation de l'époque.

Mme Rosset signale que les travaux aux Prés-Rover ne sont pas tout à fait terminés. Le chantier est actuellement fermé vu les conditions atmosphériques, mais l'on reprendra les travaux dès que possible.

Le Conseil communal souhaite d'heureuses fêtes à la population. Les autorités ainsi que les jeunes âgés de 18 ans cette année sont invités à manger la fondue dans un restaurant du village. La séance est levée à 21 h. 45. (pp)



Pour les femmes qui ont peur de passer inaperçues Des peintures à fleur de peau

Les femmes se peignent les lèvres, les paupières, les sourcils. Et pourquoi pas le front, les joues et le menton? Un artiste né à Genève mais d'origine russe a résolu cette question en transformant complètement le visage de ses modèles. Sur un fond de couleur ou blanc, il dessine des oiseaux, des animaux, des fleurs, des paysages. Il ne s'agit pas là d'un maquillage à recommander à la ménagère qui va faire son marché, il se voit notamment lors de présentations diverses.

Le bijoutier Cartier a engagé Serge Diakonoff qui assiste à des manifestations dans toute l'Europe. Il se trouvait récemment à Neuchâtel, dans la bijouterie Michaud, avec un mannequin au visage «habillé» de peinture et de bijoux et des exemplaires du livre qu'il vient d'éditionner.

La carrière de Serge Diakonoff est aussi originale que diverse, il a une formation de décorateur et de peintre, il a

exposé ses œuvres dans le monde entier, profitant de ses déplacements pour accumuler des objets d'arts primitifs dont il est un collectionneur passionné.

Il est le réalisateur de plus de soixante décors de théâtre, de ballet et d'opéra, voire même de cinéma. Il collabore actuellement à l'élaboration d'une importante production pour le Ballet de l'Opéra de Paris qui se déroulera au début de l'année prochaine.

Les Neuchâteloises ont découvert ses peintures faciales mais, jusqu'ici, aucune d'entre elles ne les a encore adoptées...
RWS

Conseil général de Fontaines Le budget est accepté

En l'absence de M. Job, président, cette séance est présidée par M. Marcel Graf. Le premier point important est évidemment l'examen du budget, précédé par le rapport de la Commission du budget, lu par M. Albert Challandes. Une proposition est faite, concernant une modification du règlement de commune (articles 62 et 63) pour permettre une augmentation des traitements et des dédomagements de déplacement des conseillers communaux.

Ce qui reviendrait à dire, pour donner une idée de grandeur, de passer de 8 à 15 francs à l'heure ou, si l'on préfère, augmenter les prestations du Conseil communal d'environ 4000 francs par an. La question de principe de cette modification fut votée à l'unanimité, en cours d'examen du budget.

D'autres questions furent posées durant cet examen, plus particulièrement au sujet du rapport des locations d'appartements des maisons communales. Ces locations ont été comptées très juste jusqu'à maintenant, suffisant tout juste à couvrir les frais et ne laissant aucun bénéfice à la commune. Des hausses seront faites en cours d'année pour couvrir les taux hypothécaires. De même, une réadaptation juste sera faite si ces frais devaient à nouveau diminuer.

Au chapitre des impôts, on se de-

mande si l'on n'a pas été trop optimiste en supputant une augmentation des impôts des personnes physiques. Après quelques éclaircissements encore, le budget est accepté à l'unanimité.

A PROPOS DE LA PISCINE

La demande de garantie financière en faveur de l'Association de la piscine du Val-de-Ruz (pour la seconde fois à l'ordre du jour) est acceptée à l'unanimité, les conseillers ayant reçu un rapport largement explicatif avec leur convocation. Il a été relevé également que la redevance annuelle de l'Association de la piscine à la commune de Fontaines a été réajustée selon l'indice actuel des prix. De même en ce qui concerne le prêt de la commune de 50.000 francs: l'intérêt de 3% a été porté à 6%.

Dans les divers, Mlle Richard demande si le passage pour piétons, près de l'arrêt du bus, pourrait être déplacé. Le Conseil communal s'est déjà penché sur ce problème, et une réunion du Conseil avec M. Bourquin et le bureau de prévention des accidents est prévue dès que les conditions le permettront.

Plusieurs changements devraient intervenir; entre autres, l'interdiction générale de la route du collège à la circulation.

M. Cornu ne semble pas apprécier ces changements, disant que rien ne sera amélioré, notamment par le déplacement de quelques mètres du passage pour piétons. Les patrouilleurs scolaires font fort bien leur travail, et il pense qu'il n'y a aucune raison de changer.

Il est encore question de dézonage de terrains à bâtir, de zones hautes et zones industrielles à changer en zones basses. Un projet sera préparé et soumis au Conseil lors d'une séance de printemps. (yhf)

ÉTAT CIVIL

COUVET

Naissances

Widmer, Isabelle, fille de Widmer, Franz Andreas et de Lidija, née Vrhovec, domiciliés à Saint-Sulpice. - Rainaud, Nicolas Roger, fils de Rainaud, Roger Louis et de Catherine Jeannine Pierrette, née Girardet, domiciliés aux Geneveys-sur-Coffrane. - Buchs, Vanessa, fille de Buchs, Bernard Robert, et de Pierrette Yvonne, née Zürcher, domiciliés au Mont-de-Buttes. - De Sousa, Patrick, fils de De Sousa, Tome Jose et de Maria da Luz, née Formoso, domiciliés à Couvet.

Décès

Roy, Pierre André, décédé au Caire, né en 1956. - Niederhäusern, née Amstutz, Juliette Elisabeth, née en 1911, domiciliée à Môtiers. - Divernois, Ferdinand James, né en 1920, domicilié à Fleurier. - Thiébaud, Arthur Albert Roger, né en 1920, domicilié à Noiraigue. - Paterno, Chiliano Battista, né en 1906, domicilié à Couvet.

Assemblée des délégués de l'ANSE Pas assez de juges prud'hommes parmi les employés

L'Association neuchâteloise des sociétés d'employés (ANSE) a tenu dernièrement son assemblée des délégués à Chézard. Rappelons que l'ANSE regroupe les associations suivantes, totalisant près de 3200 membres dans le canton de Neuchâtel: Association des cadres de la construction, Association des cadres techniques d'exploitation, Fédération des associations d'employés de la métallurgie,

Société des employés de commerce, Union commerciale, Union Helvétia.

En vue de la désignation des juges prud'hommes qui aura lieu l'année prochaine, l'ANSE constate que les employés et les cadres ne sont pas suffisamment représentés parmi les prud'hommes; une démarche a été entreprise invitant le Conseil d'Etat à tenir compte d'une liste de candidats prud'hommes issus des associations d'employés.

Au cours de la séance, les délégués ont également fait part de leurs inquiétudes au sujet de la dégradation des conditions faites au personnel d'encadrement qui se voit toujours confier de nouvelles responsabilités sans que son statut s'améliore.

L'application des conventions collectives de travail a aussi été examinée ainsi que l'extension des conventions au personnel des entreprises de services (vente, restauration, hôtellerie). (cp)

PESEUX

Recherche de témoins

Le conducteur de la voiture Opel Kadett claire qui a endommagé un véhicule de livraison VW sur la Grand-Rue, dans la nuit du 21 au 22 décembre, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Peseux, tél. (038) 31.43.16.

Hier au Val-de-Travers Goupil et police: un vrai western!

Page 15

Un peu vexé quand même, le garde-chasse fonce chez lui pour y chercher son fusil. Il revient à toute allure du côté de la mine d'asphalte et finit par abattre le renard qui avait poursuivi sa route sur son rail de chemin de fer sans se douter de rien.

Certainement sourd, un peu aveugle aussi, l'ex-rusé goupil a été examiné par des spécialistes hier après-midi. Le contrôle a révélé qu'il était atteint de la rage. Ce qui explique certainement son comportement suicidaire. Heureusement, son trépas a abrégé ses souffrances. Et les circonstances dans lesquelles il a trouvé la mort ont fait rire les Môtisans, toujours prêts à cultiver avec amour la fleur de l'ironie. (jjc)

NEUCHÂTEL

Perte de maîtrise: un blessé

Lundi à 23 h. 40, un automobiliste de Bevaix, M. Christian Juillerat circulait rue de l'Hôtel-de-Ville, en direction du centre ville, avec l'intention d'emprunter la rue de la Place-d'Armes. Arrivé sur la place Numa-Droz, il quitta la chaussée et entra en collision avec un poteau de signalisation. Blessé, il a été transporté à l'Hôpital des Cadolles par une ambulance.

On recherche...

...le conducteur de la voiture Fiat 128 Coupé rouge qui a heurté l'arrière d'une Citroën 2 CV jaune, sur la rue des Saars à Neuchâtel, le 22 décembre à minuit dix, ainsi que les témoins. Ils sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24.

Des départs à l'ADEN

Il n'y avait pas de bateau hier en fin d'après-midi dans les salons du Palais DuPeyrou. C'est pourtant le cadeau offert à M. Alex Billeter, qui quittera ses fonctions de directeur de l'ADEN (Office du tourisme de Neuchâtel et environs) à la fin de l'année, poste qu'il occupe depuis 1962.

Ses collègues, les représentants des autorités et ceux des multiples sociétés dont il fait partie l'ont entouré pour le remercier des services rendus.

Il a fallu presque une demi-heure à M. Georges Béguin, président de l'ADEN, pour retracer en résumé l'activité de M. Billeter qui a fait connaître Neuchâtel tant en Suisse qu'à l'étranger. Il est l'auteur de créations - Printemps musical, soirées en plein air, théâtre pendant la quinzaine commerciale - il a participé à des manifestations intercantionales et internationales, etc. M. Billeter est l'auteur de quelques ouvrages, il a présenté ses dessins dans des expositions, a diverté des milliers de personnes avec ses célèbres fantaisies dessinées et spirituellement commentées.

Et il ne s'agit là que d'un bref résumé des tâches accomplies par le directeur de l'ADEN.

A l'heure de la retraite, M. Billeter ne pense certainement pas à vivre assis dans un fauteuil les pantoufles aux pieds. Il restera fidèle aux sociétés dont il est membre et il consacra plus de temps à l'art du dessin, dans lequel il excelle.

Cette manifestation a permis de présenter son successeur, M. Claude Delley, qui en compagnie de Mme Sieber a interprété des intermèdes musicaux. Des remerciements ont également été adressés à M. Fernand Soguel, trésorier depuis 19 ans, à qui succédera M. Pierre Vermot. (rws)

Suite des informations
neuchâteloises



présente :

Night Club Dancing

MARION PATIÑO SHOW

Une troupe Mexicaine de très grande classe:



une somptueuse REVUE gaie et variée, des costumes éblouissants, et d'étourdissants ballets.

Scotch club

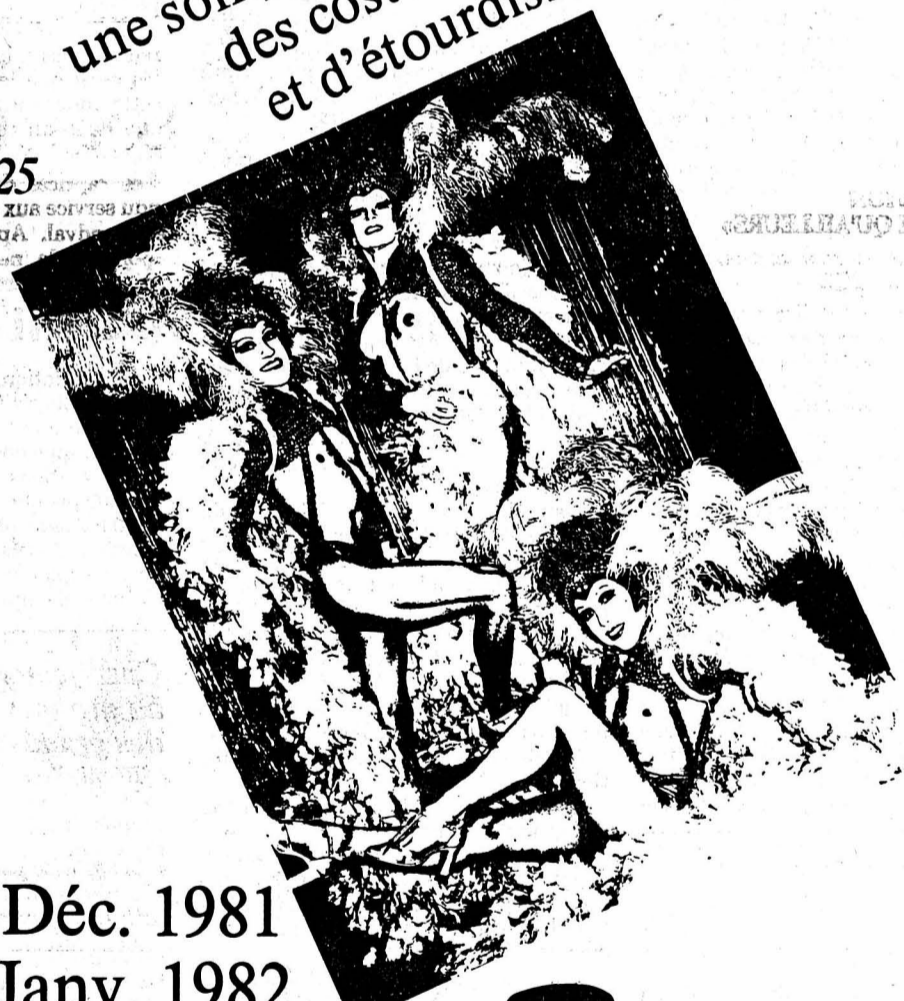
La Chaux-de-Fonds
13 Av. Léopold-Robert
SHOW à 23 h30 et 1h30

Réservation: (lundi fermé)

Bar 039/22.42.60 Dancing 22.36.25

Fermeture à 4h tous les jours

HOTESSES



Bar Club 1er étage



Entièrement rénové.
Musique d'ambiance
sélectionnée.

Chaque soir, de 20 h. à 04 h.

En exclusivité,
dans une ambiance et un cadre exceptionnels,
une grande attraction internationale :

Folklore Slave et Tzigane
interprété par un authentique
trio Tzigane.

GIKA

TAGGI & GIORGHE

(ouverture dès 20 h., Cocktails,
Vins Fins, Buffet permanent.)

Déc. 1981
Janv. 1982

*une Revue
inoubliable!*

un FORMIDABLE Programme

SYLVESTRE :

**buffet slave
ou mexicain**
Réservations

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Cérémonie des diplômes ETS à l'Ecole d'ingénieurs Première volée de la division d'électronique

Le 28 septembre 1977, un arrêté du Conseil exécutif de l'Etat de Berne mentionnait la phrase suivante: «Une division d'électronique sera ouverte à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier à partir du semestre d'hiver 1978». Un an plus tard, dix étudiants commençaient leur premier semestre dans cette nouvelle division. Neuf d'entre eux ont persévéré jusqu'au bout et ils recevaient hier, lors d'une cérémonie à l'Ecole d'ingénieurs, leur diplôme bien mérité en présence de membres des autorités locales. Le conseiller d'Etat Bernhard Müller était délégué par les autorités cantonales.

Pour l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier, cette première volée de la division d'électronique représente un événement important. Le directeur de l'établissement, M. André Henry, le constatait hier, lors de la cérémonie de remise des diplômes, en parcourant son rapport d'activité: «Grâce en partie à cette nouvelle division, l'effectif des étudiants ETS a progressé de manière très réjouissante. Alors qu'il oscillait entre 35 et 40 élèves de 1975 à 1978, il a passé à 51 en 1979, 62 en 1980 et 65 cet hiver, ce qui représente une augmentation de 85 pour cent en trois ans.

INDISPENSABLE INFORMATIQUE

L'économie a de plus en plus besoin de spécialistes de l'informatique et d'ingénieurs des autres disciplines possédant des connaissances suffisantes en la matière pour pouvoir se servir eux-mêmes de l'informatique dans leur domaine et comprendre les méthodes et moyens des autres informaticiens.

La division de mécanique a mis l'accent sur la commande numérique des machines-outils, et a élargi son catalogue d'options pour les travaux de diplôme qui peuvent être effectués dans les secteurs de la construction de machines, du travail mixte construction et laboratoire de machines-outils ou du travail en informatique, orientation commande numérique.

La division de microtechnique fut la première à aborder l'étude des microprocesseurs. D'autre part, tous les étudiants des trois divisions ont eu accès à une nouvelle salle de terminaux de l'ordinateur, dont la capacité a été encore augmentée cette année.

UNE FORMATION AUSSI SOLIDE QU'AILLEURS

«Mes contacts et mes comparaisons avec les autres ETS suisses m'ont convaincu que nos étudiants bénéficient d'une formation aussi solide qu'ailleurs et, grâce à leurs petites classes, leurs étroits contacts avec leurs professeurs, la qualité et la disponibilité de l'équipement des laboratoires, ils jouissent même de certains avantages par rapport à leurs camarades de plus grandes écoles», constatait le directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier.

Plus loin, dans son message, il a brossé

le tableau de ses études à lui à l'Ecole polytechnique de Zurich en 1942, soit durant les plus sombres années de la guerre: «En ce temps-là, la Suisse était repliée sur elle-même, les moyens matériels, même ceux d'une école fédérale, étaient extrêmement limités, les professeurs les plus dynamiques et les tiers de nos camarades étaient alternativement mobilisés et certains cours, donnés par des vieux savants récupérés, de plus de 70 ans, sentaient encore le 19e siècle».

Aujourd'hui, la difficulté ne consiste plus, comme dans les années 40, à manquer d'informations mais bien plutôt à suivre l'accélération. Pour M. André Henry, «beaucoup plus profondément encore que la télévision, l'ordinateur ou la vitesse ultrasonique, les microprocesseurs et la robotique vont révolutionner le monde, non seulement ses aspects techniques et administratifs, mais la vie entière, en ébranlant la société dans ses fondements».

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT: EN BONNE VOIE

La Commission de surveillance s'est occupée du projet d'agrandissement du bâtiment. A ce sujet, le corps enseignant et les élèves, qui travaillent dans des conditions rendues difficiles par le manque de place et la dispersion des locaux, ont été heureux d'apprendre que les directeurs de l'Economie publique et des Travaux publics ont approuvé l'idée d'un agrandissement. «Certes, dit le directeur Henry, la décision finale appartient au Grand Conseil et rien n'est encore définitif. Toutefois, l'étude d'un avant-projet a déjà commencé et nous poursuivons ce travail avec la plus grande énergie.»

C. D.

Les nouveaux diplômés

Ingénieurs ETS en mécanique technique. - Pierre Moser, Bienne, Franck Zaugg, Courroux.

Ingénieurs ETS en microtechnique. - Frédéric Germann, Cormoret, Claude-Alain Knuchel, Tramelan, avec distinction; Pierre-Alain Vaclair, Nidau, Jean-Pierre Willemin, Bassecourt.

Ingénieurs ETS en électronique. Pascal Ecabert, Corgémont, Pierre-Alain Eicher, Saint-Imier, Jean-Philippe Hasler, Tramelan, Philippe Horisberger, Moutier, Bernard Krummenacher, Bienne, Thierry Montavon, Saint-Imier, Marco Retti, Tramelan, Pierre Schnegg, Villeret, Jean-Daniel Vallat, Saignelégier.

DISTRIBUTION DES PRIX

Union technique suisse, comité central (300 fr.). Meilleure note de diplôme (N), Claude-Alain Knuchel, Tramelan.

Prix Rotary Club Saint-Imier, Tramelan, Tavannes. Meilleur travail de diplôme en électronique industrielle

(N3), Pierre Moser, Bienne, Franck Zaugg, Courroux. Meilleur travail de diplôme en électronique industrielle (N3), Pascal Ecabert, Corgémont, Jean-Daniel Vallat, Saignelégier.

Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (ACBFH). Aux meilleurs travaux de diplôme de la division microtechnique (N3), Claude-Alain Knuchel, Tramelan, Frédéric Germann, Cormoret.

Union technique suisse, section Jura bernois. Meilleure note de travail de diplôme (N3), Ima, Pierre Moser, Bienne, Imi, Claude-Alain Knuchel, Tramelan, Iel, Pierre-Alain Eicher, Saint-Imier.

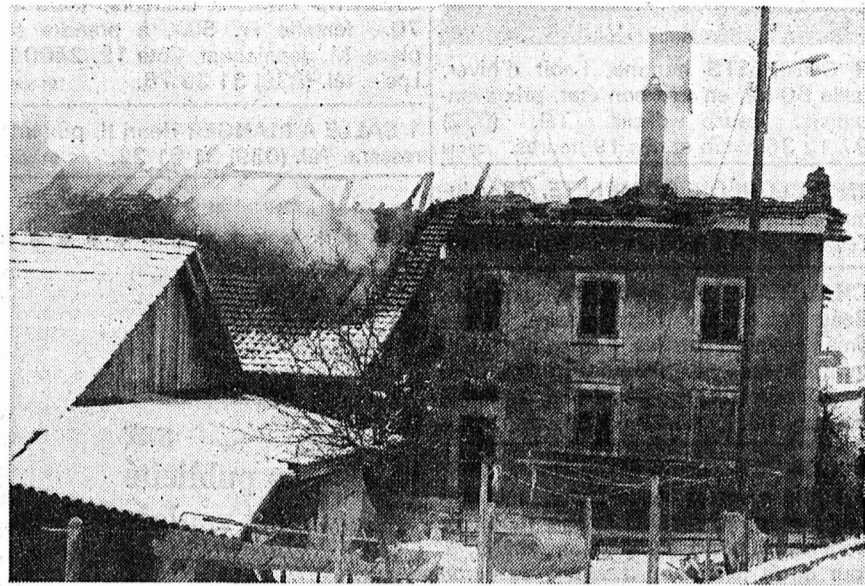
Prix de l'Association des anciens Reimithsiens. Meilleure note de diplôme théorique (N2), Bernard Krummenacher, Bienne; deuxième meilleure note de diplôme théorique (N2), Claude-Alain Knuchel, Tramelan; meilleure note de diplôme préalable (N1), Francis Klay, Saint-Imier; deuxième meilleure note de diplôme préalable (N1), Johannes Cech, Saint-Imier.

Prix Ecole d'ingénieurs Saint-Imier. Meilleure moyenne des six semestres pour les étudiants de 3e année, Ima, Pierre Moser, Bienne; Imi, Frédéric Germann, Cormoret, Iel, Pierre-Alain Eicher, Saint-Imier.

Prix Hasler. Meilleur travail de diplôme en télécommunications (N3), Pierre-Alain Eicher, Saint-Imier; Jean-Philippe Hasler, Tramelan.

Prix Portescap. Meilleur travail de diplôme en microtechnique dans le domaine électromécanique de faible puissance (N3), Claude-Alain Knuchel, Tramelan.

Prix APEB. Mérites particuliers, Pascal Ecabert, Corgémont.



A la levée du jour la vénérable bâtisse n'était plus qu'un amas de ruines offrant un spectacle de désolation aux habitants de la région et aux automobilistes de passage.

Triste nuit à Cormoret Un violent incendie détruit une ferme avec habitation

Page 15

Malheureusement la lutte s'est avérée inégale. Les flammes se sont propagées à l'ensemble de l'habitation puis au rural. Pendant ce temps, de nombreuses personnes du village ont démontré leur solidarité à l'égard de la famille Schlüchter en s'introduisant dans le bâtiment en feu pour sauver le mobilier de l'appartement en rénovation du fils, les machines agricoles, les animaux.

Les pompiers ont dû se résoudre à

protéger un immeuble voisin en raison de l'importance prise par le sinistre. L'arrivée des renforts de Saint-Imier et Courtelary a permis une meilleure lutte contre le feu.

Durant la journée, les enquêteurs ont pu déterminer les causes du sinistre. Selon les spécialistes de la sûreté de Saint-Imier et de l'identité judiciaire de Berne, un second feu de cheminée a provoqué cette véritable catastrophe locale. Les dégâts sont évalués à plus de 500.000 francs.

Laurent GUYOT

Après un début de saison prometteur Sauvetage du téléski de Grandval en bonne voie

Les caprices de la nature n'ont pas rendu service aux responsables du téléski de Grandval. Après un investissement important, la neige est demeurée une denrée rare durant plusieurs saisons (1973-74). Les déficits se sont accumulés. La situation financière de la société ano-



De la difficile piste noire (notre photo) à la promenade, tous les degrés de difficulté sont présents à Grandval.

nyme possédant les remontées mécaniques est devenue précaire. Lors de la dernière assemblée des actionnaires, les responsables ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Aujourd'hui le sauvetage du téléski de Grandval est en bonne voie. La commission d'assainissement constituée en août 1981 a prévu plusieurs phases. La plus délicate, le renoncement d'une vingtaine de créanciers, est encore négociée avec quelques intéressés.

Cependant au vu du début de saison prometteur, les responsables de la Société anonyme du téléski de Grandval sont restés optimistes. De plus, les gens de la région prévoient de prendre conscience de l'importance des difficultés. Un vent de solidarité a soufflé dans le coin. Chaque week-end, les Ski-Club de Crémînes, Grandval, Eschert, Moutier et Perrefitte se relaient pour les services de parc et autres tâches sans demander de rémunération.

Deux responsables de la Société anonyme du téléski de Grandval, MM. Raymond Forster et Charles Wisard, ont tenu une conférence de presse, hier matin, à Crémînes. Réalistes, les deux orateurs ont souhaité pouvoir annoncer le sauvetage définitif des installations de Grandval durant les premiers mois de l'année 1982.

LA POISSE

Au mois d'août dernier, les actionnaires et les communes de la Prévôté (versement annuel de 33.000 frs) ont demandé l'assainissement complet de la situation financière. Cette dernière s'est avérée extrêmement préoccupante en raison du manque de liquidités. Un investissement conséquent de 600.000 francs pour l'électrification des remontées a coïncidé malheureusement avec de piètres résultats financiers dus au manque de neige. Il n'en a pas fallu plus pour plonger la société anonyme dans de sérieuses difficultés.

Une commission d'assainissement constituée de MM. Maurice Brahier, Fernand Voirol, Jean-Pierre Lopinat, Denis Champion, Joseph Pauli, Odon Rebetez et Raymond Forster a mis en marche un plan de sauvetage. Aujourd'hui les négociations visant à demander aux quelque vingt créanciers de renoncer à leurs dus sont considérées comme positives. La deuxième phase devrait passer par un amortissement du capital avec la baisse des actions actuelles de 200 francs à 10 francs. Le dernier stade consisterait à retrouver de nouveaux actionnaires à 200 francs pour former un nouveau capital.

AVEC ENTHOUSIASME

Malgré un ciel chargé de nuages, la saison a fort bien débuté à Grandval voici quelques semaines. Les responsables ont mis tous les atouts de leur côté. Afin d'économiser les dirigeants se sont contentés d'ouvrir les remontées uniquement le week-end jusqu'à hier. Dès aujourd'hui et aussi longtemps que les conditions le permettront le téléski de Grandval fonctionnera tous les jours.

Exploité dès 1968, le téléski a une longueur de 1000 mètres. Le point de départ est situé à 950 mètres alors que l'arrivée sur territoire soleurois culmine à 1260 mètres. En une heure, 1000 personnes sont remontées par les installations.

Les 13 kilomètres de pistes à disposition sont marqués par des degrés de difficulté passant de facile à difficile. Une dameuse est engagée pour entretenir les pistes. Durant l'entre-saison, les scouts de Perceval ont, en plus, consacré un week-end au dépierrage. Malgré tout, les responsables ont mis en place deux tonnes de paille aux endroits névralgiques.

Enfin une buvette de deux cents places avec TV couleur et des couchettes pour cent personnes sont à la disposition des skieurs profitant des installations du téléski de Grandval.

L. G.

Ecole d'agriculture du Jura bernois: le projet retenu

Le Centre de formation et de vulgarisation agricole du Jura bernois a commencé son activité en 1978 et se trouve actuellement dans des locaux provisoires à Tavannes. Tenant compte de cette situation et du développement prévisible, le Conseil exécutif du canton de Berne avait, en août 1980, donné mandat à la direction des Travaux publics d'élaborer un projet en vue de l'installation définitive du Centre à Loveresse.

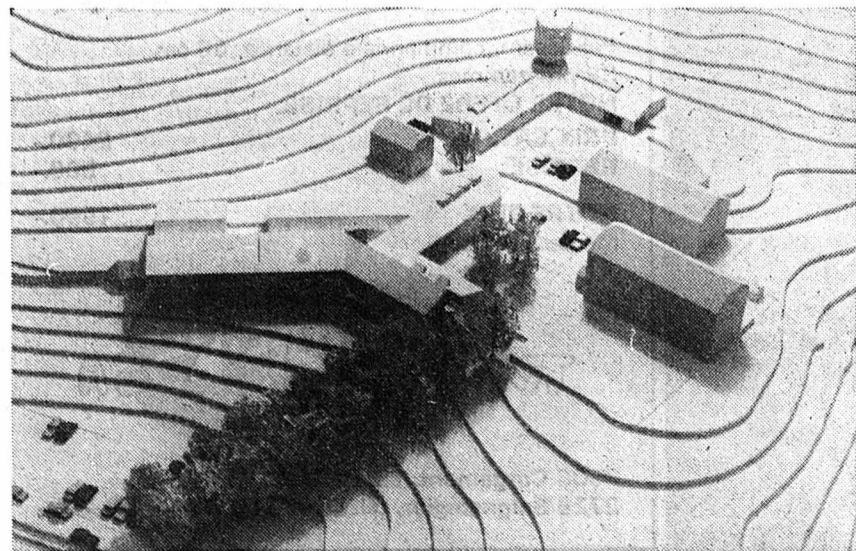
Le nouveau centre sera l'œuvre du bureau d'architecture COOPLAN, de Bienne. En effet, à l'issue de deux journées d'études et de discussions, le jury, formé de représentants de l'administration cantonale, de délégués des autorités régionales et communales, des utilisateurs et d'experts, a retenu cette proposition parmi les quatre projets soumis à son appréciation.

Le projet choisi envisage, entre autres

choses, des locaux pour l'enseignement théorique et pratique des trois secteurs en activité: l'Ecole d'agriculture, l'Ecole ménagère rurale et les Services de vulgarisations, à savoir atelier de mécanique, cuisines, salle de couture, un internat, bureaux de l'école, l'administration et la vulgarisation, un coin de jardinage, etc.

La direction des Travaux publics va maintenant demander au Grand Conseil, lors de sa session de février prochain, les crédits nécessaires à la poursuite de l'étude sur la base du projet retenu. Il est prévu que les travaux de construction débuteront en 1984 et qu'il sera possible d'utiliser le nouveau centre dès 1985-1986. Rappelons que la planification de ces travaux a été faite en collaboration avec la Direction de l'hygiène public, car il fallait tenir compte de projets concernant l'avenir de la Clinique psychiatrique de Bellelay.

Les maquettes et les plans des quatre projets soumis pourront être visités au Centre de formation et de vulgarisation agricole à Tavannes, rue H.-F. Sandoz 62, salle 27, du lundi 4 janvier au dimanche 10 janvier 1982, de 14 heures à 17 heures, et de 20 heures à 22 heures. (oid)



Suite des informations du Jura bernois ► 27



Le début de la saison hivernale 1981-82 a permis à de nombreux skieurs de profiter des installations de remontée mécanique de Grandval.

PETITES ANNONCES

Chambres demandées

CHAMBRE indépendante, meublée, est cherchée par étudiante, janvier-mars. Ecrire sous chiffre DS 32460 au bureau de L'Impartial.

A vendre

3 COMPLETS homme, habit d'hiver, taille 50-52, en très bon état, prix avantageux, cause décès. Tél. (032) 97 12 36 matin et dès 19 heures. 32148

ENCYCLOPÉDIE COMPLÈTE, 36 volumes Perruzo Bordas, bon prix, état neuf. Tél. (039) 44 18 51. D 93-63054/2515

CHAUFFAGE À MAZOUT, complet. Beau calorifère rectangulaire, fonte émaillée, avec catelles. Pompe automatique. Citerne galvanisée 600 litres, avec bac. S'adresser: Progrès 111a, 2e étage gauche. Tél. (039) 22 67 36. 32576

1 BUFFET 4 portes, Marie-Tudor, neuf; 1 buffet à verres Marie-Tudor; 1 chambre à coucher, état neuf, bois foncé, lit français; 1 salon complet, faisant lit; 1 tour de lit fait main; 2 vestes de dame taille 40. Tél. (032) 97 17 07 heures de bureau ou (032) 97 19 30 entre 19 h. et 20 h. 32459

TAPIS fait main, en très bon état, 3 mètres sur 3 mètres, bas prix, ainsi qu'une machine à coudre Singer, bras libre et zig-zag. S'adresser: Mme Waelti, Eparagne 20. 32612

SOULIERS SKI, à boucle, «Robusa» No 41. Souliers avec patins pour homme, No 41, état neuf. Une pointe de ski aluminium, réglable. Tél. (039) 26 76 15. 32571

TÉLÉSCOPE «Celestron», diamètre 200 mm, focale 2000 mm. Tél. (039) 23 86 35. 32432

1 TABLE RONDE, ancienne, pied central, en noyer massif. Tél. (039) 31 28 12. 32609

Chiens - Chats à donner

2 CHATONS de 3 mois, contre bons soins. Tél. (039) 23 89 40. 32545

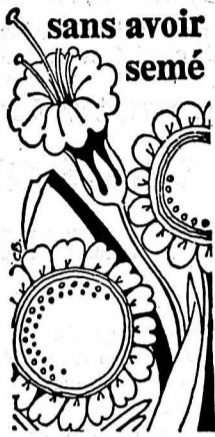
LE LOCLE

A vendre

CANARIS diverses couleurs, mâle Fr. 70.-, femelle Fr. 50.-, à prendre sur place. M. Jeanjaquet, Côte 19, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 39 76. 91-60673

1 SALLE À MANGER Henri II, prix intéressant. Tél. (039) 31 61 22. 91-60678

économiser
sur
la publicité
c'est vouloir
récolter
sans avoir
semé



CONFISERIE - TEA-ROOM
Minerva
Bruno HENAUER
Maître Confiseur
66, av. Léopold-Robert
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour tout de suite ou à convenir

jeune dame d'office

et
jeune fille
pour le service
Se présenter ou téléphoner 28313

A vendre

BUS FIAT 238
couleur rouge, 9 places-combi, expertisé, garanti non accidenté, peinture neuve. Année 76/août, km. 37 500
Prix: Fr. 7 400.- avec possibilité de reprise.
Carrosserie G. Silvano, Rochettes 94 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 51 06 32619

Pour enfants

Animation de Noël, concours dessins + culture générale dotés de superbes prix. Mercredi 23 de 13 à 18 h. (horaire libre) + mini exposition. Les Chatons Progrès 48 32585

SUD de la FRANCE

Je cherche pour 3 mois (janvier, février, mars) un petit appartement meublé ou maison. Tél. (039) 23 84 53 32645

LES LOGIS DU NORD - RUE DU NORD 157-159- 161-163

LN A LOUER
places dans garage collectif
avec accès rue du Doubs. Prix Fr. 400.- de Noël à Pâques. Gratuité du garage pour l'hiver à tout acquéreur d'un appartement. 91-408

FIDUCIAIRE P. PAULI - L. ROBERT 49 - Tél. 039/23 74 22

dès le **4/1/82**
74, RUE LEOPOLD-ROBERT
LA CHAUX-DE-FONDS
Hotelplan

Nous voici (dès le 4/1/82) avec des prix avantageux et l'offre la plus complète!

Hotelplan est fier d'être maintenant aussi représenté par une propre agence à La Chaux-de-Fonds. Notre équipe se réjouit de vous accueillir bientôt. 74, rue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds Téléphone 039 23 26 44/45, Télex 952265 hpcfch

Hotelplan

44-7155

L'IMPARTIAL
Délais pour la remise des annonces à Nouvel-An

Edition du 31 décembre 1981: mardi 29 décembre à 9 h.
Edition du 4 janvier 1982: mardi 29 décembre à 15 h.
Edition du 5 janvier 1982: mercredi 30 décembre à 9 h.

Les ordres qui parviendront après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois:
AVIS MORTUAIRE URGENT
et les adresser à notre rédaction

KODAK Tele Ektralite 600
appareils
KODAK EKTRA
Fr. 58.-
Fr. 148.-
UNIPHOT SA
UNIPHOT
La Chaux-de-Fonds: Photo-Ciné Nicolet; Le Locle: Photo-Ciné Curchod; Saint-Imier: Photo-Ciné Moret; Cernier: Photo-Ciné Schneider. 87-445

LA PUBLICITÉ
un second souffle dans une difficile compétition

A vendre
1 FRAISE À NEIGE BOCHUNG
avec Unimog
W. Siegenthal
Tél. 038/53 25 56 87-31411

Auberge de campagne cherche
GENTILLE SOMMELIÈRE
Date d'entrée janvier ou février, congés selon désir. Nourrie, logée (chambre et cuisine à disposition). Permis de travail exigé. Tél. (037) 65 10 33 17-33034

Plaisirs d'offrir
TVC Telefunken 8201

Pal-Sécam, commande à distance, 66 cm., 32 programmes.
NOTRE OFFRE DE REPRISE.
PRIX CAT. 2490.-
RERPISE 500.-
NOTRE PRIX mensualité 69.- 1990.-



2606 Corgémont, tél. 032/97 15 97
2726 Saignelégier, tél. 039/51 17 00 D 06-12846

VAC RENÉ JUNOD SA
Av. Léopold-Robert 115
VAC-Ameublement
Rue des Crétets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Joyeux Noël

L'IMPARTIAL

bandes dessinées

Un univers pour les 7 à 77 ans

«Barelli et les agents secrets» et «L'énigmatique Monsieur Barelli» par Bob de Moor, aux éditions du Lombard

Voici deux rééditions d'albums parus au début des années cinquante, complètes de 14 planches. Deux histoires bien emmenées, où suspens et humour font bon ménage. Le dessin et le texte rappellent d'ailleurs étrangement les aventures d'un jeune reporter à houppe blonde et de son petit chien blanc... Ce n'est pas un hasard: Bob de Moor succédera peut-être un jour à Hergé pour continuer l'œuvre de Tintin.

Près de 30 ans après leur première parution, les aventures de Monsieur Barelli n'ont pas vieilli. Pour le jeune lecteur, ce sera aussi l'occasion de découvrir dans «L'énigmatique Monsieur Barelli» les «Tractions», Yves Montand, Sydney Bechet et Juliette Gréco dans les caves de Saint-Germain des Prés. Dans «Barelli et les agents secrets», le héros-acteur de théâtre est aux prises avec de maladroits barbouzes sud-américains.



Le monde à l'envers...

«Sophie et le rayon Ka», par Jidéhem et Vicq, aux Editions Dupuis

Une nouvelle aventure de la petite Sophie, dont le papa est un grand savant. Une sombre histoire de faux Vikings, de truands américains, le tout sur un fond d'espionnage scientifique. Que ne ferait-on pas pour récupérer le rayon Ka! Heureusement, Sophie, ce petit bout de femme autoritaire et rusée, veille au grain...



Tout un programme!

«Spécial Clifton», par Macherot, aux éditions du Lombard

Trois aventures du célèbre colonel plus qu'anglais réunies dans cet album de 95 pages: «Les enquêtes du colonel Clifton», «Clifton à New York» et «Clifton et les espions». Dessin réaliste, aventures de style «série noire», le tout relevé d'un exagéré humour britannique, cet album est plutôt réservé aux 8-12 ans.



La très britannique silhouette du colonel Clifton

«La bonne mine de Dog Bull», par Tibet, aux éditions du Lombard



Dog Bull s'est évanoui... Kid Ordinn va le réveiller en le gijlant. Imaginez la suite

Voici le... 47e album des aventures de Chick Bill et de ses amis Petit Caniche, Kid Ordinn et Dog Bull. Tibet ne chôme pas et reste fidèle à son style: des gags tarte-à-la-crème, un dessin simple mais agréable à l'œil et surtout un scénario chaque fois original. Après 46 aventures, il faut le faire. Suivre Dog Bull le shérif à la rencontre de l'or trouvé sur sa propriété réservera bien des surprises aux lecteurs.

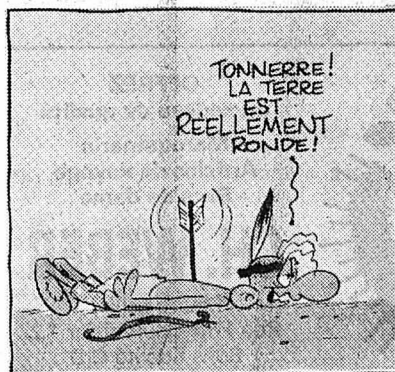


«35 ans d'humour du journal Tintin», aux éditions du Lombard

Hergé, Vandersteen, Bob de Moor, Tibet, Franquin, Goscinny, Uderzo, Berck, Macherot, Greg, Dany, Turk et de Groot, Dupla, Wasterlain, Ernst et encore 35 autres.

Quelques-unes de leurs courtes histoires sont rassemblées dans cet album hétéroclite. Du bon (Quick et Flupke, Modeste et Pompon, Cubitus, Prudence Petitpas) et du moins bon (Robin Dubois, Lahuri, Prosper).

A noter la réédition de quelques vieilles planches comme «Monsieur Lambique», «Bouboule et Noiraud», «Son Altesse Riri», «Strapontin», «Poussin et Poussif».



«La tribu terrible», ou la grande tradition des «comic strips» américains

«Commando épouvante», par Vernes-Coria, aux éditions du Lombard

Nouvelle aventure de Bob Morane. Un étrange engin, un cône volant, s'est écrasé dans la forêt amazonienne, provoquant des phénomènes très bizarres dès que l'on s'en approche. D'où vient cette infernale machine? d'un autre monde? Bob Morane découvrira la vérité. Une vérité surprenante et qui mérite une suite.



Une étrange aventure, mi-science-fiction, mi-horreur

«Kate», par Cosey, aux Editions du Lombard

Cosey, ce jeune dessinateur suisse, entraîne dans cet album son héros Jo-



Kate et Jonathan vont prendre la direction de l'Himalaya, tout d'abord dans un vieux taxi anglais

nathan, agréablement accompagné de la fille d'un diplomate américain, Kate, sur les hauteurs de l'Himalaya. Que recherchent-ils donc? un mystérieux «Château de l'oiseau blanc», mentionné dans un vieux journal de voyage tenu par trois chanoines partis évangéliser les Hautes vallées de l'Himalaya. Une aventure insolite, au scénario bien ficelé.

«Le scandale Ric Hochet», par Tibet et A. P. Duchâteau, aux éditions du Lombard

Le journaliste Ric Hochet est victime d'une machination qui débouchera sur une dure campagne de presse. Un album «série noire» où les rebondissements de situation sont nombreux, où Ric Hochet tirera même sur le commissaire Bourdon pour échapper aux griffes de la police.



Ric Hochet a-t-il réellement essayé d'étrangler la jeune actrice Lucia Carzan?

«Achille Talon et la loi du bouddou», par Greg, Dargaud Editeur

Nouvelle aventure complète d'Achille Talon, du canard Pétard et de l'inévitable Lefuneste. Aventure où l'enjeu est un mystérieux minéral



trouvé sur un aérolihte. L'histoire est certes drôle, les dialogues, comme toujours, délirants, mais il manque le sel que l'on trouve dans d'autres histoires complètes, comme par exemple «Viva Papa», «Le roi des Zôtres», «Le coquin de sort» ou «Le trésor de Virgule». Est-

ce parce que Papa et Maman Talon ne participent pas à cette aventure? Les amateurs de bière seront en tous cas déçus...



Une aventure où l'on retrouve le docteur Fo-Pli, apparu pour la première fois dans «Le grain de folie»

«L'homme du 18 juin», par Dupuis, Dargaud Editeur

L'aventure vécue d'un homme qui aura certainement marqué son siècle. Charles de Gaulle en bandes dessinées, de quoi faire hurler les historiens? pas si sûr: cet album est agréable à lire et retrace fidèlement l'épopée du Général, de 1921 à son arrivée à Londres en 1940. Plein d'enseignement pour le jeune lecteur féru d'histoire contemporaine.



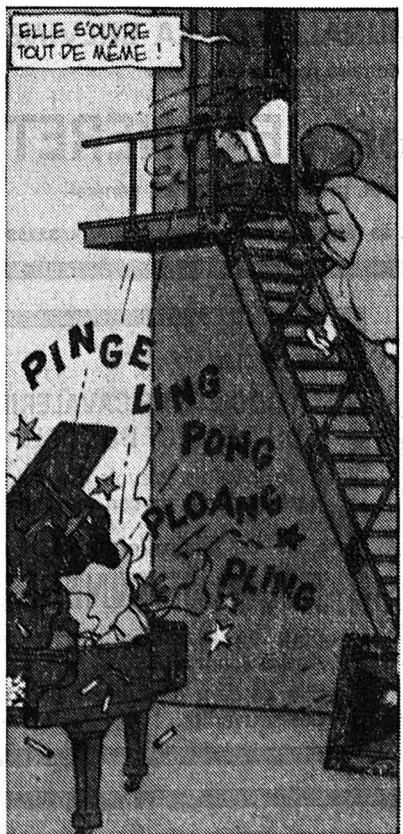
Rencontre de deux héros: Winston Churchill, premier ministre britannique, et Charles de Gaulle, futur président des Français

«Allegro Ford T», par Francis et Tillieux, aux Editions Dupuis

Marc Lebut, un enquiquineur né, son voisin, un petit père tranquille. Deux personnages à l'opposé l'un de l'autre, à la recherche d'une Ford T pour, bien entendu, Marc Lebut. Parfois drôles, souvent trop gros, ces gags réjouiront plutôt les 8-10 ans.

Collection Dargaud 16/22, Dargaud Editeur

Cette série de petits album se poursuit. Notons cinq titres dernièrement parus: «Super Dingo» (Walt Disney), plutôt pour les petits, tout comme «Les as et l'alchimiste» (Greg). Pour les plus grands, le tome 1 du «Grand Duduche» (Cabu), la macumba du grongo (Hugo Pratt) et Snoopy (Schulz).



Poursuite dans le théâtre. Le décor, les gags, rappellent une scène des «Sept boules de cristal», une aventure de Tintin

«Hy-yo, c'est l'écho» (le génie des Alpes No 6), par F'murr, Dargaud éditeur

Drôle de chien berger, drôle de pâte, drôle de moutons. La vie sur l'alpage est pleine d'enseignement, de clins d'œil. Un peu fou, drôle parfois, extraordinaire souvent, cet album devrait réjouir les amateurs d'insolite. Plaisant.

Valable dès le 23.12.81

Gewürztraminer
Vin d'Alsace
Cuvée Réserve
Appellation contrôlée 1979/1980
Mis en bouteille à la propriété

70 cl **6.95**

JACOBS
Medaille d'Or
fraîchement torréfié et emballé sous vide vac.

500 g **6.70**

ZWEIFEL
Chips Paprika-Familia

250 g **2.95**

DENNER
Des prix jusqu'à 30% plus avantageux sur l'ensemble de l'assortiment de viande fraîche de 1ère qualité dans plus de 30 boucheries.

Knorr Aromat
90 g **1.15**
270 g **2.30**
1 kg **8.50**

Herzo Salades en sachets
Salade Mexicaine 250 g **1.75**
Salade de racines rouges 250 g **1.10**
Salade de carottes 250 g **1.15**
Salade de céleri 250 g **1.35**

ALEMAGNA Panettone
715 g **8.50**

Rastella
Crème aux noisettes pour tartiner délicieuse et saine
400 g **2.40**

le Parfait
fait de chaque bouchée de pain une gourmandise! Crème-sandwich au foie truffée
280 g **2.95**

Uncle Bens Rice
le riz qui ne colle jamais
1,8 kg **4.85**

Préférence Denise
Collant Cantrecre 18 den.
3.40

KUNIG
sable pour chats
5 kg **3.25**

CANTON DE NEUCHÂTEL

Protection civile à Couvet Qui faut-il sacrifier ?

A l'issue d'un exercice de deux jours auquel participaient les cadres de la protection civile de Couvet, sous les ordres de M. Jean-Blaise Leuba, chef local, assisté de M. Jean Maegerli, instructeur cantonal, c'est avec une certaine consternation que l'organisation s'est demandé qui devrait être protégé s'il y avait une alerte nucléaire.

suet d'après les nouvelles normes, mais tout de même suffisant.

Le Conseil communal a empoigné les choses et il sera construit un abri public dans les cinq ans à venir, a promis M. Jacques Girod, conseiller communal, lors de la visite de l'exercice en compagnie de M. René Felber, conseiller d'Etat et André Laubscher, chef cantonal de la protection civile. M. Felber s'est plu à relever le sérieux de la préparation des cadres couvassons en les remerciant de leur engagement et de leur participation.

Le thème de l'exercice mettait en exergue les lacunes actuelles en matière de protection de la population. Dans l'état actuel des choses, un bon tiers seulement de la population du village pourrait bénéficier d'une protection adéquate, le reste, soit plus de 1500 habitants, ne trouverait refuge que dans des abris de fortune.

A la critique de l'exercice, M. Maegerli s'est montré particulièrement satisfait du travail fourni. Il y a encore des points à améliorer et c'était le but recherché, celui de faire prendre conscience du travail qu'il y a encore à faire dans les communes.

L'urgence de construction d'un abri ou plusieurs abris publics s'est vite révéillé nécessaire pour la crédibilité de l'organisme local de protection civile. Il y a certes un état major, à compléter, mais qui est déjà fonctionnel, il y a aussi un poste de commandement déjà un peu dé-

Pour Couvet, si les cadres supérieurs sont presque au complet, il manque encore des chefs de groupe, des chefs d'îlots d'abri et des chefs d'abri ainsi que du personnel dans différents services. Quant aux locaux... ils font cruellement défauts. (gp)

Société des sous-officiers du Val-de-Travers Les résultats des concours internes 1981

Les sous-officiers du Val-de-Travers se sont retrouvés dernièrement dans les locaux de l'Hôtel des Six Communes afin de faire un bilan des concours internes 81, lesquels étaient combinés avec un exercice de cadres. Le succès aurait été d'autant plus grand si la participation avait été plus nombreuses de la part des sections invitées.

invité, Lt Pierre-André Lüthi 3,08. Lancement de grenades: 1. Chef d'équipe Bernard Rey 44 points; 2. Sdt Michel Vaucher 36; 3. App Michel Gander 36; 4. Cap Denis Gysin 34; invité Lt Pierre-André Lüthi 34. Tir à 300 m.: 1. Cpl Werner Ott 37 points; 2. Cpl Barras Roger 34; 3. Chef d'équipe Bernard Rey 33; 4. App Michel Gander 31; 5. Sdt Michel Vaucher 29. Tir officiers: 1. Cap Denis Gysin 35; 2. Lt Bächler Andreas 26. Tir à 50 m.: 1. Sgtn Henri Buchs 39 points; 2. Cap Denis Gysin; 3. Adj Léon Rey 32; 4. Lt Bächler Andreas 30; 5. Cpl Jean-Paul Jacot 28; 6. App Michel Gander 25. Combiné: 1. Tél Jean-Marc Roy 21 points; 2. Chef d'équipe Bernard Rey 24; 3. Sdt Michel Vaucher 26; 4. Cpl Jean-Paul Jacot 30; 5. Cpl Roger Barras 32. Challenge patrouille: «Eusebio-Montero Stauffer» à Jean-Marc Roy pour une année, «Chiuminatti» Travers (obstacles) pour une année à Michel Vaucher; «Jornod Claude», Couvet (grenades) pour une année à Bernard Rey; «300 m. adj Rey Léon» au cap Denis Gysin pour une année; «300 m. Sgtn Buchs» au cpl Werner Otth pour une année; «combiné colonel Lambelet» au tél Jean-Marc Roy pour une année; «tir 50 m. cap Heiniger» Couvet, au sgtm Henri Buchs définitivement. (lr)

Les sous-officiers se retrouvèrent avec leur épouse dans la splendide salle des Gouverneurs pour prendre part à un apéritif offert par le président de la section du Val-de-Travers. Puis un dîner officiel marqua la fin des travaux des sous-officiers pour la période de 1981. A l'issue de celui-ci l'adj sof Léon Rey, président donna la liste des résultats des concours internes. Il lança un appel à tous les sous-officiers qui désireraient participer à ces exercices.

RÉSULTATS

Patrouilles: 1. Tél Jean-Marc Roy 30'30"; 2. Cpl Jean-Paul Jacot, 1 h. 07'25"; 3. Cpl Michel Vaucher, 1 h. 13'05"; 4. Chef d'équipe, Bernard Rey, 1 h. 18'15"; 5. Cpl Roger Barras, 1 h. 22'40". Obstacles: 1. Sdt Michel Vaucher 2,52; 2. Cap Denis Gysin 3,02; 3. Cpl Jean-Paul Jacot 3,07; 4. Tél. Jean-Marc Roy 3,1; 5. Cpl Roger Barras 4,02;

Vacherins glacés
Bûches glacées
Forêts Noires
Eugénies

Parc 29, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 30 52

J.P. Freyburger
Tea Room
Livraisons à domicile pendant les fêtes

OFFREZ un cadeau de qualité
Maroquinerie
Articles de voyage
Sacs de dame

CH. WEBER
Maître sellier
Rue Fritz-Courvoisier 12
Bons fidélité CID

— Ouverture nocturne le 21 décembre —

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

VIEILLES CHOSES
J'achète meubles, pendulettes, etc.
Ecrire à case postale 182, La Chx-de-Fds 2.

papiers beints luthy+co

La Chaux-de-Fonds
Rue Jaquet-Droz 39
Tél. (039) 23 11 31
Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 27
Tél. (038) 25 91 77
Maison fondée en 1871

Salón Joaquín

HAUTE COIFFURE
Serre 28, tél. (039) 22 34 05
La Chaux-de-Fonds 23845

pierrrot menager

Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 23 00 55

LAVE-VAISSELLE
12 couverts
cuve inox - adoucisseur

28.-
par mois
sans acompte à la livraison

SALONS CONFORTABLES

À DES PRIX SUPER-COMFORTABLES
20 à 30% MOINS CHER GRÂCE À NOS PRIX DE GROS

GRABER

MEUBLES EN GROS

Vente aux privés

Rue de la Serre 116
ex usine Movado

AVIS MORTUAIRES

LES AUTORITÉS COMMUNALES DE LA BRÉVINE
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Robert JEANNERET
père de Monsieur Roger Jeanneret, président du Conseil général.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 32753

LE COMITÉ DU 1er AOÛT

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
Henri GERBER
membre d'honneur. 32783

LE LOCLE

LA SOCIÉTÉ DE CAVALERIE DU DISTRICT DU LOCLE

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

Monsieur
Robert JEANNERET
père de Messieurs Roger et André Jeanneret.
Elle gardera de lui le meilleur des souvenirs. 32771

La famille de

Monsieur Willy ZELTNER

profondément émue par les marques d'affection et de réconfortante sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

Elle en gardera un souvenir de profonde reconnaissance. 32580

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Pélerine. 2. Haut-à-bas. 3. Accrois; An. 4. Cireuses. 5. Ode; Auch. 6. Ceci; Muire. 7. Eblé; Tus. 8. En; Eon; Est. 9. Reprions. 10. Etienne; Or.

VERTICALEMENT. - 1. Phacochère. 2. Eacide; Net. 3. Lucrèce; Pi. 4. Etre, Ibère. 5. Raoul; Loin. 6. Ibis; Mennon. 7. Naseau; Né. 8. Es; Suites. 9. Crus. 10. Manchester.

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Bonne nouvelle pour les skieurs de fond des Franches-Montagnes Trois traceuses de pistes en activité sur le Haut-Plateau

La saison hivernale s'annonce sous les meilleures auspices aux Franches-Montagnes. La neige est abondante et le Syndicat d'initiative du district (SIFM) vient de recevoir sa deuxième machine moderne pour le traçage des pistes nordiques. Avec celui que possèdent les Chemins de fer jurassiens ce sont trois de ces engins qui seront en activité dans ce véritable paradis du ski de fond que sont les Franches-Montagnes.

Mardi en fin d'après-midi, sur l'esplanade du Marché-Concours, les responsables du Syndicat d'initiative ont présenté leur parc de machines aux représentants des autorités régionales et à la presse. Parmi les curieux présents, on notait la présence des premiers skieurs arrivés pour les fêtes de fin d'année: Français, Allemands, Belges et Hollandais. Ils venaient de goûter aux joies du ski nordique sur des pistes parfaitement préparées à leur intention et ne cachaient pas leur satisfaction.

Pour l'ouverture de son exceptionnel réseau de 200 km. le SIFM dispose désormais de deux traceuses et de cinq moto-luges. Cet équipement est complété par la traceuse de CJ chargée de l'entretien de 22 km. sur le tronçon Les Reussilles - Les Breuleux - La Ferrière. Toutefois, vu l'importance du réseau, l'objectif du Syndicat est l'acquisition d'un troisième engin appelé à remplacer les motoluges qui arrivent à fin de vie.

UNE NOUVELLE TRACEUSE

L'hiver dernier le Syndicat d'initiative achetait sa première traceuse. D'emblée, la qualité de son travail enchantait tous les skieurs. Ce qui décidait les responsables à en acquérir une deuxième. Celle-ci est arrivée mardi. Il s'agit du même modèle, une chenillette Hämmerle Schneemaus (souris des neiges) d'un prix de 60.000 francs, elle a été financée par le Syndicat avec une subvention de 25.000 francs de la part du canton du Jura. C'est grâce au résultat d'une vaste ac-

tion de recherche de dons lancée auprès des industriels jurassiens, des propriétaires de résidences secondaires sur le Haut-Plateau, ainsi qu'au forfait annuel de 5000 francs versé par les hôteliers et restaurateurs du district que cette deuxième acquisition a été possible.

UNE VIGNETTE POUR CHAQUE SKIEUR

La mise sur pied d'un tel réseau de pistes est le résultat d'une somme énorme de dévouement. Une septantaine de bénévoles assurent en automne le balisage des tracés, ce qui nécessite la pose de plus de 2000 piquets, l'ouverture d'innombrables clôtures, la confection de ponts. Une fois la saison venue, l'entretien des pistes exige une grande disponibilité de la part des conducteurs des engins et coûte fort cher. Le ski nordique a pris un tel essor qu'il est nécessaire de garantir l'ouverture quasi permanente des tracés. Le temps de l'amateurisme dans ce domaine est révolu, si l'on veut satisfaire les usagers. En contrepartie, les skieurs auront à cœur de s'acquitter de la contribution volontaire de 20 francs qui leur est demandée. Une vignette verte, à coller sur leurs skis, leur sera remise. Elle est reconnue dans toute la Suisse et même en France. Cette vignette coûtant moins cher qu'une carte journalière de ski alpin dans les Alpes, les responsables du SIFM souhaitent qu'elle sera accueillie favorablement. Il en va de l'avenir même du réseau nordique des Franches-Montagnes.

UNE BOUCLE UNIQUE DE 64 KM.

Désormais, la fameuse boucle de 64 km., constituant la piste du Haut-Plateau, sera entièrement ouverte à l'aide des nouvelles traceuses. Unique en Suisse, ce tracé touche Saignelégier, Le Noirmont, Les Bois, La Ferrière, Les Breuleux, Le Cernil, Les Genevez, Bellelay, Fomet, La Joux, La Combe, Le Pré-Petitjean, Saignelégier.

A la demande des populations intéressées, une nouvelle piste a été ouverte. Elle reliera Muriaux, Les Pommerats, Les Enfers, Saint-Brais, soit 20 km. Désormais toutes les localités du Haut-Plateau sont reliées au réseau des pistes.

Disposant d'un tel atout, on comprend mieux que le tourisme franc-montagnard soit en pleine essor. 650 lits d'hôtel et 2000 en para-hôtellerie sont à disposition des touristes. Pour les fêtes, il ne reste que quelques lits disponibles. Les réservations marchent fort pour février, alors qu'en janvier le fameux creux ne devrait pas être trop fortement ressenti.

Cette conférence de presse a été animée par MM. Rodolphe Simon, président du Syndicat d'initiative, Daniel Frésard et Marcel Vallat, président de la Commission des pistes. (y)

SAIGNELÉGIER

Noël en commun pour les aînés

Les paroisses catholique du chef-lieu et réformée des Franches-Montagnes se sont unies pour inviter les plus de 70 ans à fêter Noël ensemble. Plus de 160 personnes s'étant inscrites, il a fallu organiser deux séances dans la magnifique salle sous le temple. Les pensionnaires de Saint-Joseph n'avaient pas été oubliés.

Les participants ont été accueillis par M. Birklé, pasteur et son épouse, et par les abbés Rebetez et Girardin. Après une méditation sur le vrai sens de Noël, deux films ont été projetés. Le divertissement musical a été assuré par la Fanfare des cadets et par les jeunes accordéonistes de l'Ecole William Donzé.

Les dames dévouées qui avaient pris en main l'organisation ont ensuite servi une excellente collation. C'est dans une excellente ambiance agrémentée de chants et de danses que s'est terminée cette belle fête empreinte de nostalgie et de la douce joie de Noël. Au nom des participants, M. Abel Arnoux a chaleureusement remercié tous les artisans de cette réussite. (y)

Nomination du premier chanoine du canton du Jura

L'évêque du diocèse de Bâle, Mgr Antoine Hänggi, a procédé à la nomination du premier Chanoine du canton du Jura en la personne du doyen Louis Fréchêloz, actuellement délégué épiscopal pour la partie française de l'Evêché de Bâle. Cette nomination intervient après la signature, le 13 mai dernier, d'un accord entre le Conseil fédéral et le Vatican reconnaissant la République et canton du Jura dans l'Evêché de Bâle. Cet accord a été signé en vertu de la convention additive du 2 mai 1978 au Concordat du 26 mars 1828 passé entre la Confédération et le Saint-Siège.

Le Chapitre de l'Evêché de Bâle comprend 18 chanoines qui ont le droit essentiel de nommer l'évêque. Les cantons de Soleure, Lucerne, Berne et Aarau ont chacun trois chanoines. Zoug, Thurgovie, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Schaffhouse et à présent le Jura, envoient eux un seul prêtre diocésain au Chapitre. (ats)

PORRENTRUJ

Création d'un Comité d'entraide pour la Pologne

Un Comité d'entraide pour la Pologne s'est constitué en fin de semaine à Porrentruy. Il organise, le soir de Noël, un concert à l'église Saint-Germain de Porrentruy, donné par quatre musiciens polonais domiciliés à Bâle, dont deux sont membres de «Solidarité» et dont l'un d'entre eux est en Suisse depuis trois semaines seulement puisqu'il faisait partie d'une délégation du syndicat en visite en Suisse.

Dans un communiqué, les responsables du comité entendent faire de ce Noël un Noël de partage, afin que les Jurassiens manifestent un moment de recueillement et de communion avec le peuple polonais qui souffre. La collecte sera versée aux Polonais réfugiés en Suisse. (ats)

Delémont: à l'Office des véhicules Introduction d'une nouvelle formule

De plus en plus, les démarches relatives à l'immatriculation des véhicules sont accomplies par les garagistes. Les (futurs) détenteurs n'ont pratiquement plus de contact avec l'autorité d'immatriculation. Or il arrive que certaines indications concernant notamment l'adresse, la profession, le changement de nom fassent défaut ou soient erronées.

Pour éviter toutes les lacunes et erreurs et afin d'obtenir du requérant une preuve de la volonté d'immatriculer un véhicule, l'Office central des véhicules installé à Delémont introduira, dès 1982, une formule intitulée «Demande d'immatriculation».

Cette formule, à remplir et à signer

par le requérant ou son représentant légal, accompagnera chaque demande de permis de circulation. Les documents à produire pour les différents types d'immatriculation sont indiqués au verso de la formule.

Les «demandes d'immatriculation» peuvent être obtenues:

- Au guichet de l'Office des véhicules, 11, rue de l'Industrie à Delémont.
- Au guichet de la section technique à Courrendlin.
- Chez M. Pierre Stucki, expert cantonal, place de la Gare à Porrentruy.
- Ou commandées:
 - A l'Office des véhicules, tél (066) 22 91 41. (Comm.-lg)

Manifestations sportives aux Franches-Montagnes

9 et 10 janvier, Saignelégier: championnats jurassiens de ski nordique. Courses relais et individuelles.

16 janvier, Les Breuleux: Concours régional de ski alpin.

16 janvier, Les Bois: Xe Trophée des Franches-Montagnes de ski de fond.

24 janvier, Les Bois: 3e Course populaire de ski de fond (15 km.), comptant pour la Coupe romande de ski de fond.

30 janvier, Les Breuleux: Concours de ski de fond (éventuellement le 6 février en cas de mauvais temps.)

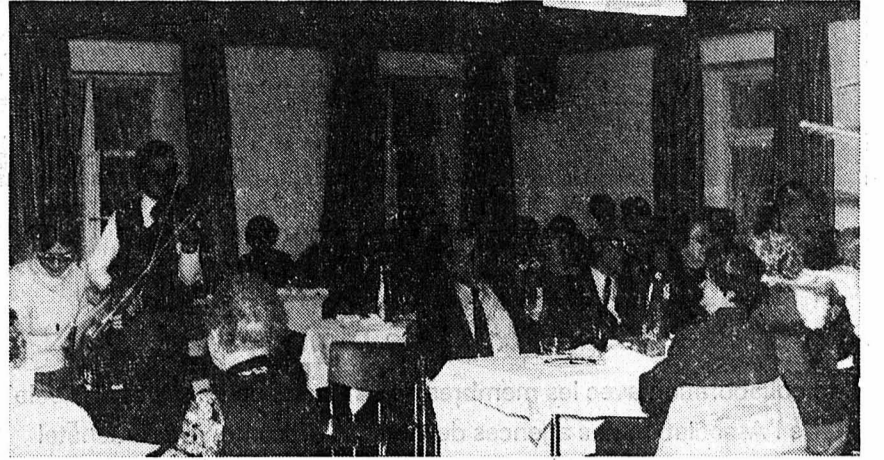
7 février, Saignelégier: 7e Tour des Franches-Montagnes de ski de fond. Concours populaire sur 8, 18 et 30 km.

13 et 14 février, Saignelégier: Courses internationales de chiens de traîneaux.

En février, Muriaux: Concours de saut à ski, comptant pour la sélection suisse.

Pendant tout l'hiver: Pistes de ski de fond éclairées: Saignelégier, Les Bois, Le Noirmont, Les Breuleux, Lajoux, Saulcy.

Noël des personnes âgées, aux Breuleux



Un violon pour accompagner la batelière.

Samedi, les aînés des trois communes des Breuleux, de La Chaux-des-Breuleux et du Peuchapatte étaient conviés à une petite fête de Noël à l'Hôtel de la Balance aux Vacheries; journée très bien préparée par Mme Rose-Marie Saucy, conseillère communale et Mme Lydie Poupon, responsable de Pro Secteute.

L'après-midi, tour à tour, une délégation de la fanfare, les Ames Vaillantes, les élèves de l'école secondaire, le chœur mixte, le groupe «Bastringue» et l'orchestre «Euterpia» ont, par leurs pro-

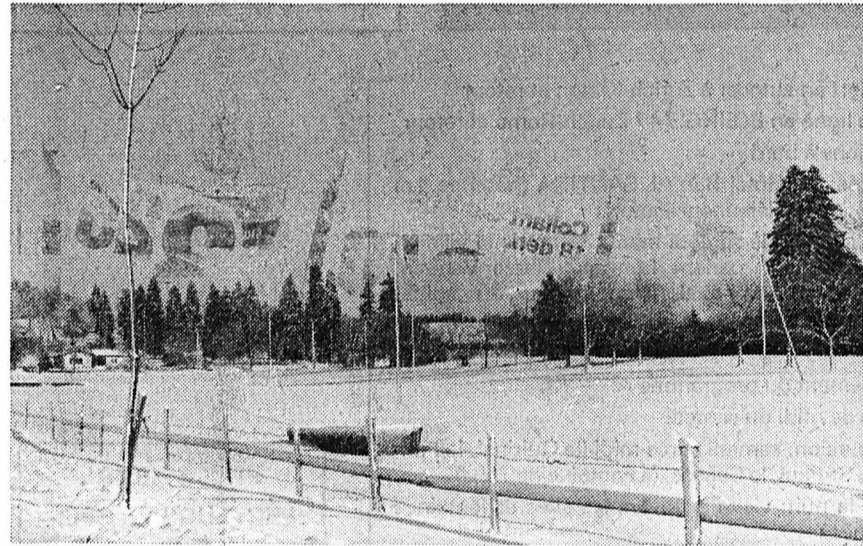
ductions, apporté spontanément joie, ambiance et distraction.

Au cours du souper, très bien servi par la famille Laux qui a offert le dessert, M. Jean-Michel Boillat, maire des Breuleux, M. Michel Aubry, maire de La Chaux-des-Breuleux et le curé Pierre Rebetez ont adressé quelques mots aux invités. Ils étaient plus de 100, âgés de 70 ans et plus. Le doyen de la fête, M. Robert Pelletier, âgé de 93 ans, a été spécialement félicité.

Pour la plupart, la soirée s'est terminée fort tard, aux sons d'un petit orchestre. (texte et photo pf)

JURA BERNOIS

Que devient la piste de fond éclairée des Reussilles



C'est sur ce magnifique emplacement que les skieurs de fond pouvaient s'en donner à cœur joie en soirée.

Lors de sa dernière assemblée générale, la société Pro Tramelan, qui est à la base de nombreuses réalisations, s'est penchée sur le problème posé par la piste de fond éclairée des Reussilles.

Cette piste avait été aménagée provisoirement et figure toujours dans les publications spécialisées quand bien même l'installation, détériorée l'année dernière, ne sera plus mise en fonction, avant que l'aménagement définitif de cet emplacement soit réalisé. Cette question sera revue dans le cadre de la collaboration de la société avec la Commission «Tourisme», mais il est regrettable que l'essai tenté n'ait pas été réalisé d'une manière définitive car nombreux sont les skieurs

du village qui profitaient de cette installation pour pratiquer en soirée le ski de fond. (comm - photo vu)

VIE CANTONALE

Statistique de la criminalité en novembre

Durant le mois de novembre, la police cantonale bernoise a dû intervenir dans les cas suivants (entre parenthèses les chiffres du mois précédent): 1143 (1027) vols pour un montant de 1.238.580 francs (1.323.606 fr.); 976 (775) véhicules volés, dont 682 (707) ont été retrouvés; 80 (86) escroqueries et falsifications pour un montant de 345.911 fr. (916.890 fr.); 73 (49) délits contre les mœurs; 52 (72) infractions à la loi sur les stupéfiants; 6 (1) mise en danger de la vie d'autrui; 5 (10) cas de menaces; 3 (2) violence contre les fonctionnaires de police; 1 (-) cas de séquestration; 9 (7) cas de brigandage; 3 (2) vols commis par violence, à l'arraché; 40 (44) cas de lésions corporelles ou voies de fait; 34 (22) cas de décès extraordinaires, dont 13 (7) suicides et 2 (-) accidents de montagne; 11 (8) incendies intentionnels; 41 (31) incendies; 14 (12) avis de disparition, dont 9 (9) cas éclaircis. (oid)

Les accidents de la circulation en novembre

Durant le mois de novembre dernier, 721 (année précédente: 763) accidents de la circulation se sont produits au total dans le canton de Berne. Ils ont fait 345 (395) blessés et ont coûté la vie à 9 (11) personnes. 185 (159) de ces accidents sont survenus sur le territoire de la ville de Berne avec 79 (63) blessés et 1 (2) morts. A l'intérieur des localités du canton, on a enregistré 497 (460) accidents avec 238 (239) blessés et 6 (6) morts. En dehors des localités, le nombre des accidents s'est élevé à 146 (204) avec 98 (137) blessés et 3 (5) morts; tandis que 78 (99) accidents avec 9 (19) blessés et 0 (0) mort se sont produits sur les autoroutes. (oid)

SONVILIER

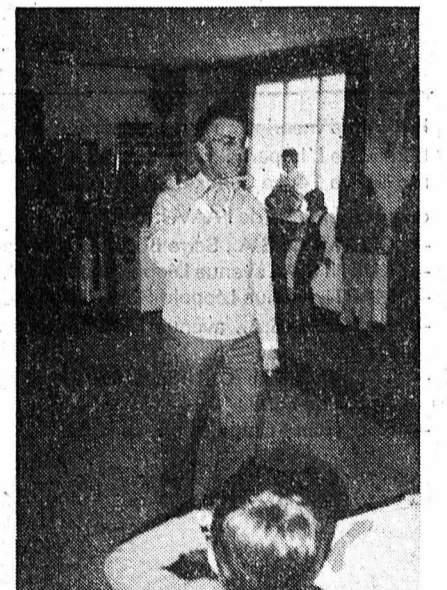
Pour un 25e anniversaire Remarquable participation

A l'occasion des 25 ans d'enseignement de M. Meinhard Friedli à l'école de l'Envers à Sonvilier, un groupe d'anciens élèves a trouvé le temps d'organiser une fête pour remercier l'instituteur.

Jusqu'à ce jour, 96 écoliers ont passé dans la classe unique de M. Friedli. Réellement, lors de la réunion au restaurant des Pontins, 83 personnes se sont réunies pour revivre quelques bons moments.

Après un dîner bien servi, une courte partie officielle a permis aux élèves de remercier leur instituteur pour son dévouement à leur égard avant de lui remettre un cadeau-souvenir.

Tout au long de cette journée détendue, chacun a pu apprécier accordéons, chansons, films, souvenirs et autres anecdotes. Les derniers se sont séparés tardivement non sans évoquer la prochaine rencontre. (comm.-lg)



M. Meinhard Friedli, de Sonvilier, a été récemment fêté pour 25 ans d'enseignement par ses anciens élèves.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2301 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Bailloz.
Rédacteurs AP:
Philippe O. Boillod, Suisse - Willy Brandt, Monde - Roland Carrera, Economie - Michel Déruns, La Chaux-de-Fonds - Raymond Déruns, Agriculture et magazine - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura - Jean Ecuver, Magazine et TV - Roland Graf, Coordination de nuit - Laurent Guyot, Jura, Jura bernois - Claude-André Joly, La Chaux-de-Fonds - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel - Jean-Claude Perrin, Le Locle - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral - André Willener, Sports.
Stagiaires:
Jean-Jacques Charrère, Patrick Fischer, Catherine Montandon, Mario Sessa.

MOUTIER

Démission au Conseil de ville

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a pris acte de la démission d'un conseiller de ville, M. Philippe Gafner, qui va quitter la localité. (kr)

DÉCOUVREZ ROME EN JUMBO

L'IMPARTIAL

la voix d'une région

en collaboration avec les membres de La Chaux-de-Fonds et du Locle
de l'Association des agences de voyages du canton de Neuchâtel

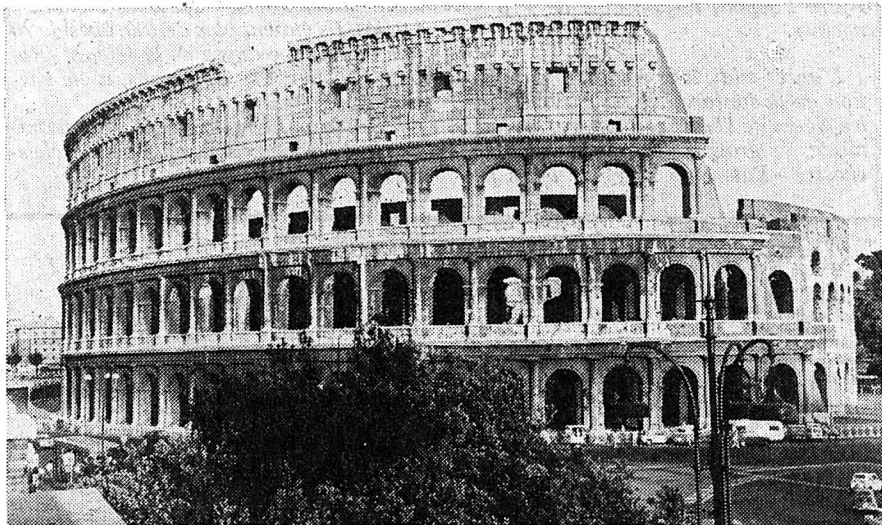
vous invite à ROME

les 26, 27 et 28 mars 1982

Départ le 26 à 14 heures - Retour le 28 à 18 heures



IT 1AR20421



Partez à la découverte de la Ville éternelle

Profitez de notre offre exceptionnelle: Volez en Boeing 747 Jumbo Jet

Organisation
technique:
VOYAGES
La Chaux-de-Fonds



Laissez-vous guider
durant un week-end

2 programmes à choix !

Nos prestations:

PROGRAMME A

**PRIX SPÉCIAL
LECTEURS Fr. 498.-**

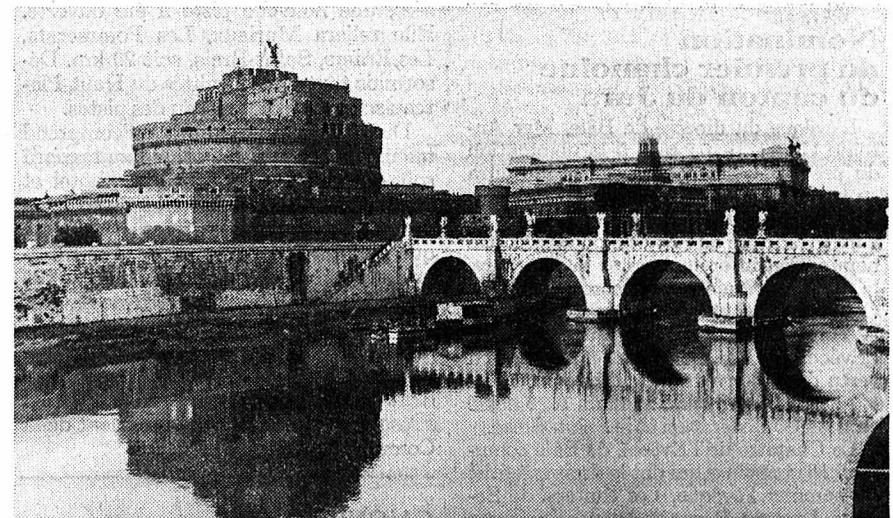
- Transfert en autocar à Zurich-Kloten et retour
- Vol de ligne en BCEING 747 Zurich-Rome et retour
- Collations à bord
- 2 nuitées à l'Hôtel ROYAL SANTINA (hôtel de 1re classe), petits déjeuners compris
- Une excursion le samedi matin: visite de la ville en car avec guide parlant français (Piazza Venetia, Monument Emmanuel II, tombeau du soldat inconnu, le Capitole, le Forum romain et les autres principaux centres historiques de la ville)

En complément du programme A:

- Repas de midi du samedi
- 2e excursion, samedi après-midi (le Quirinal, le Panthéon, St-Paul, le Colisée, la Fontaine de Trévi)
- Rome la nuit: visite à travers les sites et fontaines illuminées
- Dîner (après l'excursion de nuit)
- Visite de St-Pierre et du Vatican le dimanche matin

PROGRAMME B

**PRIX SPÉCIAL
LECTEURS Fr. 598.-**



Bulletin d'inscription à retourner au:
Bureau de L'Impartial, voyage lecteurs 1982
rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds

ou aux membres de l'AAVN:

- GOTH & Co S.A., Serre 65, La Chaux-de-Fonds
- KUONI S.A., avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds
- MARTI, avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds
- NATURAL S.A., avenue Léopold-Robert 51, La Chaux-de-Fonds
- TOURING CLUB SUISSE, avenue Léopold-Robert 88, La Chaux-de-Fonds
- SBS, Henry-Grandjean 5, Le Locle

Dernier délai:
20 février 1982



BULLETIN D'INSCRIPTION

L'IMPARTIAL



Je soussigné m'inscris pour le voyage lecteurs 1982 de

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

N° de tél. privé: _____ prof.: _____

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

N° de tél. privé: _____ prof.: _____

Marquez d'une croix les cases désirées svp.

_____ le _____

Signature: _____

VOYAGE SELON PROGRAMME A Prix par personne Fr. 498.-

Complément en option:

- repas de midi samedi 27 mars Fr. 22.-
- excursion de l'après-midi Fr. 25.-
- Rome de nuit Fr. 25.-
- dîner du samedi soir Fr. 22.-
- visite du Vatican (dimanche) Fr. 25.-

Les repas ou excursions en option doivent être réservés à l'inscription.

OU

VOYAGE SELON PROGRAMME B Fr. 598.-
(toutes les visites, tous les repas)

Supplément pour chambre individuelle (2 nuitées) Fr. 28.-

VOYAGE LECTEURS 1982